

Dans ce numéro

Sur la période de 36 mois allant d'avril 2017 à avril 2018, le prix moyen du turbot en France était de 17,85 EUR/kg, soit 56 % de plus qu'en Belgique et 66 % de plus qu'aux Pays-Bas. En mars 2020, le prix moyen du flétan noir en première vente en Espagne (5,15 EUR/kg) était 24 % plus élevé qu'au Danemark et 10 % plus élevé qu'en France. Le prix moyen du turbot en première vente en France était de 17,85 EUR/kg, soit 56 % de plus qu'en Belgique et 66 % de plus qu'aux Pays-Bas.

Le prix du turbot frais ou réfrigéré en provenance de Norvège était de 6,90 EUR/kg au cours de la dernière semaine d'avril. C'est 32 % de moins que la même semaine en 2019 (10,11 EUR/kg). Le volume enregistré (377 kg) était nettement inférieur à celui de la dernière semaine d'avril 2019 (-83%). Au cours des trois dernières années, la consommation de palourdes fraîches par les ménages italiens a été plus de cinq fois supérieure à celle du Portugal.

Les premières analyses d'EUMOFA sur les tendances du commerce des produits de la pêche et de l'aquaculture en 2019 ont révélé que les importations de l'UE en provenance des pays tiers sont restées stables en termes de volume par rapport à 2018 et ont augmenté de 2,5 % en valeur - pour un total de 6,3 millions de tonnes évaluées à 27,2 milliards d'euros.

En 2018, les débarquements de cabillaud dans l'UE ont atteint 68.000 tonnes, pour une valeur de 216 millions d'euros. Cela représente 2 % de la valeur totale des débarquements de l'UE.

La crise COVID-19 a eu des répercussions majeures sur la production de la pêche et de l'aquaculture, ainsi que sur les marchés des produits de la pêche et de l'aquaculture en Méditerranée et dans la région de la mer Noire - et cette tendance ressort clairement des analyses menées par la CGPM.



Des analyses des impacts de la crise COVID-19 sont effectuées chaque semaine par EUMOFA et peuvent être consultés [ici](#).

Contenu



Premières ventes en Europe

Flétan noir (Danemark, France, Espagne) et turbot (Belgique, France, Pays-Bas)



Importations extra-UE

Prix moyens hebdomadaires des importations de l'UE de produits sélectionnés de certains pays d'origine



Consommation

Les palourdes en Italie et au Portugal



Études de cas

Le commerce dans l'UE en 2019
(premières analyses d'EUMOFA du commerce extérieur sur les tendances en 2019 au niveau de l'UE)

Le cabillaud dans l'UE



Faits saillants au niveau mondial



Contexte macro-économique

Carburant maritime, prix à la consommation et taux de change



Vous trouverez toutes les données, informations et autres à l'adresse suivante :

www.eumofa.eu/fr

Suivez-nous sur Twitter :

[#EU_MARE #EUMOFA](https://twitter.com/EU_MARE)

1. Premières ventes en Europe

Pour la période de **janvier à mars 2020**, 12 États membres de l'UE (EM), la Norvège et le Royaume-Uni ont déclaré des données sur les premières ventes pour 10 groupes de produits¹. Les données sur les premières ventes sont basées sur les notes de vente et les données collectées auprès des criées.

1.1. Par rapport à la même période l'année dernière

Augmentations en valeur et en volume : La valeur des premières ventes n'a augmenté qu'en Belgique, en Estonie et en Norvège, tandis que des augmentations en volume n'ont été observées qu'en Lituanie, aux Pays-Bas, en Pologne, en Espagne et au Royaume-Uni. L'augmentation de la valeur des ventes en Estonie s'explique principalement par l'attrait de l'éperlan pour une valeur plus élevée pour l'éperlan. Par ailleurs, l'augmentation des apports de hareng et de sprat a été le principal facteur de l'augmentation globale de l'offre en Lituanie.

Diminution en valeur et en volume : La valeur et le volume des premières ventes ont diminué au Danemark, en France, en Italie, en Lettonie, au Portugal et en Suède. En Suède, cette baisse est principalement due à une diminution des ventes de sprat et de hareng. Les baisses observées au Portugal sont dues à une réduction des apports d'anchois.

Table 1. **JANVIER-MARS : PREMIÈRES VENTES DANS LES PAYS DÉCLARANTS**
(volume en tonnes et valeur en millions d'euros) *

Pays	Janvier-Mars 2018		Janvier-Mars 2019		Janvier-Mars 2020		Évolution par rapport à Janvier-Mars 2019	
	Volume	Valeur	Volume	Valeur	Volume	Valeur	Volume	Valeur
Belgique	4.265	17,35	3.541	14,44	3.341	16,21	-6%	12%
Danemark	54.943	74,23	58.642	70,44	38.564	55,94	-34%	-21%
Espagne	91.732	272,37	102.503	308,71	110.470	299,79	8%	-3%
Estonie	16.145	3,16	18.204	3,37	15.068	4,00	-17%	19%
France	45.882	161,75	46.197	154,20	38.698	131,00	-16%	-15%
Italie**	15.682	63,84	16.001	68,83	15.123	61,07	-5%	-11%
Lettonie	14.919	2,73	16.052	2,73	13.380	2,61	-17%	-4%
Lituanie	652	0,59	341	0,35	648	0,34	90%	-3%
Norvège	1.082.557	819,34	797.446	657,64	771.737	661,14	-3%	1%
Pays-Bas	84.395	121,63	50.504	85,35	54.244	81,83	7%	-4%
Pologne	42.464	12,18	39.108	9,80	39.367	9,24	1%	-6%
Portugal	13.914	37,85	19.069	47,91	12.103	39,50	-37%	-18%
Royaume-Uni	69.590	104,91	72.937	148,69	86.940	139,74	19%	-6%
Suède	89.508	30,66	78.389	27,10	41.718	18,09	-47%	-33%

Source : EUMOFA (mis à jour le 16.05.2020). Les écarts éventuels dans les variations en % sont dus aux arrondis.

* Les volumes sont indiqués en poids net pour les États membres de l'UE et en équivalent poids vif (EPV) pour la Norvège. Les prix sont indiqués en EUR/kg (sans TVA). Pour la Norvège, les prix sont indiqués en EUR/kg de poids vif.

**Données partielles : les données sur les premières ventes pour l'Italie couvrent 229 ports (environ 50% du total des débarquements dans le pays).

¹ Bivalves et autres mollusques et invertébrés aquatiques, céphalopodes, crustacés, poissons plats, poissons d'eau douce, poissons de fond, salmonidés, petits pélagiques, thon et espèces apparentées, et autres poissons marins.

1.2. En mars 2020

Augmentation en valeur et en volume : La valeur et le volume des premières ventes ont augmenté en Belgique, en Lituanie et en Espagne. L'augmentation observée en Belgique est liée à une augmentation de l'offre de sole commune et de seiche. La Lituanie a enregistré les fortes augmentations dues à l'offre de hareng et de sprat.

Diminution en valeur et en volume : Les premières ventes en valeur et en volume ont diminué en France, en Italie, en Norvège, en Pologne, au Portugal et en Suède. En France, la baisse est due à une réduction des apports de coquille Saint-Jacques et de merlu. En Italie, les premières ventes ont diminué en raison d'une réduction des apports de sardine et d'anchois.

Table 2. **MARS : PREMIÈRES VENTES DANS LES PAYS DÉCLARANTS**
(volume en tonnes et valeur en millions d'euros) *

Pays	Mars 2018		Mars 2019		Mars 2020		Évolution par rapport à Mars 2019	
	Volume	Valeur	Volume	Valeur	Volume	Valeur	Volume	Valeur
Belgique	1.498	7,14	952	4,85	1.095	5,54	15%	14%
Danemark	11.296	20,18	9.566	17,01	9.730	12,96	2%	-24%
Espagne	41.942	105,77	42.310	115,81	51.556	105,77	22%	-9%
Estonie	5.469	1,12	7.101	1,38	6.654	1,49	-6%	8%
France	16.369	57,48	13.903	48,05	11.136	34,49	-20%	-28%
Italie**	5.468	23,73	5.463	24,15	3.361	13,90	-38%	-42%
Lettonie	4.443	0,81	6.123	1,02	5.672	1,19	-7%	17%
Lituanie	224	0,15	108	0,08	323	0,14	198%	65%
Norvège	496.158	343,52	356.516	294,28	322.140	236,04	-10%	-20%
Pays-Bas	42.038	55,34	19.484	31,47	20.381	29,53	5%	-6%
Pologne	12.452	3,76	17.246	4,19	20.084	4,58	16%	9%
Portugal	3.310	11,26	5.711	15,61	3.577	10,67	-37%	-32%
Royaume-Uni	15.083	19,80	11.859	28,51	24.170	27,44	104%	-4%
Suède	27.512	9,65	24.127	8,29	19.719	7,29	-18%	-12%

Source : EUMOFA (mis à jour le 16.05.2020). Les écarts éventuels dans les variations en % sont dus aux arrondis.

* Les volumes sont indiqués en poids net pour les États membres de l'UE et en équivalent poids vif (EPV) pour la Norvège. Les prix sont indiqués en EUR/kg (hors TVA). Pour la Norvège, les prix sont indiqués en EUR/kg de poids vif.

**Données partielles : les données sur les premières ventes pour l'Italie couvrent 229 ports (environ 50% du total des débarquements dans le pays).

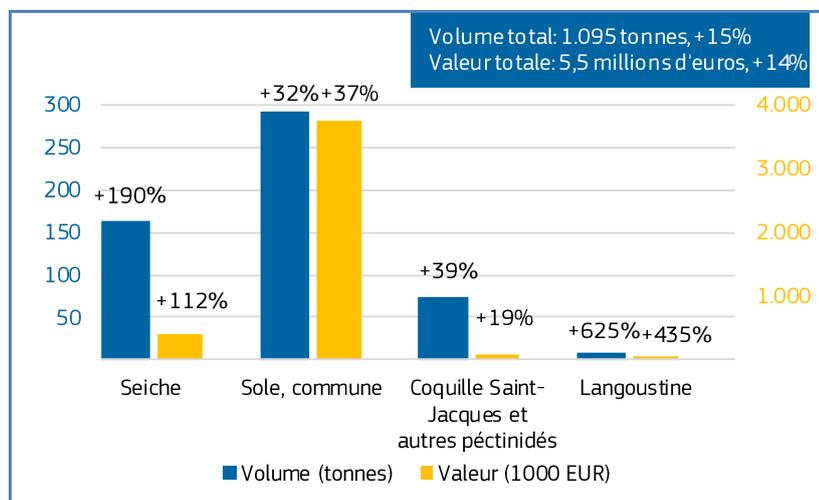
Les données hebdomadaires les plus récentes sur les premières ventes (**jusqu'à la semaine 24 de 2020**) sont disponibles sur le site web de l'EUMOFA, et peuvent être consultées [ici](#).

Les données mensuelles les plus récentes sur les premières ventes **pour avril 2020** sont disponibles sur le site web d'EUMOFA, et peuvent être consultées [ici](#).

1.3. Premières ventes dans certains pays

 En **Belgique**, de **janvier à mars 2020**, la valeur des premières ventes a augmenté de 12 %, liée aux ventes de sole commune. Le volume a diminué de 6 % par rapport à la même période de l'année précédente, en grande partie en raison de la baisse des ventes de plie européenne. Les tendances des ventes de seiche, de sole commune, de langoustine et de coquille Saint-Jacques en **mars 2020** ont largement reflété celles de mars 2019. Les ventes de seiche ont fortement augmenté car elles sont devenues une espèce cible - sans système de quotas pour le stock - ce qui a permis à une partie de la flotte de pêche de réorganiser ses habitudes de pêche et de passer à cette pêcherie en cas de besoin.

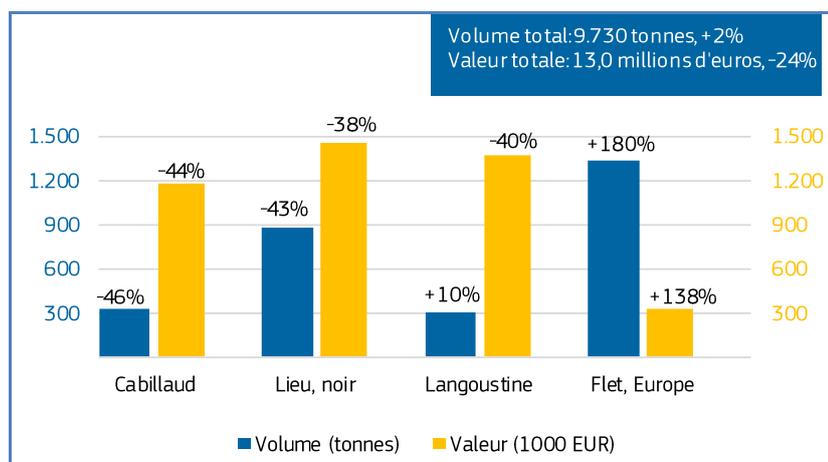
Figure 1. **PREMIÈRES VENTES DES PRINCIPALES ESPÈCES COMMERCIALES EN BELGIQUE, MARS 2020**



Les pourcentages indiquent la variation par rapport à l'année précédente. Source : EUMOFA (mise à jour 16.05.2020).

 Au **Danemark**, de **janvier à mars 2020**, le hareng et le cabillaud ont été les principales espèces responsables d'une baisse de 21 % en valeur et de 34 % en volume lors de la première vente, par rapport à la même période en 2019. En **mars 2020**, le total des premières ventes a diminué en valeur par rapport à l'année précédente - en raison des ventes de cabillaud, de lieu noir et de langoustine. En termes de volume, une légère augmentation du volume a été observée par rapport à mars 2019, en raison des ventes de flet et de hareng européen.

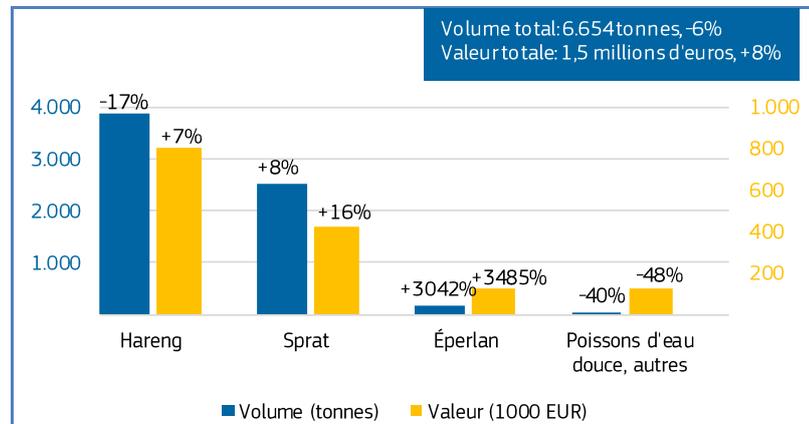
Figure 2. **PREMIÈRES VENTES DES PRINCIPALES ESPÈCES COMMERCIALES AU DANEMARK, MARS 2020**



Les pourcentages indiquent la variation par rapport à l'année précédente. Source : EUMOFA (mise à jour 16.05.2020).

 En **janvier-mars 2020**, l'**Estonie** a connu une augmentation de la valeur des premières ventes (+19%, en raison du sandre), tandis que le volume des premières ventes a diminué (-17%, principalement en raison d'une réduction de l'offre de hareng et de sprat) par rapport à Janvier-mars 2019. En **mars 2020**, le hareng, l'éperlan et le sprat ont connu une hausse de leur valeur en première vente par rapport à mars 2019. Le volume des premières ventes a diminué en raison d'une réduction de l'approvisionnement en hareng, ce qui a entraîné une augmentation de 28 % du prix moyen des premières ventes, qui a atteint 0,21 EUR/kg. La forte augmentation des ventes d'éperlan est liée à la stabilité de la demande sur le marché, aux bonnes conditions météorologiques et à la disponibilité des stocks de poissons.

Figure 3. **PREMIÈRES VENTES DES PRINCIPALES ESPÈCES COMMERCIALES EN ESTONIE, MARS 2020**

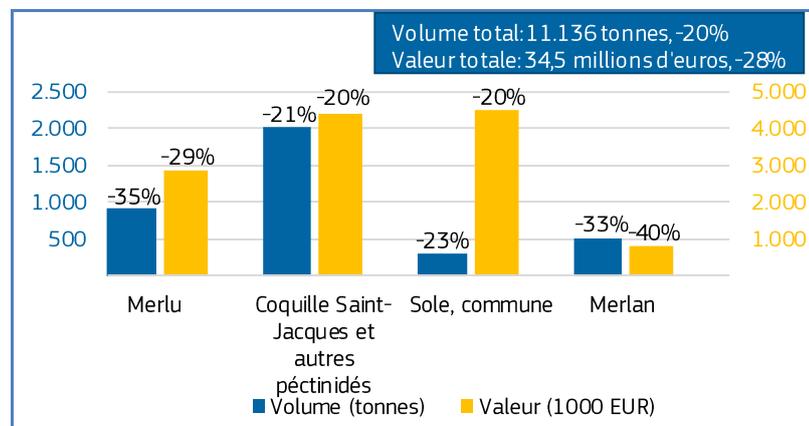


Les pourcentages indiquent la variation par rapport à l'année précédente. Source : EUMOFA (mise à jour 16.05.2020).

*Agrégation EUMOFA pour les espèces (Métadonnées 2, Annexe 3 : <http://eumofa.eu/supply-balance-and-other-methodologies>).

 En **France**, de **janvier à mars 2020**, les premières ventes ont diminué de 15 % en valeur et de 16 % en volume par rapport à janvier-mars 2019. La baisse en valeur résulte d'une diminution de l'offre de calamars, tandis que la baisse en volume est principalement due au merlu. En **mars 2020**, par rapport à mars 2019, les baisses en valeur pour le merlu, la coquille Saint-Jacques et la sole commune, et les baisses en volume pour le merlan, ont été parmi les principaux facteurs des tendances négatives des premières ventes. Parmi ces espèces clés, c'est le merlan qui a connu la variation la plus importante du prix moyen (-11 %), tombant à 1,66 EUR/kg.

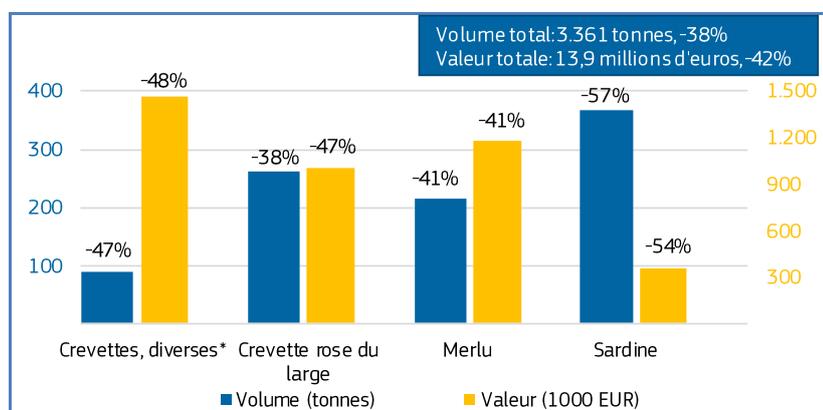
Figure 4. **PREMIÈRES VENTES DES PRINCIPALES ESPÈCES COMMERCIALES EN FRANCE, MARS 2020**



Les pourcentages indiquent la variation par rapport à l'année précédente. Source : EUMOFA (mise à jour 16.05.2020).

 En **Italie**, de **janvier à mars 2020**, les premières ventes ont baissé de 11 % en valeur et de 5 % en volume par rapport à l'année précédente. Une baisse de la valeur de l'anchois et de la seiche, ainsi qu'une baisse du volume de sardine, ont été les principaux facteurs à l'origine de cette tendance à la baisse. En **mars 2020**, les premières ventes ont diminué à la fois en valeur et en volume par rapport à mars 2019. Ces baisses sont étroitement liées à la pandémie COVID-19 et à la suspension précoce de nombreuses activités commerciales en Italie. La baisse de la valeur des premières ventes de crevettes diverses*, de crevettes roses du large et de merlu, ainsi que la baisse des ventes de sardine sont les principales espèces ayant connu les plus fortes baisses.

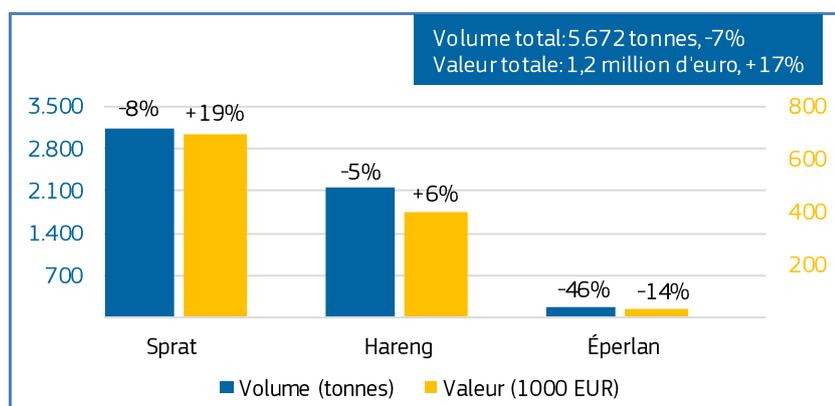
Figure 5. **PREMIÈRES VENTES DES PRINCIPALES ESPÈCES COMMERCIALES EN ITALIE, MARS 2020**



Les pourcentages indiquent la variation par rapport à l'année précédente. Source : EUMOFA (mise à jour 16.05.2020). *Agrégation EUMOFA pour les espèces (Métadonnées 2, Annexe 3 : <http://eumofa.eu/supply-balance-and-other-methodologies>).

 En **Lettonie**, en **Janvier-mars 2020**, le sprat, le hareng et l'éperlan ont été les principales espèces responsables de la diminution de la valeur (-4%) et du volume des premières ventes (-17%) par rapport à janvier-mars 2019. En **mars 2020**, la valeur des premières ventes a largement augmenté en raison du sprat, alors que le volume global a diminué suite à une réduction de l'offre de sprat, de hareng et d'éperlan. Les prix moyens du sprat et de l'éperlan ont augmenté de 29 % pour atteindre 0,22 EUR/kg et de 60 % pour atteindre 0,18 EUR/kg, respectivement, en raison d'une offre réduite et d'une demande stable sur le marché.

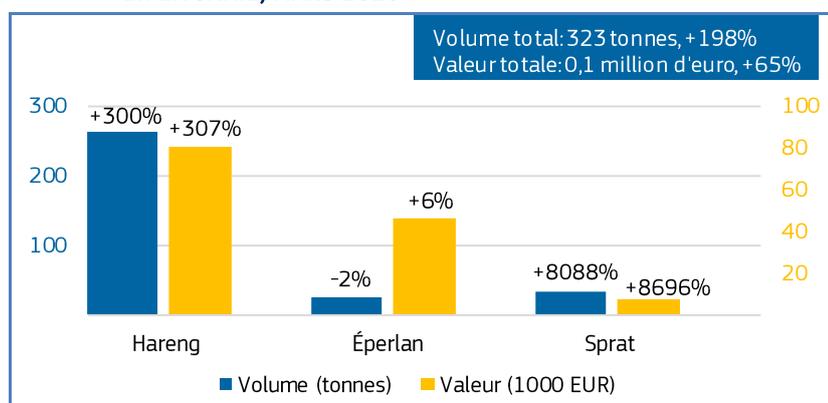
Figure 6. **PREMIÈRES VENTES DES PRINCIPALES ESPÈCES COMMERCIALES EN LETTONIE, MARS 2020**



Les pourcentages indiquent la variation par rapport à l'année précédente. Source : EUMOFA (mise à jour 16.05.2020).

 En Lituanie de janvier à mars 2020, la valeur en première vente a diminué de 3 % en raison de l'éperlan, du cabillaud et du flet européen. Une augmentation de 90 % a été enregistrée en volume des premières ventes, en raison d'une augmentation des apports de hareng (+ 173%), par rapport à Janvier-mars 2019. En mars 2020, les premières ventes ont augmenté à la fois en valeur et en volume par rapport à mars 2019. L'augmentation globale des premières ventes a été principalement due au triplement des apports de hareng. Parmi les autres espèces commercialement importantes qui ont contribué au total des premières ventes figurent l'éperlan et le sprat. Les fortes ventes de hareng et d'éperlan sont le résultat des changements de procédure mis en œuvre par les entreprises lettones et estoniennes, suite à l'achat de navires lituaniens, qui réalisent désormais les premières ventes en Lituanie.

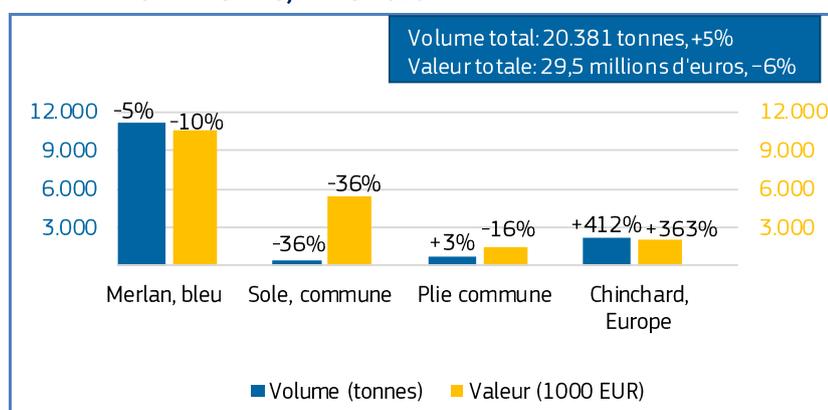
Figure 7. PREMIÈRES VENTES DES PRINCIPALES ESPÈCES COMMERCIALES EN LITUANIE, MARS 2020



Les pourcentages indiquent la variation par rapport à l'année précédente. Source : EUMOFA (mise à jour 16.05.2020).

 Aux Pays-Bas, en janvier-mars 2020, les premières ventes ont diminué de 4 % en valeur en raison de la sole commune et ont augmenté de 7 % en volume en raison du maquereau et du hareng, par rapport à janvier-mars 2019. En mars 2020, les premières ventes ont affiché des tendances similaires, avec une baisse en valeur et une hausse en volume par rapport à mars 2019. En termes de valeur, cela était principalement dû au merlan bleu, à la sole commune et à la plie européenne. En termes de volume, l'augmentation a été tirée par le chinard commun. La forte augmentation des ventes de maquereau peut s'expliquer par les fluctuations de l'environnement et du marché, qui sont courantes dans les pêcheries pélagiques, comme les conditions météorologiques, les prix et les quotas dans d'autres zones.

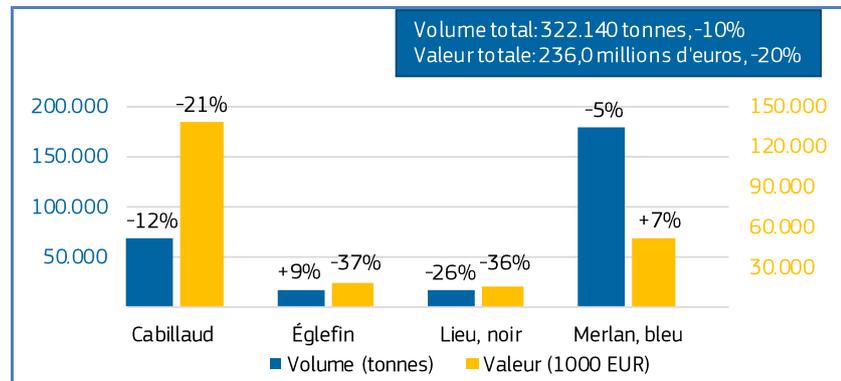
Figure 8. PREMIÈRES VENTES DES PRINCIPALES ESPÈCES COMMERCIALES AUX PAYS-BAS, MARS 2020



Les pourcentages indiquent la variation par rapport à l'année précédente. Source : EUMOFA (mise à jour 16.05.2020).

 En **Norvège**, de **janvier à mars 2020**, la valeur des premières ventes a légèrement augmenté de 1 % (hareng), tandis que le volume a diminué de 3 % (merlan bleu) par rapport à janvier-mars 2019. En **mars 2020**, la valeur des premières ventes a diminué par rapport à la même période de l'année précédente en raison du cabillaud, de l'églefin et du lieu noir. Le volume des premières ventes a également diminué en raison du cabillaud, du merlan bleu et d'autres crustacés*. Parmi ces espèces, c'est l'églefin qui a connu la baisse la plus importante du prix moyen (-42 %), pour atteindre 1,07 EUR/kg.

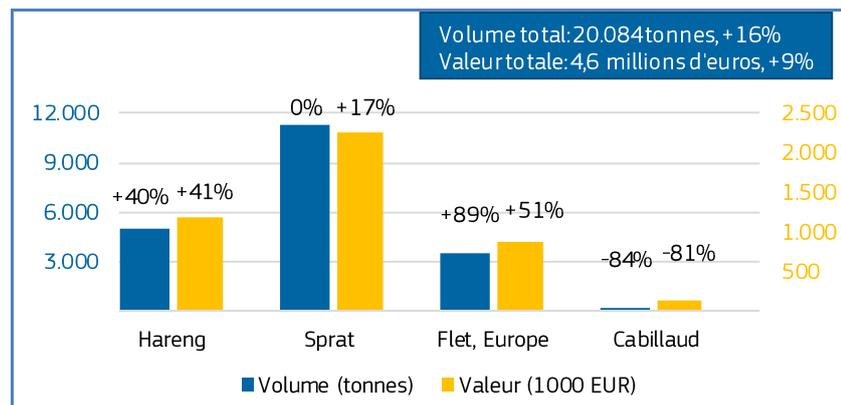
Figure 9. **PREMIÈRES VENTES DES PRINCIPALES ESPÈCES COMMERCIALES EN NORVÈGE, MARS 2020**



Les pourcentages indiquent la variation par rapport à l'année précédente. Les données de volume sont exprimées en équivalent poids vif (EPL). Les prix sont indiqués en EUR/kg de poids vif. *Agrégation UEFA pour les espèces (métadonnées 2, annexe 3 : <http://eumofa.eu/supply-balance-and-other-methodologies>).

 En **Pologne**, de **janvier à mars 2020**, les premières ventes ont diminué de 6 % en valeur (en raison du cabillaud et du flet européen) et ont augmenté de 1 % en volume (en raison du hareng), par rapport à la même période en 2019. En **mars 2020**, la valeur et le volume des premières ventes étaient tous deux plus élevés qu'en mars 2019. Cela était dû à une augmentation des premières ventes de hareng, de sprat et de flet d'Europe. Parmi les autres principales espèces commerciales, le cabillaud a continué à baisser en valeur et en volume en raison des restrictions de pêche en vigueur depuis juillet 2019.

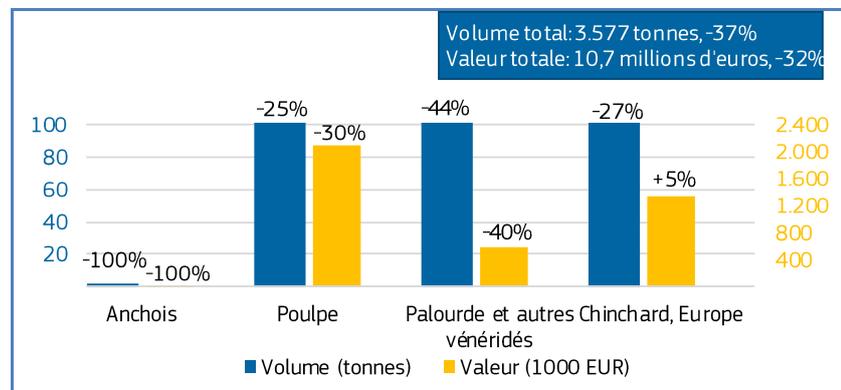
Figure 10. **PREMIÈRES VENTES DES PRINCIPALES ESPÈCES COMMERCIALES EN POLOGNE, MARS 2020**



Les pourcentages indiquent la variation par rapport à l'année précédente. Source : EUMOFA (mise à jour 16.05.2020).

 Au **Portugal**, en **janvier-mars 2020**, les premières ventes ont diminué de 18 % en valeur et de 37 % en volume par rapport à janvier-mars 2019. Ces diminutions sont principalement liées à la baisse des ventes d'anchois. L'anchois est également à l'origine des baisses observées en **mars 2020** par rapport à mars 2019, la valeur et le volume des premières ventes ayant continué à diminuer. Une réduction du total admissible des captures et d'autres facteurs de marché expliquent la baisse significative de l'anchois. D'autres espèces commerciales ont contribué à la tendance générale à la baisse, notamment le poulpe, la palourde et le chinchard commun.

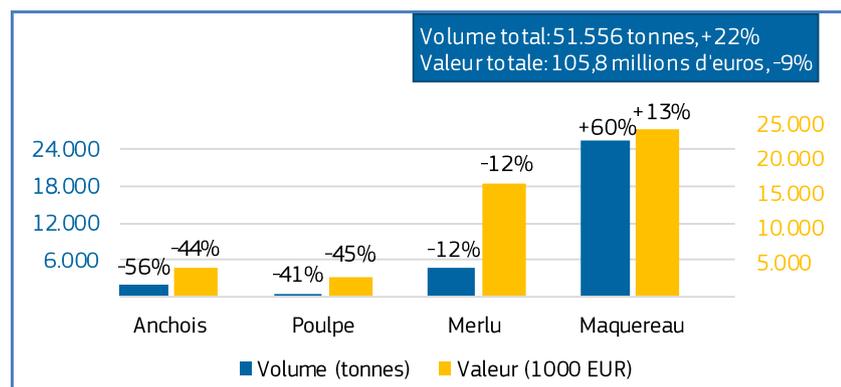
Figure 11. **PREMIÈRES VENTES DES PRINCIPALES ESPÈCES COMMERCIALES AU PORTUGAL, MARS 2020**



Les pourcentages indiquent la variation par rapport à l'année précédente. Source : EUMOFA (mise à jour 16.05.2020).

 En **Espagne**, de **janvier à mars 2020**, les premières ventes ont montré une baisse en valeur de 3 %, causée par le poulpe et le merlu. Le volume a augmenté de 8 %, principalement en raison d'une augmentation de l'offre de maquereau par rapport à la même période en 2019. En **mars 2020**, la valeur des premières ventes a diminué, principalement en raison de l'anchois, du poulpe, du merlu et de la palourde, tandis que le volume des premières ventes a augmenté alors que l'approvisionnement de maquereau atteignait son maximum.

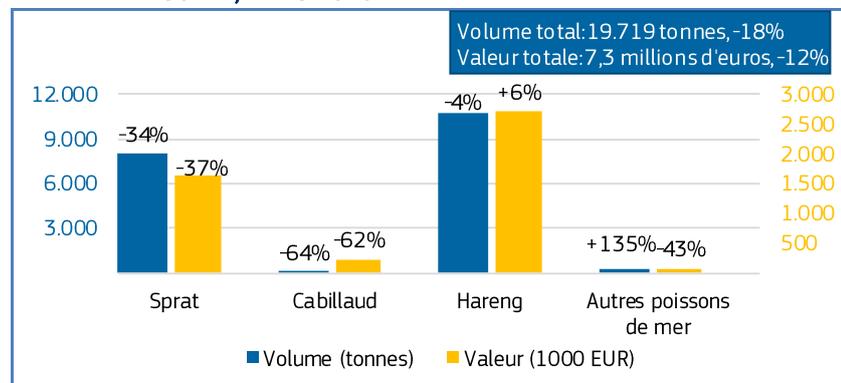
Figure 12. **PREMIÈRES VENTES DES PRINCIPALES ESPÈCES COMMERCIALES EN ESPAGNE, MARS 2020**



Les pourcentages indiquent la variation par rapport à l'année précédente. Source : EUMOFA (mise à jour 16.05.2020).

 En **Suède** de **janvier à mars 2020**, les premières ventes ont diminué en valeur (-33%) et en volume (-47%) par rapport à janvier-mars 2019. En **mars 2020**, la valeur et le volume des premières ventes ont diminué principalement en raison du sprat, par rapport à mars 2019. Parmi les autres espèces commerciales clés qui ont connu des baisses importantes en valeur, citons le cabillaud et les autres poissons de mer*, tandis que le hareng, outre le sprat, a connu les plus fortes baisses en volume.

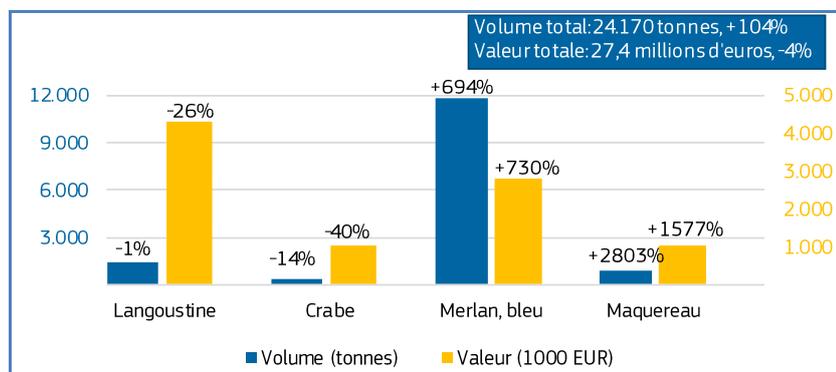
Figure 13. **PREMIÈRES VENTES DES PRINCIPALES ESPÈCES COMMERCIALES EN SUÈDE, MARS 2020**



Les pourcentages indiquent la variation par rapport à l'année précédente. Source : EUMOFA (mise à jour 16.05.2020). *Agrégation EUMOFA pour les espèces (Métadonnées 2, Annexe 3 : <http://eumofa.eu/supply-balance-and-other-methodologies>).

 Au **Royaume-Uni**, de **janvier à mars 2020**, par rapport à la même période de l'année précédente, la valeur en première vente a diminué de 6 % en raison de la langoustine, du crabe et des pectinidés. Le volume a augmenté de 19 %, principalement en raison du merlan bleu et du maquereau. En **mars 2020**, la valeur des premières ventes a diminué par rapport à mars 2019, en raison de la langoustine et du crabe. L'augmentation significative des apports de maquereau et de merlan bleu a provoqué la forte hausse des volumes des premières ventes.

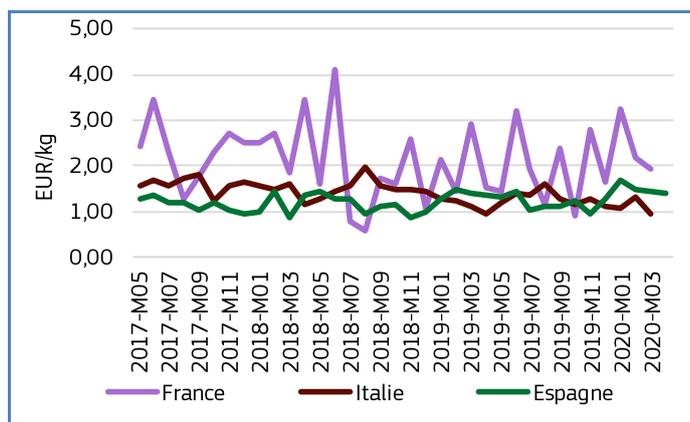
Figure 14. **PREMIÈRES VENTES DES PRINCIPALES ESPÈCES COMMERCIALES AU ROYAUME-UNI, MARS 2020**



Les pourcentages indiquent la variation par rapport à l'année précédente. Source : EUMOFA (mise à jour 16.05.2020).

1.4. Comparaison des prix en première vente de certaines espèces dans certains pays

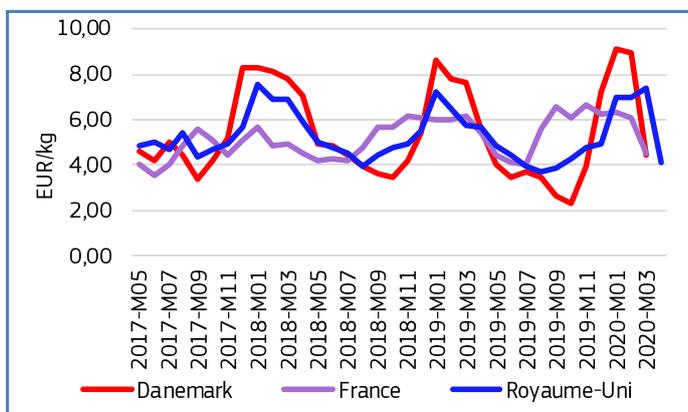
Figure 15. **RIX EN PREMIÈRE VENTE DU CHINCHARD MEDITERRANEEN EN FRANCE, EN ITALIE ET EN ESPAGNE**



Source : EUMOFA (mis à jour le 19.05.2020).

Les premières ventes de **chinchard méditerranéen** ont lieu principalement en **France**, en **Italie** et en **Espagne**. Les prix moyens en mars 2020 (données disponibles les plus récentes) s'élevaient à 1,92 EUR/kg en France (en baisse de 12 % par rapport à février 2020, et de 34 % par rapport à mars 2019) ; 0,96 EUR/kg en Italie (en baisse de 26 % par rapport au mois précédent, et de -14 % par rapport à l'année précédente). Dans les deux pays, la baisse des prix est due à une augmentation de l'offre par rapport au mois précédent (47 tonnes au total, soit une hausse de 15 % en France, et 9 tonnes au total, soit une hausse de 10 %, en Italie). En Espagne, le prix moyen était de 1,39 EUR/kg (en baisse de 4 % par rapport à février 2020, et en hausse de 2 % par rapport à mars 2019), l'offre espagnole était donc inférieure de 65 % à celle du mois précédent. La pêche au chinchard en Méditerranée est saisonnière, avec des pics différents dans chacun des trois pays. Au cours des 36 derniers mois, les prix ont augmenté en Espagne et diminué en France, tandis que l'Italie a connu la baisse la plus notable. Au cours de la même période, l'offre a augmenté en France et a diminué en Italie et en Espagne.

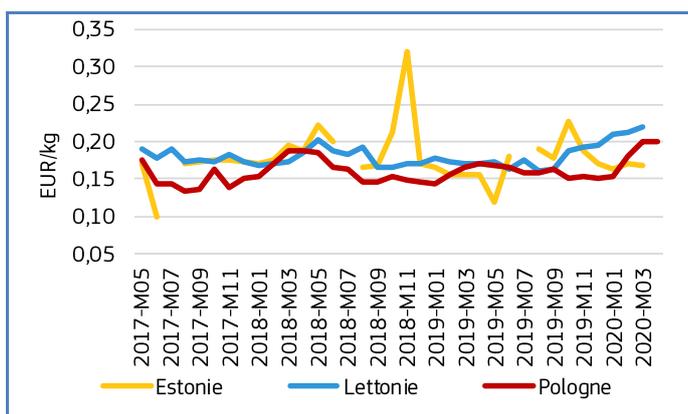
Figure 16. **PRIX EN PREMIERE VENTE DE LA LIMANDE-SOLE AU DANEMARK, EN FRANCE ET AU ROYAUME-UNI**



Source : EUMOFA (mis à jour le 19.05.2020).

Les premières ventes de **limande-sole** dans l'UE ont lieu dans de nombreux pays, dont le **Danemark**, la **France** et le **Royaume-Uni**. En mars 2020, les prix moyens en première vente de limande-sole étaient de 4,40 EUR/kg au Danemark (en baisse de 51 % et 42 % par rapport à février 2020 et février 2019, respectivement) ; 4,48 EUR/kg en France (en baisse de 27 % et 28 % par rapport au mois et à l'année précédents, respectivement) ; et 4,07 EUR/kg au Royaume-Uni (en baisse de 45 % par rapport à février 2020 et 28 % par rapport à mars 2019). En mars 2020, l'offre a augmenté de manière significative au Danemark (+440 %), au Royaume-Uni (+107 %) et dans une moindre mesure en France (+4 %). Au cours des 36 derniers mois, le prix de la limande-sole a augmenté en France et a diminué au Royaume-Uni et, surtout, au Danemark. Au cours de la même période, l'offre a diminué dans les trois pays. Le volume des premières ventes est saisonnier, avec des pics entre mai et juillet dans les trois pays.

Figure 17. **PRIX EN PREMIERE VENTE DU SPRAT EN ESTONIE, LETTONIE ET POLOGNE**



Source : EUMOFA (mis à jour le 19.05.2020).

Les premières ventes de **sprat** dans l'UE ont lieu dans de nombreux pays, dont l'**Estonie**, la **Lettonie** et la **Pologne**. En mars 2020, les prix moyens en première vente de sprat étaient : 0,17 EUR/kg en Estonie (en baisse de 3 % par rapport au mois précédent, et en hausse de 7 % par rapport à l'année précédente) ; 0,22 EUR/kg en Lettonie (en hausse de 4 % et 29 % respectivement par rapport au mois et à l'année précédents) ; et 0,20 EUR/kg en Pologne (1 % de moins que le mois précédent, mais 17 % de plus que l'année précédente). En mars 2020, l'offre a augmenté dans les trois pays, principalement en Estonie (+86 %) et en Lettonie (+62 %), ainsi qu'en Pologne (+37 %). Au cours des 36 derniers mois, les prix sont restés relativement stables en Estonie et ont augmenté en Lettonie et en Pologne. En Estonie, il n'y a pas de premières ventes en juillet. Le pic de prix (0,32 EUR/kg, octobre 2018) s'inscrit dans le cadre d'une augmentation de l'offre de 20 % par rapport au mois précédent. Au cours des trois dernières années, l'offre a été stable en Lettonie et a augmenté en Estonie et en Pologne. Ce dernier pays représente le marché où s'effectue la majeure partie du volume des premières ventes. L'offre est saisonnière, avec des pics entre octobre et novembre en Estonie et en Lettonie, et entre février et avril en Pologne.

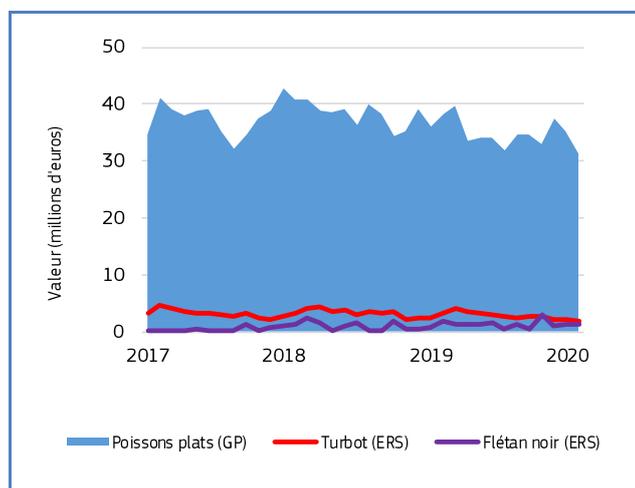
1.5. Groupe de produits du mois : les poissons plats²

Le groupe de produits "**poissons plats**" (GP³) s'est classé troisième en valeur et en volume parmi les 10 GP vendus au stade de la première vente en mars 2020⁴. Les premières ventes de poissons plats ont atteint 31,4 millions d'euros et 10.393 tonnes, ce qui représente une baisse de 26 % en valeur et une augmentation de 18 % en volume par rapport à mars 2019. Au cours des 36 derniers mois, la valeur la plus élevée des premières ventes de poissons plats a été enregistrée à 42,7 millions d'euros (mars 2018).

Le groupe de produits des poissons plats comprend 13 principales espèces commerciales (PEC) : Flétan de l'Atlantique, barbue, sole commune, limande, flet d'Europe, plie européenne, flétan noir, cardine, turbot, autres poissons plats, autres limandes, autres plies et autres soles.

Au niveau du système d'enregistrement et de déclaration électronique (ERS), le flétan noir (4 %) et le turbot (6 %) représentaient ensemble 10 % de la valeur totale déclarée des premières ventes de ce groupe de produits en mars 2020.

Figure 18. **COMPARAISON DES VALEURS DES PREMIÈRES VENTES AU NIVEAU DES GP ET DES ERS POUR LES PAYS DÉCLARANTS* (AVRIL 2017 – MARS 2020)**



*La Norvège et le Royaume-Uni sont exclus des analyses.
Source : EUMOFA (mis à jour le 16.05.2020).

1.6. Focus sur le flétan noir



Le flétan noir (*Reinhardtius hippoglossoides*) est une espèce migratrice, qui appartient à la famille des Pleuronectidae et est la seule espèce du genre *Reinhardtius*. Il s'agit d'une espèce à croissance relativement lente et à maturité tardive, répartie sur tout le pourtour de l'Atlantique Nord, de l'Angleterre au nord de la Norvège, aux îles Féroé, à l'Islande et à l'est du Groenland à l'est, et de Terre-Neuve au nord-ouest du Groenland à l'ouest⁵. C'est une espèce d'eau froide que l'on trouve à des températures comprises entre 1 et 4 °C, et à des profondeurs allant de 200 m à 2.200 m, mais on le trouve principalement à des profondeurs de 500 à 1.000 m. Sa longueur maximale est d'environ 120 cm et elle peut peser jusqu'à 45 kg, mais le plus souvent, elle mesure entre 80-100 cm et 11-25 kg. Le flétan noir est un chasseur pélagique actif, qui se nourrit de crevettes et de poissons. Le frai a lieu en février et mars, à des profondeurs d'environ 1.000 à 1.500 mètres. Le détroit de Davis est la plus importante zone de frai.

Le flétan noir est pêché toute l'année, tant sur la côte qu'en mer. Les captures en mer sont effectuées soit au moyen de chaluts de fond à panneaux (chaluts simples et doubles), soit au moyen d'engins fixes de fond (palangres, filets maillants). Les captures de la pêche côtière sont effectuées au moyen d'engins fixes (palangre, filet maillant ou nasse)⁶. Il s'agit de la deuxième espèce de poisson la plus importante capturée au Groenland, tandis que dans l'UE, les principaux pays de pêche sont le Danemark, la France, le Portugal, l'Espagne et le Royaume-Uni. Les mesures de gestion comprennent les totaux admissibles de captures, qui sont fixés chaque année sur la base d'avis scientifiques⁷.

En Europe, le poisson est surtout consommé sous forme de filets, de longues ou de plats cuisinés, comme les soupes de poisson ou les produits panés⁸.

² Agrégation EUMOFA pour les espèces (Métadonnées 2, Annexe 3 : <http://eumofa.eu/supply-balance-and-other-methodologies>

³ Annexe 3 : <http://eumofa.eu/supply-balance-and-other-methodologies>

⁴ Le tableau 1.2 de l'annexe contient des données supplémentaires sur les groupes de produits.

⁵ <http://www.fao.org/fishery/species/2544/en>

⁶ <https://www.dfo-mpo.gc.ca/fisheries-peches/ifmp-gmp/groundfish-poisson-fond/2019/halibut-fletan-eng.htm#toc1>

⁷ Règlement du Conseil (UE) 2020/123 <https://eur-lex.europa.eu/legal-content/EN/TXT/PDF/?uri=CELEX:32020R0123&from=EN>

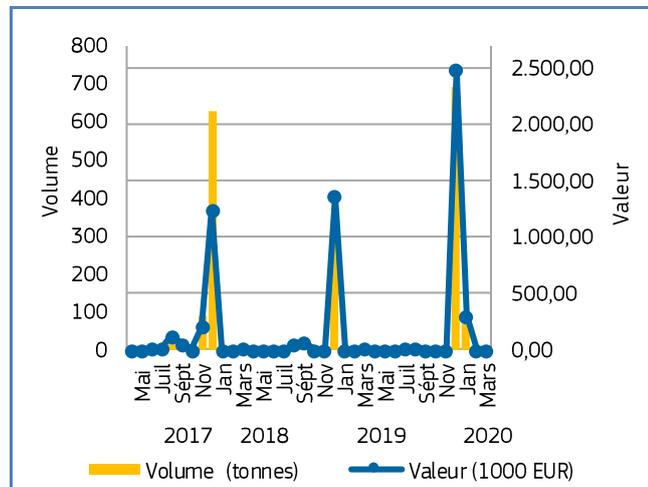
⁸ <https://www.royalgreenland.com/en-us/our-seafood/natural-fish/greenland-turbot/>

Pays sélectionnés

Au **Danemark**, en janvier-mars 2020, les premières ventes de flétan noir n'ont été enregistrées qu'en janvier, avec 0,3 million d'euros et 66 tonnes. Ces chiffres sont nettement supérieurs à ceux de janvier-mars 2019 (où les premières ventes ont été enregistrées en mars à EUR 2.830 et 0,8 tonnes) et janvier-mai 2018, (alors qu'en mars ils étaient d'environ EUR 5.170 et 1 tonne). Les saisons de pêche sont définies par les conditions météorologiques, y compris la glace de mer en hiver, les quotas de pêche et l'abondance du poisson, qui détermine en fin de compte les premières ventes. Habituellement, les ventes sont les plus importantes en novembre-décembre de chaque année, lorsque la pêche est à son pic et que la grande majorité des TACs est exploitée.

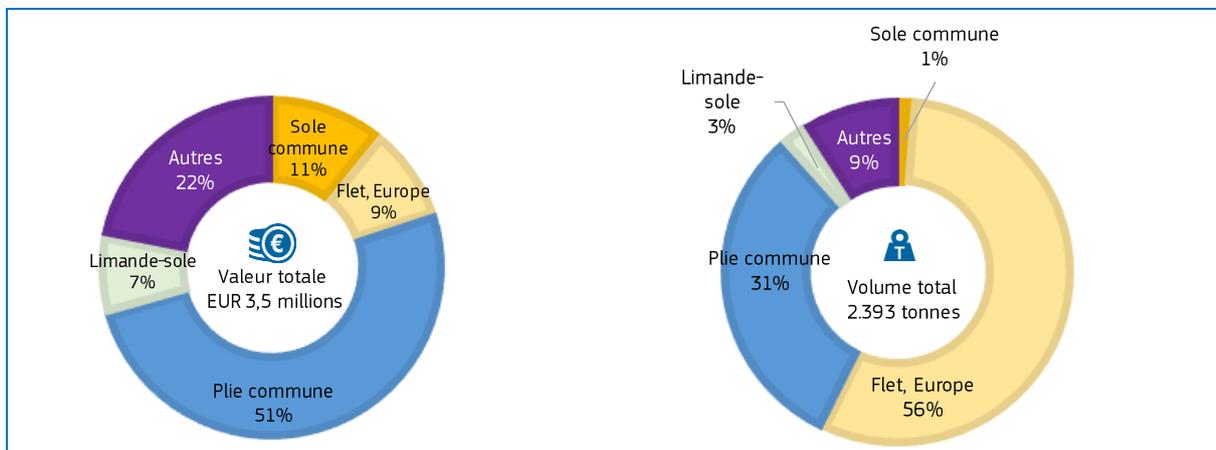
Parmi les espèces de poissons plats vendues au stade de la première vente en mars 2020, la plie européenne représentait 51 % de la valeur totale, tandis que le flet européen était l'espèce dont le volume total était le plus élevé, soit 56 %. Aucune vente de flétan noir n'a été enregistrée en mars en raison de la saisonnalité de la pêche. Hirtshals en mer du Nord est le port où toutes les premières ventes de flétan noir ont été enregistrées en janvier-mars 2020.

Figure 19. **FLÉTAN NOIR : PREMIÈRES VENTES AU DANEMARK**



Source : EUMOFA (mis à jour le 16.05.2020).

Figure 20. **PREMIÈRES VENTES : COMPARAISON DES POISSONS PLATS (ERS) AU DANEMARK, EN VALEUR ET EN VOLUME, MARS 2020**

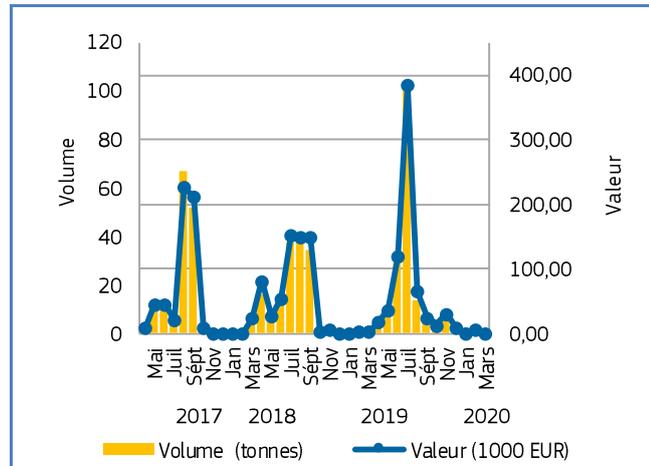


Source : EUMOFA (mis à jour le 16.05.2020).

En **France**, le flétan noir est une espèce accessoire de la pêche hauturière, qui est rarement opérationnelle pendant la période hivernale en raison des conditions climatiques difficiles. En janvier-mars 2020, les premières ventes de flétan noir ont diminué de 13 % en valeur et de 18 % en volume par rapport à la même période en 2019. Par rapport à la période janvier-mars 2018, la valeur et le volume ont chuté de 74 % et 75 %, respectivement.

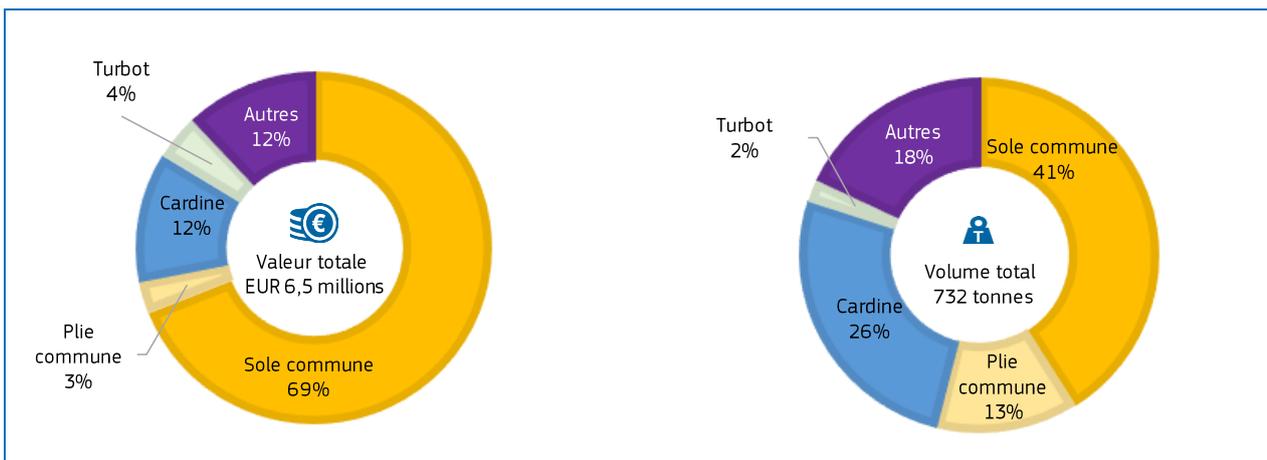
Parmi les poissons plats vendus en mars 2020, la sole commune représentait 69 % de la valeur totale des premières ventes et 41 % du volume total des premières ventes. Aucune vente de flétan noir n'a été enregistrée au cours de ce mois. Les ports de Lorient et de Boulogne-sur-Mer représentent la totalité de la valeur des premières ventes en janvier-mars 2020.

Figure 21. **FLÉTAN NOIR : PREMIÈRES VENTES EN FRANCE**



Source : EUMOFA (mis à jour le 16.05.2020).

Figure 22. **PREMIÈRES VENTES : COMPARAISON DES POISSONS PLATS (ERS) EN FRANCE, VALEUR ET VOLUME, MARS 2020**

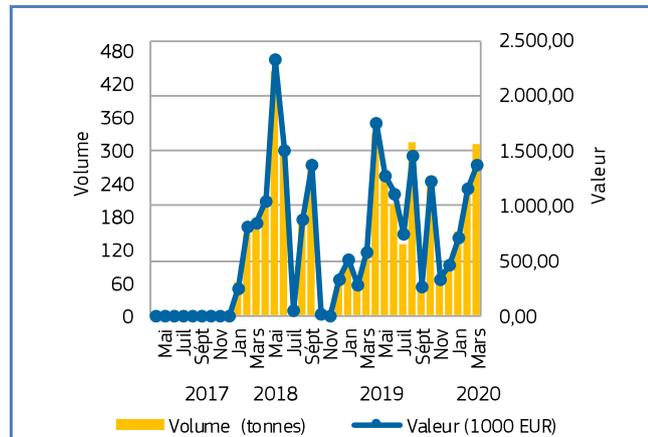


Source : EUMOFA (mis à jour le 16.05.2020).

Le flétan noir est la cible de la flotte espagnole en haute mer lorsqu'il n'y a pas de glace dans les zones d'exploitation. En **Espagne**, en janvier-mars 2020, les premières ventes de flétan noir ont augmenté de 134 % en valeur et de 150 % en volume par rapport à janvier-mars 2019. Par rapport à 2018, la valeur des premières ventes a augmenté de 69 %, tandis que le volume a augmenté de 86 %. Au cours des 36 derniers mois, aucune vente n'a été enregistrée pour certains mois, ce qui pourrait être lié à diverses mesures de gestion de la pêche au flétan noir. Parmi les poissons plats vendus au stade de première vente en mars 2020, le flétan noir représentait 24 % et 26 % de la valeur et du volume totaux respectivement, tandis que la cardine nca⁹ représentait 50 % de la valeur et 53 % du volume.

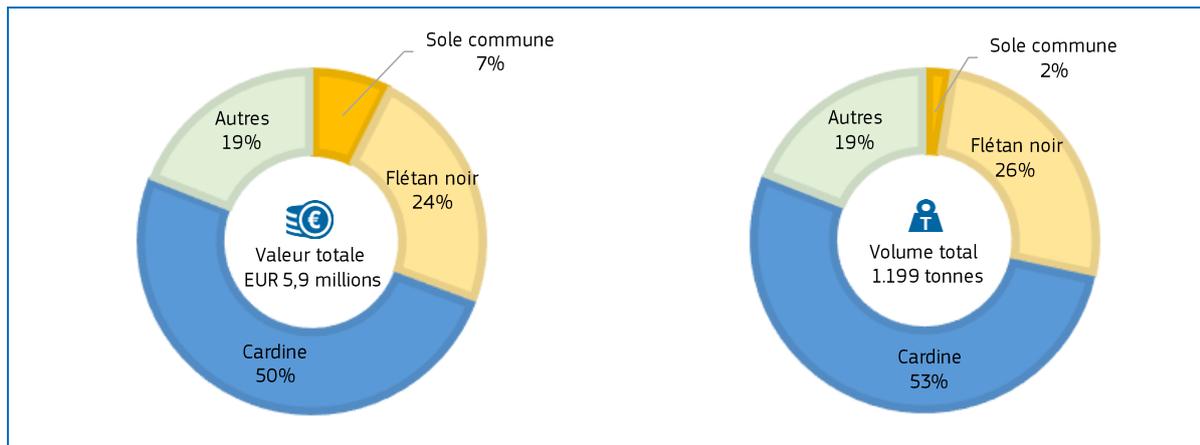
Cangas, Marin, Pontevedra et Vigo sont les ports dans lesquels la totalité des premières ventes ont été enregistrées en janvier-mars 2020.

Figure 23. **FLÉTAN NOIR : PREMIÈRES VENTES EN ESPAGNE**



Source : EUMOFA (mis à jour le 16.05.2020).

Figure 24. **PREMIÈRES VENTES : COMPARAISON DES POISSONS PLATS (ERS) EN ESPAGNE, VALEUR ET VOLUME, MARS 2020**

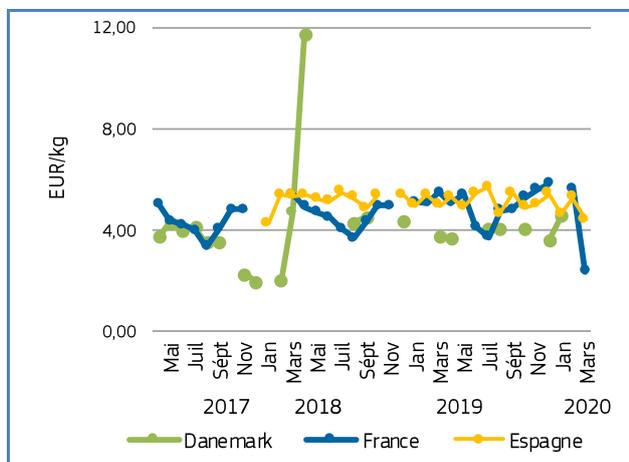


Source : EUMOFA (mis à jour le 16.05.2020).

⁹ Nca - non comptabilisés ailleurs.

Tendance des prix

Figure 25. **FLÉTAN NOIR : PRIX EN PREMIÈRES VENTE
DANS LES PAYS DÉCLARANTS**



Source : EUMOFA (mis à jour le 16.05.2020).

Au cours de la période d'observation de 36 mois (avril 2017-mars 2020), le prix moyen du flétan noir en première vente était le plus élevé en Espagne (5,15 EUR/kg). Ce prix était 24% plus élevé que le prix moyen au Danemark (4,14 EUR/kg) et 10% plus élevé qu'en France (4,69 EUR/kg).

Au **Danemark**, en janvier-mars 2020, le prix moyen du flétan noir était de 4,61 EUR/kg, soit 23 % de plus qu'en mars 2019 et 2 % de moins qu'à la même période en 2018. Au cours des 36 derniers mois, le prix le plus bas a été enregistré en décembre 2017, à 1,98 EUR/kg pour 628 tonnes. Le prix le plus élevé, à 4,69 EUR/kg pour 1 tonne, a été enregistré en mars 2018 (à l'exception de 11,74 EUR/kg pour 12 kg en avril 2018).

En **France**, le prix moyen du flétan noir était de 5,61 EUR/kg en janvier-mars 2020 : 6 % de plus qu'en janvier-mars 2019, et 3 % de plus qu'à la même période en 2018. Au cours de la période observée, le prix le plus bas a été enregistré en août 2017, à 3,37 EUR/kg pour 67 tonnes. Les prix ont atteint un sommet en décembre 2019, lorsque 2 tonnes ont été vendues à 5,88 EUR/kg.

En **Espagne**, en janvier-mars 2020, le prix moyen du flétan noir était de 5,61 EUR/kg, soit une baisse de 6 % par rapport à janvier-mars 2019, et de 9 % par rapport à la même période en 2018. Le prix le plus bas de la période observée a été enregistré en janvier 2018, à 4,27 EUR/kg pour 60 tonnes. Le prix le plus élevé (5,72 EUR/kg pour 130 tonnes) a été observé en juillet 2019, c'est-à-dire pendant la période estivale, lorsque les prix sont généralement les plus élevés.

1.7. Focus sur le turbot



Le turbot (*Scophthalmus maximus* anciennement connu sous le nom de *Psetta maxima*) est un poisson plat qui appartient à la famille des Bothidae. Le turbot est présent dans les eaux côtières peu profondes de la Méditerranée et au nord de la mer de Norvège, mais aussi sur les côtes atlantiques de l'Europe¹⁰. Il vit dans des eaux marines et saumâtres aux fonds sableux et vaseux, jusqu'à des profondeurs de 100 mètres. Le frai a lieu de mai à juillet dans l'Atlantique et plus tôt, de février à avril, en Méditerranée. Le turbot est carnivore. Les juvéniles se nourrissent de

mollusques et de crustacés et les adultes de poissons et de céphalopodes¹¹. C'est l'un des poissons plats dont la croissance est la plus rapide, les femelles grandissant plus vite que les mâles. Dans la mer du Nord, ils peuvent atteindre une longueur d'environ 30 cm (mâles) et 35 cm (femelles) en 3 ans environ. Dans la mer Baltique, la croissance est plus lente. Le turbot peut atteindre une longueur de 1 m et peser 25 kg. L'âge maximum signalé est de 25 ans.

Le turbot est une espèce noble de capture accessoire, capturée dans les pêcheries utilisant le chalut à perches, le chalut à panneaux, le filet maillant et les nasses. La pêche au turbot est encadrée par diverses mesures, dont le total admissible des captures (TAC) combiné avec la barbue. La gestion de la barbue et du turbot dans le cadre d'un TAC combiné par espèce empêche un contrôle efficace des taux d'exploitation d'une seule espèce, ce qui peut entraîner l'écrémage et le rejet des espèces de moindre valeur et la surexploitation du turbot de grande valeur¹². Parmi les autres mesures de gestion figurent une taille

¹⁰ <https://www.seafoodsource.com/seafood-handbook/finfish/turbot>

¹¹ https://ec.europa.eu/fisheries/sites/fisheries/files/docs/body/turbot_en.pdf

¹² <https://www.mcsuk.org/goodfishguide/fish/330>

minimale de conservation de référence de 30 cm (sous-divisions 22-32) et de 45 cm (mer Noire), des restrictions concernant les engins de pêche, telles que le maillage, des fermetures de la pêche dans les sous-divisions 25, 26 et 28 du 1er juin au 31 juillet¹³ et du 15 avril au 15 juin en mer Noire¹⁴.

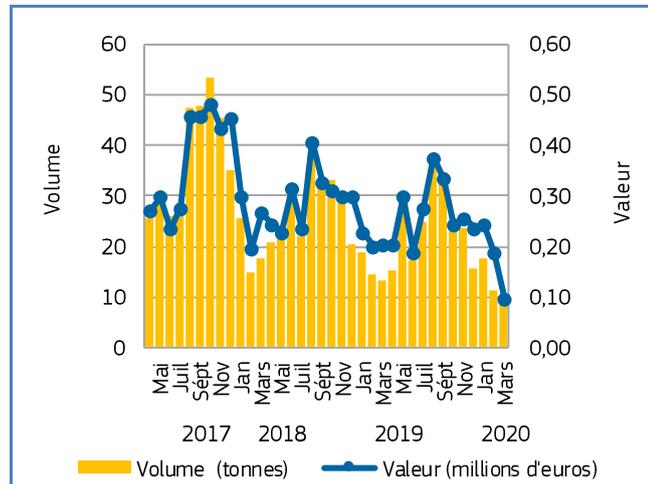
Pays sélectionnés

En **Belgique**, en janvier-mars 2020, les premières ventes de turbot ont diminué de 17 % en valeur et en volume par rapport à la même période en 2019. Par rapport à 2018, les premières ventes ont diminué de 31 % en valeur et de 33 % en volume.

Parmi les poissons plats vendus au stade de la première vente en mars 2020, la sole commune représentait 88 % de la valeur des premières ventes et 62 % du volume. Les ventes de turbot représentaient 2 % de la valeur et du volume des premières ventes.

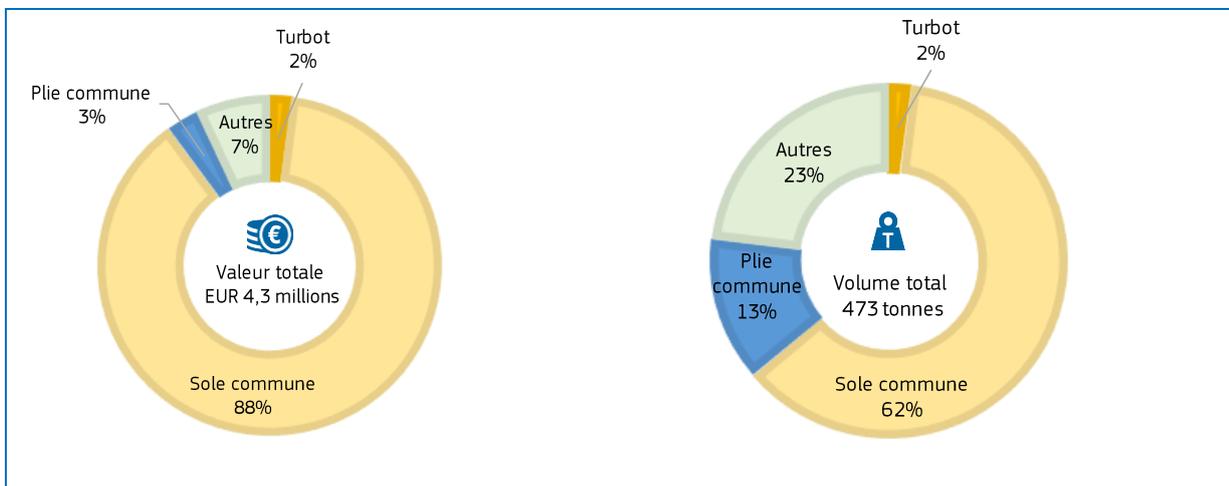
Les ports de Zeebrugge, Ostende et Nieuwpoort, en mer du Nord, ont tous été les premiers à vendre du turbot en janvier-mars 2020.

Figure 26. **TURBOT : PREMIÈRES VENTES EN BELGIQUE**



Source : EUMOFA (mis à jour le 16.05.2020).

Figure 27. **PREMIÈRES VENTES : COMPARAISON DES POISSONS PLATS (ERS) EN BELGIQUE, VALEUR ET VOLUME, MARS 2020**



Source : EUMOFA (mis à jour le 16.05.2020).

¹³ Règlement (UE) 2019/1241 <https://eur-lex.europa.eu/legal-content/EN/TXT/PDF/?uri=CELEX:32019R1241&from=EN>

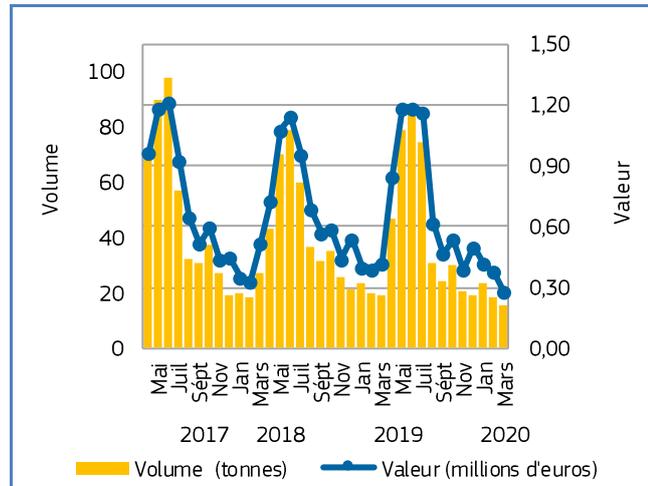
¹⁴ Règlement du Conseil (UE) 2019/2236 <https://eur-lex.europa.eu/legal-content/EN/TXT/PDF/?uri=CELEX:32019R2236&from=EN>

En **France**, en Janvier-Mars 2020, les premières ventes de turbot ont diminué de 12 % en valeur et de 11 % en volume par rapport à la même période en 2019. Par rapport à 2018, la valeur et le volume ont diminué respectivement de 10 % et 13 %.

Parmi les poissons plats vendus en mars 2020, le turbot représentait 4 % de la valeur totale des premières ventes et 2 % du volume (voir fig. 22).

Les ports du Guilvinec, de Port-en-Bessin et des Sables-d'Olonne dans le Golfe de Gascogne ont été les trois premiers ports en termes de valeur à la première vente en Janvier-Mars 2020.

Figure 28. **TURBOT : PREMIÈRES VENTES EN FRANCE**



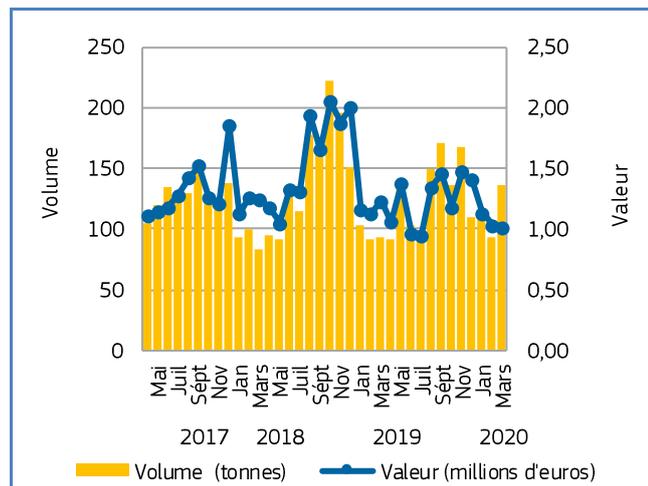
Source : EUMOFA (mis à jour le 16.05.2020).

Aux **Pays-Bas**, en Janvier-Mars 2020, les premières ventes de turbot ont diminué de 10 % en valeur et augmenté de 19 % en volume, par rapport à la même période en 2019. Par rapport à 2018, la valeur a diminué de 12 %, tandis que le volume a augmenté de 23 %.

Parmi les poissons plats vendus en mars 2020, le turbot représentait 12 % de la valeur totale des premières ventes et 8 % du volume. La sole commune était l'espèce la plus importante en valeur, avec 63 % de la valeur totale des premières ventes, tandis que la plie européenne était l'espèce qui en représentait le plus grand volume, avec 42 % du volume total des premières ventes.

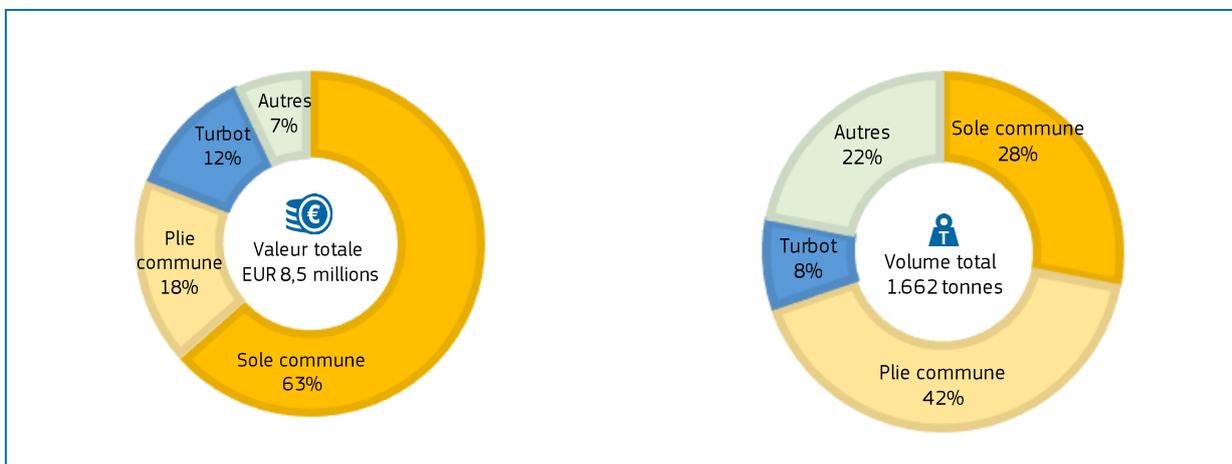
Les ports d'Urk et d'IJmuiden/Velsen étaient responsables de 70 % de la valeur totale des premières ventes en Janvier-Mars 2020.

Figure 29. **TURBOT : PREMIÈRES VENTES AUX PAYS-BAS**



Source : EUMOFA (mis à jour le 16.05.2020).

Figure 30. **PREMIERES VENTES : COMPARAISON DES POISSONS PLATS (ERS) AUX PAYS-BAS, EN VALEUR ET EN VOLUME, MARS 2020**



Source : EUMOFA (mis à jour le 16.05.2020).

Tendances des prix

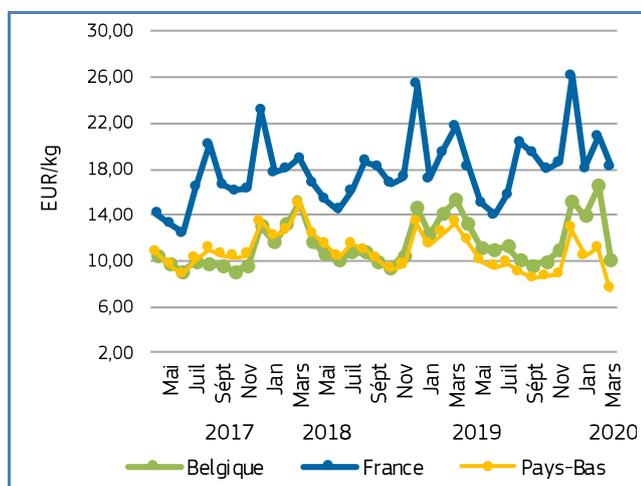
Sur la période de 36 mois allant d'avril 2017 à mars 2020, le prix moyen du turbot le plus élevé parmi les pays sélectionnés a été enregistré en France, à 17,85 EUR/kg. C'est 56 % plus élevé qu'en Belgique (11,45 EUR/kg), et 66 % plus élevé qu'aux Pays-Bas (10,77 EUR/kg).

En **Belgique**, en janvier-mars 2020, le prix moyen du turbot (13,67 EUR/kg) est resté stable par rapport à l'année précédente, alors qu'il était en hausse de 4 % par rapport à la même période en 2018. Le prix le plus bas observé au cours de la période de 36 mois a été en octobre 2017 (9,02 EUR/kg pour 53 tonnes), tandis que le prix le plus élevé a été enregistré en février 2020 (16,54 EUR/kg pour environ 11 tonnes). Généralement, les prix les plus élevés sont enregistrés en hiver, lorsque l'offre est limitée.

En **France**, en janvier-mars 2020, le prix moyen du turbot était de 18,99 EUR/kg, soit une baisse de 2 % par rapport à janvier-mars 2019, et une augmentation de 4 % par rapport à la même période en 2018. Le prix le plus bas a été enregistré en juin 2017, à 12,41 EUR/kg pour 98 tonnes. Le prix le plus élevé a été observé en décembre 2019, à 26,12 EUR/kg pour 19 tonnes. Le prix est le plus élevé en décembre, en raison d'une forte demande pendant la période de Noël.

Aux **Pays-Bas**, le prix moyen du turbot en janvier-mars 2020 était de 9,39 EUR/kg. C'est 24 % de moins qu'en janvier-mars 2019, et 29 % de moins qu'à la même période en 2018. Au cours des 36 derniers mois, le prix en première vente est tombé à sa valeur la plus basse en mars 2020, lorsque 137 tonnes de turbot ont été vendues, pour atteindre 7,47 EUR/kg. Cette baisse significative du prix est étroitement liée à une diminution de la demande due aux restrictions liées au COVID-19. Le prix le plus élevé a été observé en mars 2018, à 14,95 EUR/kg, alors que l'offre totale s'élevait à 84 tonnes. Habituellement, le prix culmine deux fois au cours de l'année, en décembre et en mars.

Figure 31. **TURBOT : PRIX EN PREMIERE VENTE DANS LES PAYS SELECTIONNES**



Source : EUMOFA (mis à jour le 16.05.2020).

Nous avons déjà parlé du **turbot** dans les numéros précédents du *Bulletin mensuel* :

Premières ventes : France, Portugal, Suède (1/2018).

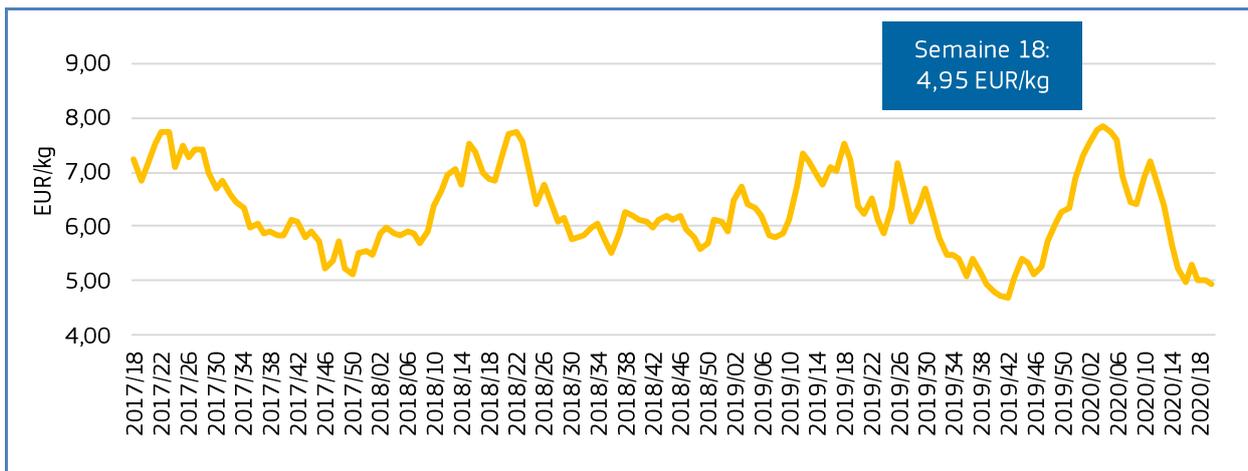
Sujet du mois : Le turbot dans l'UE (7/2018).

2. Importations extra-UE

Chaque mois, les prix hebdomadaires des importations extra-UE (valeurs moyennes par semaine, en euros par kg) sont examinés pour neuf espèces. Chaque mois, les trois espèces les plus importantes en termes de valeur et de volume sont examinées : le saumon atlantique entier frais de Norvège, les filets de lieu d'Alaska congelés de Chine et les crevettes tropicales congelées (genre *Penaeus*) d'Équateur. Les six autres espèces changent chaque mois : trois d'entre elles appartiennent au groupe de produits du mois (dans ce numéro, les poissons plats). Ce mois-ci, les espèces présentées sont la plie fraîche ou réfrigérée d'Islande, le turbot frais ou réfrigéré de Norvège et la sole fraîche ou réfrigérée d'Islande. Les trois autres espèces sont choisies au hasard et, ce mois-ci, comprennent les filets congelés de listao ou de bonite de la République de Corée, les moules préparées ou en conserve du Chili et le lieu noir congelé de Norvège.

Le prix hebdomadaire du **saumon atlantique frais et entier** (*Salmo salar*, code NC 03021400) importé de **Norvège** s'élevait à 4,95 EUR/kg pendant la **semaine 18** (à partir du 27 avril). Ce prix représente une baisse par rapport à la moyenne des quatre semaines précédentes (5,08 EUR/kg) et à l'année précédente (6,37 EUR/kg), de 3 % et 22 % respectivement. Le prix du saumon atlantique frais et entier était légèrement inférieur (-1%) à celui de la semaine précédente (semaine 17), ce qui correspond à une baisse de 27 % en volume. Les importations de la semaine 18 se sont élevées à 8.100 tonnes, soit 25 % de moins que la moyenne des quatre semaines précédentes et une baisse de 28 % par rapport à l'année précédente. La baisse de la demande et la réduction des activités de la société de transport en raison des vacances de Pâques en Norvège ont entraîné une diminution du volume importé ainsi que du prix. Au cours des trois dernières années, le prix a affiché une tendance à la baisse, tandis que le volume a augmenté modérément. En 2020, après avoir atteint un pic de 7,19 EUR/kg pendant la semaine 10 (à partir du 2 mars), le prix a ensuite fortement baissé (-31 %).

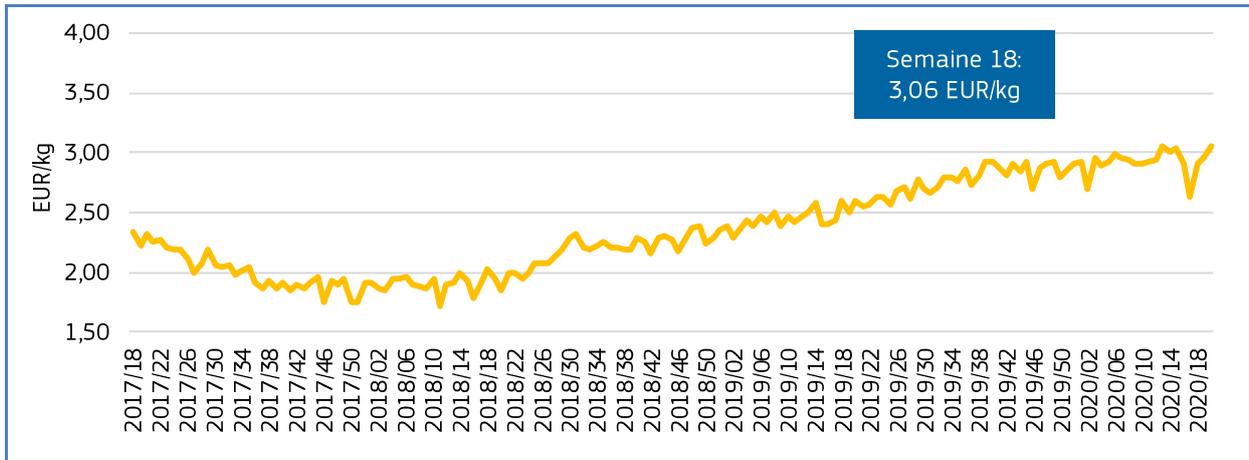
Figure 32. PRIX À L'IMPORTATION DU SAUMON ATLANTIQUE, FRAIS ET ENTIER EN PROVENANCE DE NORVÈGE



Source : Commission européenne (mise à jour 16.05.2020).

Pour les **filets congelés de lieu d'Alaska** (*Theragra chalcogramma*, code NC 03047500) importés de **Chine**, le prix de la **semaine 18** était de 3,06 EUR/kg, soit 7 % de plus que la moyenne des quatre semaines précédentes (2,85 EUR/kg), et 18 % de plus que la même semaine en 2019 (2,60 EUR/kg). Le prix des filets de lieu d'Alaska congelés était de 3 % supérieur à celui de la semaine précédente (semaine 17), ce qui correspond à une baisse substantielle du volume (-45 %), qui peut être liée à la baisse de la demande de produits importés de Chine. Le volume total s'est élevé à 395 tonnes, soit 72 % de moins que la moyenne des quatre semaines précédentes, et 83 % de moins que la même semaine en 2019. Depuis le début de l'année 2020, le prix et le volume du lieu d'Alaska ont considérablement fluctué et ont affiché une tendance générale à la baisse, bien que le volume ait diminué à un rythme plus rapide.

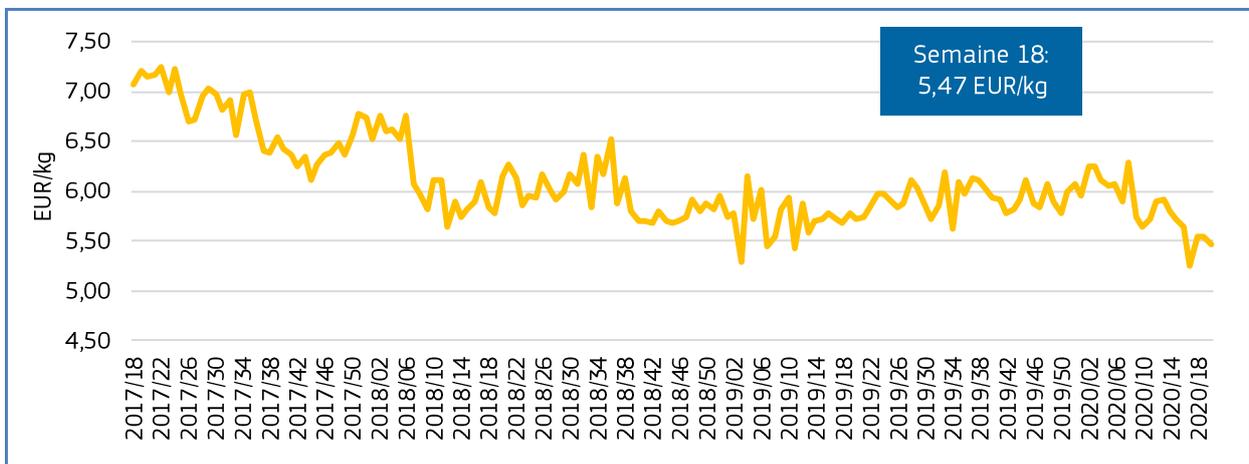
Figure 33. PRIX À L'IMPORTATION DE LIEU D'ALASKA, FILETS SURGELES EN PROVENANCE DE CHINE



Source : Commission européenne (mise à jour 16.05.2020).

Le prix des **crevettes tropicales congelées** (genre *Penaeus*, code NC 03061792) de l'**Équateur** était de 5,47 EUR/kg à la **semaine 18** : inchangé par rapport à la moyenne des quatre semaines précédentes (5,49 EUR/kg), et en baisse de 4 % par rapport à la même semaine en 2019 (5,72 EUR/kg). Le prix a baissé de 1 % par rapport à la semaine précédente (semaine 17), ce qui correspond à une diminution de 70 % en volume. Le volume de la semaine 18 (565 tonnes) a représenté une baisse significative par rapport à la moyenne des quatre semaines précédentes et à la même semaine en 2019 (-74 % et -76 %, respectivement). Ce produit a connu de fortes fluctuations de l'offre. Au cours des trois dernières années, le prix des crevettes tropicales congelées a affiché une tendance générale à la baisse. En 2020, le prix a fluctué, et d'un pic de 6,29 EUR/kg dans la semaine 6 (débutant le 3 février), le prix a depuis lors baissé de 13 %, principalement en raison d'un impact de la crise COVID-19.

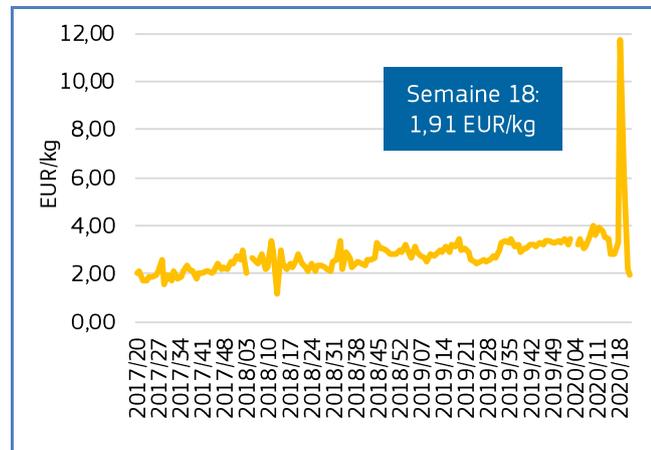
Figure 34. PRIX À L'IMPORTATION DES CREVETTES TROPICALES CONGELÉES DE L'ÉQUATEUR



Source : Commission européenne (mise à jour 16.05.2020).

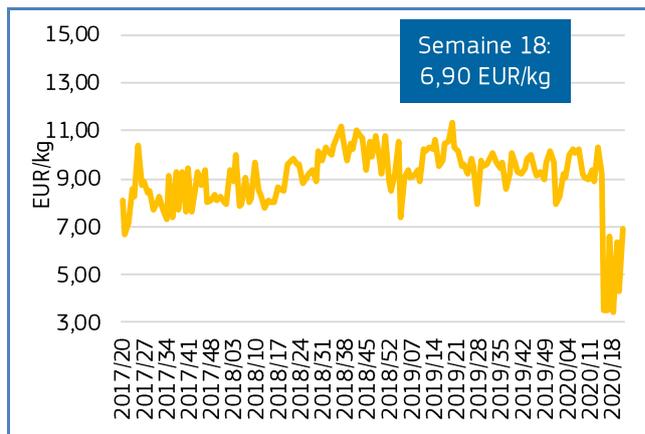
Le prix de la **plie fraîche ou réfrigérée** (*Pleuronectes platessa*, code NC 03022200) importée d'**Islande** était de 1,91 EUR/kg à la **semaine 18**. Ce prix était nettement inférieur à celui des deux semaines précédentes avec une moyenne de 5,83 EUR/kg sur quatre semaines et la même semaine en 2019, où les prix étaient de 2,92 EUR/kg (-67% et -35%, respectivement). La flambée des prix (11,74 EUR/kg en semaine 15) correspond à une offre record de 145 kg seulement. Le volume enregistré au cours de la semaine 18 (44 tonnes) était nettement supérieur à la moyenne des quatre semaines précédentes (+193 %), et inférieur de 70 % à celui de la même semaine en 2019 (144 tonnes). Si l'on fait abstraction du pic isolé, les prix ont fluctué entre 1,17 et 6,31 EUR/kg. Dans l'ensemble, entre la 16e semaine de 2017 et la fin de 2019, les prix ont augmenté alors que le volume a diminué. Depuis la première semaine de 2020, les prix ont lentement diminué, tandis que le volume a modérément augmenté.

Figure 35. **PRIX À L'IMPORTATION DE LA PLIE FRAICHE OU RÉFRIGÉRÉE EN PROVENANCE D'ISLANDE**



Source : Commission européenne (mise à jour 16.05.2020).

Figure 36. **PRIX À L'IMPORTATION DU TURBOT FRAIS OU RÉFRIGÉRÉ EN PROVENANCE DE NORVÈGE**

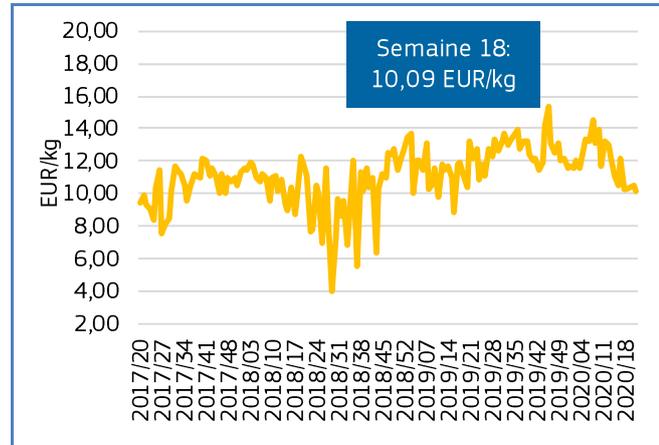


Source : Commission européenne (mise à jour 16.05.2020).

Le prix du **turbot frais ou réfrigéré** (*Psetta maxima*, code NC 03022400) en provenance de **Norvège** était de 6,90 EUR/kg à la **semaine 18**. Ce prix était 33 % plus élevé que la moyenne des quatre semaines précédentes (5,17 EUR/kg), et inférieur (-32%) à celui de la même semaine en 2019 (10,11 EUR/kg). Le prix du produit a varié entre un minimum de 3,39 EUR/kg pendant la 15e semaine de 2020 et un maximum de 11,35 EUR/kg pendant la 16e semaine de 2019. Le volume enregistré au cours de la semaine 18 en 2020 (377 kg) était sensiblement inférieur à la moyenne des quatre semaines précédentes et à la même semaine en 2019 (-42 % et -83 %, respectivement). En 2020, tant les prix que le volume ont affiché une forte volatilité hebdomadaire. Depuis le début de l'année, les prix ont baissé (renversant la tendance de la semaine 17 de 2017 à la semaine 52 de 2019). La chute significative de la demande (par exemple, la fermeture du secteur de la restauration) et l'incertitude du marché de l'UE liée à la crise COVID-19 ont provoqué une chute spectaculaire de des volumes importés et des prix.

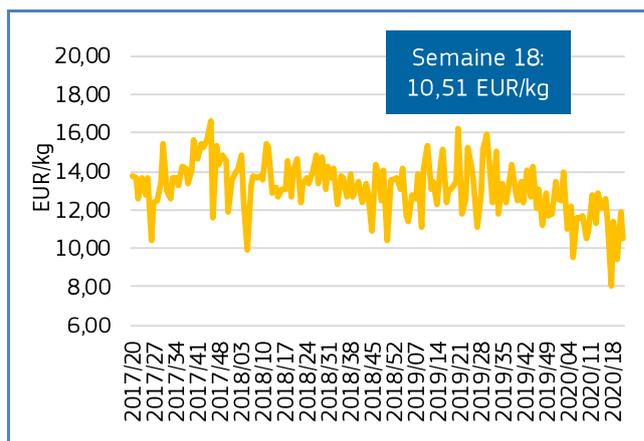
Pour les **soles** (*Solea* spp, code NC 03022300) d'**Islande, à l'état frais ou réfrigéré**, le prix de la **semaine 18** était de 10,09 EUR/kg : 3 % de moins que la moyenne des quatre semaines précédentes (10,36 EUR/kg), et 17 % de moins que la même semaine de l'année précédente (12,10 EUR/kg). Le prix et le volume ont tous deux connu des fluctuations hebdomadaires. Les prix ont oscillé entre semaine 25 de 2018 à 15,31 EUR/kg et semaine 42 de 2019, mais ont montré une tendance générale à la hausse au cours des deux dernières années, parallèlement à une diminution de l'offre. Le volume de 3 tonnes de la semaine 18 était inférieur à la moyenne des quatre semaines précédentes (de 4 tonnes) et à la même semaine de 2019, où le volume était de 6 tonnes (-7 % et -42 %, respectivement). Depuis le début de l'année 2020, le prix et le volume ont tous deux diminué.

Figure 37. **PRIX À L'IMPORTATION DE LA SOLE FRAÎCHE OU RÉFRIGÉRÉE EN PROVENANCE D'ISLANDE**



Source : Commission européenne (mise à jour 16.05.2020).

Figure 38. **PRIX À L'IMPORTATION DES FILETS CONGELÉS DE LISTAO OU DE BONITE À VENTRE RAYÉ EN PROVENANCE DE LA RÉPUBLIQUE DE CORÉE**

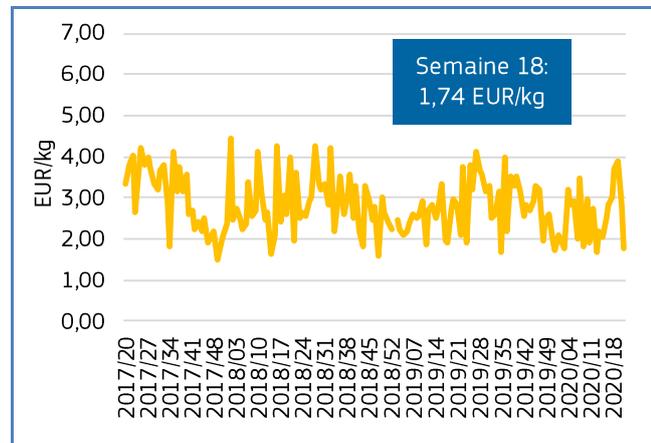


Source : Commission européenne (mise à jour 16.05.2020).

Le prix des **filets congelés de listao ou de bonite à ventre rayé** (*Euthynnus (Katsuwonus) pelamis*, code NC 03048700) de la **République de Corée** était de 10,51 EUR/kg à la **semaine 18**. Ce chiffre est supérieur à la moyenne des quatre semaines précédentes (10,19 EUR/kg, +3 %) et inférieur de 11 % à celui de l'année précédente (lorsque les prix étaient 11,80 EUR/kg). Les prix et le volume présentent de fortes fluctuations hebdomadaires, et la majorité des prix se situent entre 12 et 15 EUR/kg. Les prix ont affiché une lente tendance à la baisse au cours des trois dernières années, tandis que le volume est resté stable. Le volume enregistré de 47 tonnes au cours de la semaine 18 était nettement inférieur à celui des quatre semaines précédentes (71 tonnes, -34%) et à celui de l'année précédente (92 tonnes, -49%). Depuis la première semaine de 2020, les prix ont baissé plus fortement, tandis que le volume importé a affiché une légère tendance à la hausse. Les importations de l'UE de ce produit sont utilisées pour la transformation ultérieure, et la France et l'Italie sont les principaux importateurs de l'UE.

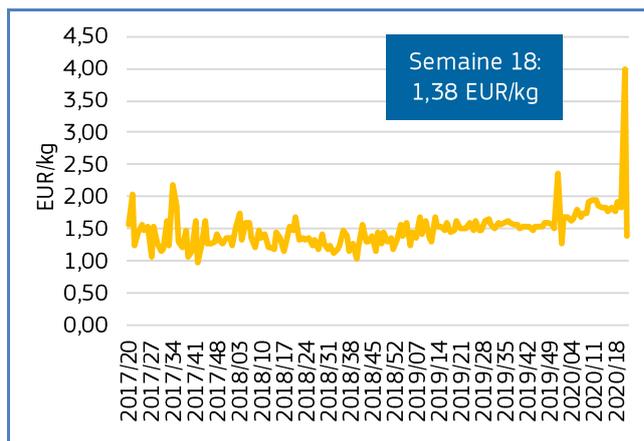
Le prix des **préparations ou conserves de moules** en récipients hermétiques (code NC 16055310) en provenance du **Chili** a atteint 1,74 EUR/kg au cours de la **semaine 18**, ce qui est inférieur à la moyenne des quatre semaines précédentes (3,34 EUR/kg, -48 %), et l'année précédente (2,08 EUR/kg, -16 %). Le volume enregistré de 20 tonnes au cours de la semaine 18 était nettement inférieur à la moyenne des quatre semaines précédentes (232 tonnes, -91 %) et à celle de l'année précédente (107 tonnes, -81 %). Les prix ont connu des fluctuations hebdomadaires et ont oscillé de 1,49 (semaine 45 de 2017) à 4,45 EUR/kg (semaine 49 de 2017). Le prix et le volume ont tous deux affiché une tendance à la baisse sur la période comprise entre la semaine 17 de 2017 et la semaine 52 de 2019. Depuis la semaine 1 de 2020, cette tendance s'est inversée tant pour le prix que pour l'offre. La France et l'Espagne sont les principaux importateurs de l'UE.

Figure 39. **PRIX À L'IMPORTATION DE MOULES PRÉPARÉES DU CHILI**



Source : Commission européenne (mise à jour 16.05.2020).

Figure 40. **PRIX À L'IMPORTATION DU LIEU NOIR CONGELÉ EN PROVENANCE DE NORVÈGE**



Source : Commission européenne (mise à jour 16.05.2020).

Le prix du lieu noir **congelé** (*Pollachius virens*, code NC 03036500) de **Norvège** était de 1,38 EUR/kg au cours de la **18e semaine**, ce qui représente une baisse significative par rapport à l'année précédente une moyenne de quatre semaines (2,37 EUR/kg, -42 %), et une baisse de 8 % par rapport à l'année précédente (1,49 EUR/kg). La flambée des prix (3,99 EUR/kg en semaine 15) correspond à une baisse du volume (22 tonnes) la semaine précédente (semaine 14, dont le volume était de 82 tonnes). Le volume enregistré de 745 tonnes au cours de la semaine 18 était nettement supérieur à la moyenne des quatre semaines (de 203 tonnes, +266 %), et inférieur à l'année précédente (776 tonnes, -4 %). Les prix ont fluctué de 0,97 à 3,99 EUR/kg (mais la tendance a été à la hausse sur la période observée). Dans le même temps, l'offre a également augmenté.

3. Consommation

3.1. LA CONSOMMATION DES MÉNAGES DANS L'UE

En mars 2020, par rapport à mars 2019, la consommation de produits frais de la pêche et de l'aquaculture a diminué à la fois en volume et en valeur en France, en Irlande, en Italie et en Pologne. En Allemagne et en Espagne, le volume a diminué alors que la valeur a augmenté. Dans le reste des États membres analysés, la consommation a augmenté à la fois en volume et en valeur.

La baisse observée en Italie est principalement due à une réduction de la consommation d'anchois, de poulpe et de calmar (respectivement -52 %, -46 % et -47 %). En France, la baisse de la consommation de cabillaud et de lieu noir a contribué à la diminution globale de la consommation des ménages.

Une hausse de la consommation de saumon et de maquereau (+28% chacun) est à l'origine des augmentations observées au Danemark, tandis qu'aux Pays-Bas, le saumon et le cabillaud ont contribué à l'augmentation globale (+21% et +39%, respectivement).

Table 3. MARS VUE D'ENSEMBLE DES PAYS DÉCLARANTS (volume en tonnes et valeur en millions d'euros)

Pays	Consommation par habitant 2017* (équivalent poids vif, LWE) kg/personne/an	Mars 2017		Mars 2019		Février 2020		Mars 2020		Évolution de Mars 2019 à Mars 2020	
		Volume	Valeur	Volume	Valeur	Volume	Valeur	Volume	Valeur	Volume	Valeur
Allemagne	13,4	6.485	96,73	5.195	78,16	5.772	94,00	4.934	82,13	5%	5%
Danemark	27,0	978	16,77	953	15,14	1.019	17,81	1.191	19,20	25%	27%
Espagne	45,6	53.238	405,95	52.134	396,52	47.722	388,85	49.996	412,96	4%	4%
France	33,7	19.287	215,10	17.948	211,09	16.675	206,62	13.851	179,05	23%	15%
Hongrie	5,6	458	2,45	260	1,58	479	3,03	298	1,79	15%	13%
Irlande	23,0	1.283	18,51	1.463	21,14	960	13,55	1.020	15,12	30%	28%
Italie	30,9	30.140	322,75	32.600	338,43	22.978	246,42	22.794	240,59	30%	29%
Pays-Bas	21,1	2.956	47,61	2.915	47,16	2.473	39,29	3.106	53,25	7%	13%
Pologne	15,0	5.055	30,56	4.956	30,18	4.081	27,20	3.897	24,73	21%	18%
Portugal	56,8	4.782	31,43	10.557	69,78	4.454	29,93	11.453	77,09	8%	10%
Suède	26,6	1.082	13,51	701	9,69	859	11,94	759	10,21	8%	5%

Source : EUMOFA, basé sur Europanel (mis à jour le 22.05.2020).

*Les données sur la consommation par habitant de tous les poissons et fruits de mer pour tous les États membres de l'UE sont disponibles à l'adresse suivante https://eumofa.eu/documents/20178/157549/EN_The+EU+poisson+marché_2020.pdf

Au cours des trois dernières années, la consommation moyenne des ménages en produits frais de la pêche et de l'aquaculture au mois de mars a été supérieure à la moyenne annuelle, tant en volume qu'en valeur, dans la plupart des États membres étudiés. Les seules exceptions à cette règle sont la Hongrie, où la consommation a été inférieure à la moyenne, et l'Espagne et la Suède, où le volume a été supérieur, mais la valeur inférieure à la moyenne annuelle.

Les données les plus récentes sur la consommation hebdomadaire (jusqu'à la semaine 24 de 2020) sont disponibles sur le site web de l'EUMOFA, et peuvent être consultées [ici](#).

3.2. Palourde et autres vénérédés frais

Habitat : Ce sont des mollusques qui passent la plupart de leur vie partiellement enfouis dans le sable du fond de l'océan.

Zone de capture : Mer Méditerranée (côtes de l'Espagne et de l'Italie) ; Atlantique Nord-Est (côtes du Royaume-Uni, de la France, de l'Espagne et du Portugal)¹⁵.

Les pays producteurs de l'UE : Italie, France, Irlande, Pays-Bas.

Méthode de production : Capture et élevage.

Principaux consommateurs dans l'UE : Italie, France, Espagne, Portugal.

Présentation : Décortiqué ou non.

Préservation : Vivant, frais, réfrigéré, congelé, naturel ou mariné, congelé en sauce, en conserve, en salade et en plats cuisinés.

Moyens de préparation : Principalement cuit, farci au four ; servi avec des pâtes (en Italie).



3.2.1. Aperçu général de la consommation des ménages en Italie et au Portugal

Le Portugal est l'État membre de l'UE qui a la plus forte consommation apparente de produits de la pêche et de l'aquaculture par habitant. En 2017, elle était de 56,8 kg, soit plus du double de la moyenne de l'UE, qui est de 24,3 kg par habitant. Toutefois, la consommation apparente portugaise a légèrement diminué de 0,2 % par rapport à l'année précédente¹⁶.

L'Italie fait également partie des États membres de l'UE où la consommation apparente est élevée - 30,9 kg par habitant en 2017. Ce chiffre est supérieur de 27 % à la moyenne de l'UE, mais reste inférieur de 46 % à la consommation par habitant au Portugal. Par rapport à 2016, la consommation apparente en Italie a légèrement diminué (de 0,6 %). Pour en savoir plus sur la consommation apparente par habitant dans l'UE, voir le tableau 3.

Au cours des trois dernières années, la consommation de palourdes et autres vénérédés frais par les ménages italiens a été plus de cinq fois supérieure à celle du Portugal. Les consommateurs italiens ont également dépensé plus pour un kilogramme de palourdes et autres vénérédés frais - 9,71 EUR/kg en moyenne, soit plus de trois fois plus que les consommateurs portugais, qui ont dépensé 2,98 EUR/kg en moyenne.

Nous avons déjà parlé de la **palourde** dans les numéros précédents du *Bulletin mensuel* :

Premières ventes : France au [1/2019](#), [5/2017](#) ; Italie au [1/2019](#), [5/2017](#) ; Portugal au [1/2019](#), [5/2017](#) ; Royaume-Uni au [5/2017](#).

Consommation : Italie [3/2018](#), [10/2016](#) ; Portugal [3/2018](#), [10/2016](#).

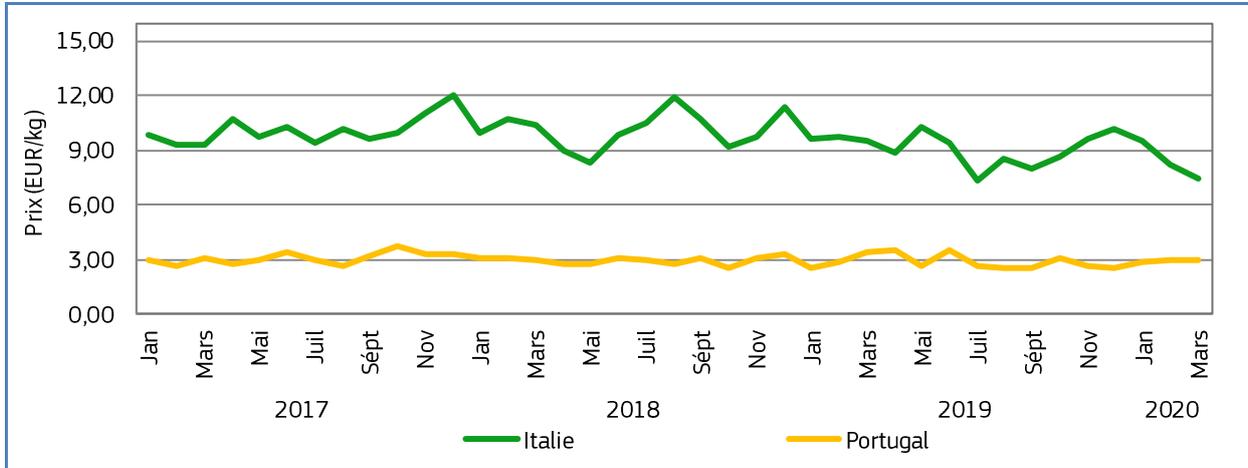
Importation extra-UE : Chili [6/2018](#).

Sujet du mois : Pêche et aquaculture de la palourde [10/2018](#).

¹⁵ <https://www.eumofa.eu/documents/20178/114144/MH+3+2018.pdf>

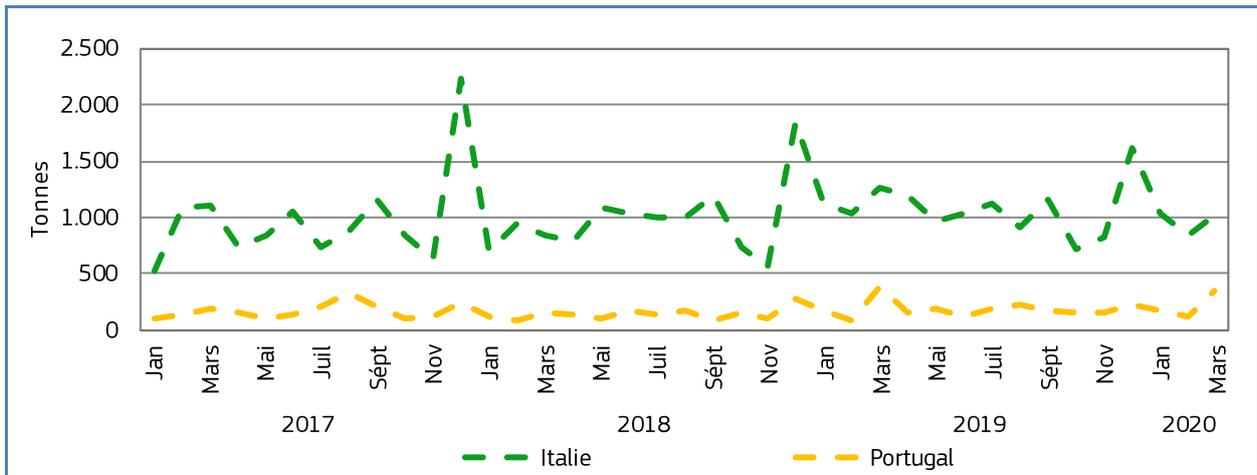
¹⁶ 2017 est l'année la plus récente pour laquelle des données sont disponibles.

Figure 41. **PRIX DES PALOURDES FRAÎCHES ACHETÉES PAR LES MENAGES**



Source : EUMOFA, basé sur Europanel (mis à jour le 22.05.2020).

Figure 42. **ACHATS DE PALOURDES FRAÎCHES PAR LES MENAGES**



Source : EUMOFA basé sur Europanel (mis à jour le 22.05.2020).

3.2.2. Tendances de la consommation en Italie

Tendance à long terme (janvier 2017 à mars 2020) : Diminution des prix et augmentation des volumes.

Prix moyen annuel : 10,13 EUR/kg (2017), 10,15 EUR/kg (2018), 9,16 EUR/kg (2019).

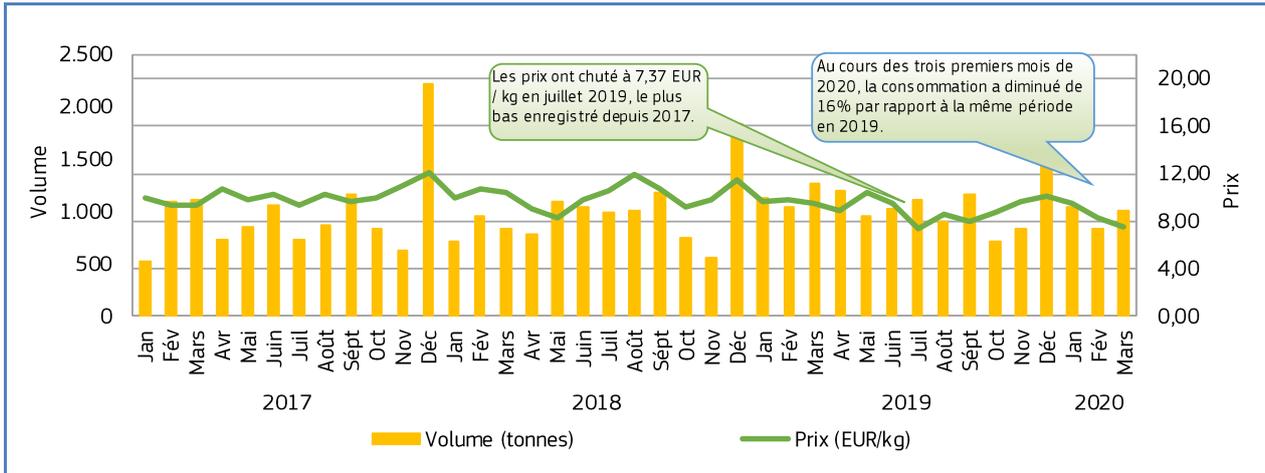
Consommation annuelle : 11.806 tonnes (2017), 11.751 tonnes (2018), 12.971 tonnes (2019).

Tendance à court terme (janvier 2020 à mars 2020) : Baisse des prix et légère augmentation des volumes.

Prix moyen : 8,42 EUR/kg.

Consommation moyenne : 2.890 tonnes.

Figure 43. **PRIX AU DÉTAIL ET VOLUME DES PALOURDES ET AUTRES VENERIDES FRAIS ACHETÉES PAR LES MENAGES EN ITALIE**



Source : EUMOFA, basé sur Europanel (mis à jour le 22.05.2020).

3.2.3. Tendances de la consommation au Portugal

Tendance à long terme (janvier 2017 à mars 2020) : Diminution des prix et augmentation des volumes.

Prix moyen annuel : 3,10 EUR/kg (2017), 2,97 EUR/kg (2018), 2,90 EUR/kg (2019).

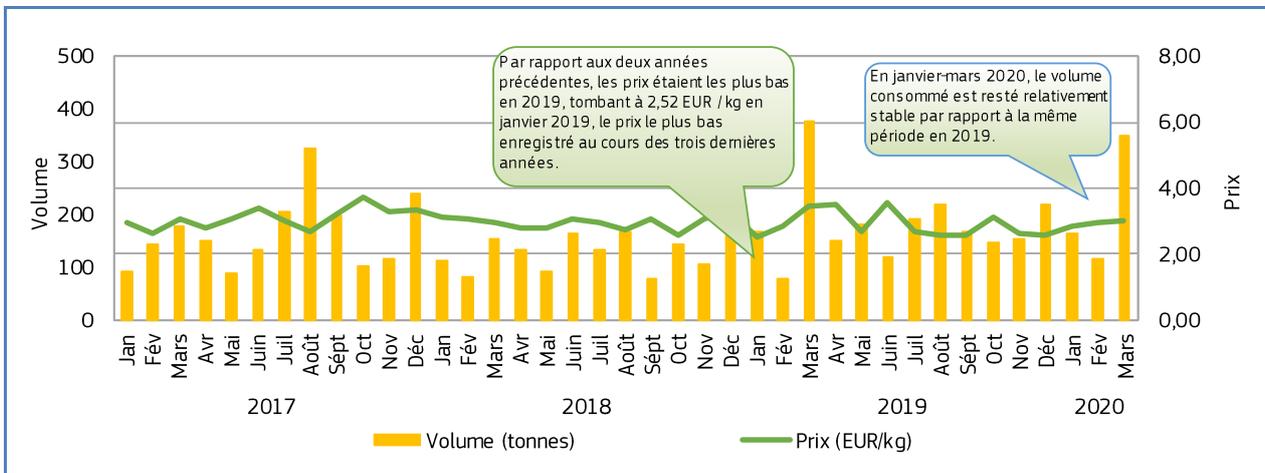
Consommation annuelle : 1.978 tonnes (2017), 1.647 tonnes (2018), 2.180 tonnes (2019).

Tendance à court terme (janvier 2020 à mars 2020) : Augmentation du prix et du volume.

Prix moyen : 2,94 EUR/kg.

Consommation moyenne : 629 tonnes.

Figure 44. **PRIX AU DÉTAIL ET VOLUME DES PALOURDES ET VENERIDES FRAIS ACHETÉES PAR LES MENAGES AU PORTUGAL**



Source : EUMOFA, basé sur Europanel (mis à jour le 22.05.2020).

4. Étude de cas - Le commerce de l'UE en 2019

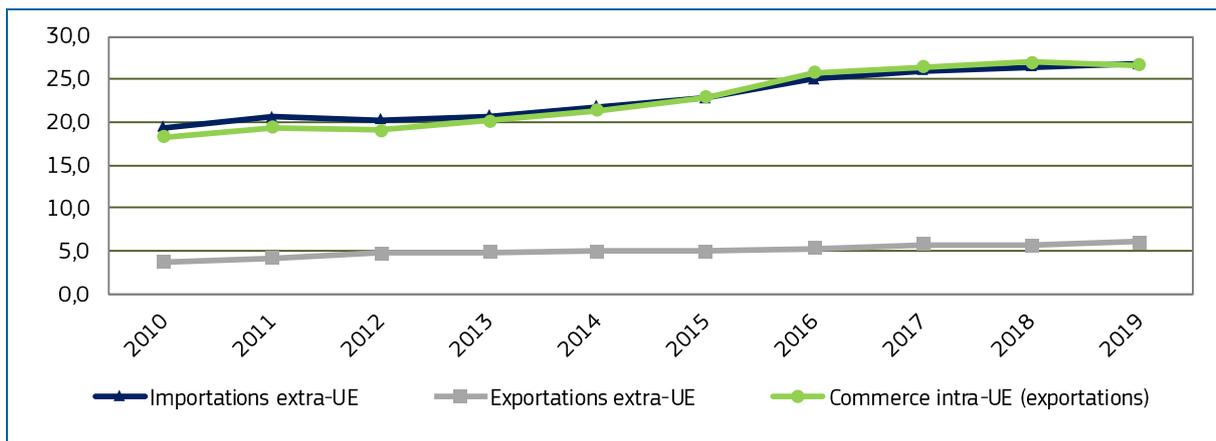
4.1. Tendances des flux commerciaux

Le commerce des produits de la pêche et de l'aquaculture joue un rôle important dans l'UE, l'un des plus grands marchés mondiaux pour la consommation et la production de la pêche et de l'aquaculture. L'UE est le premier marché d'importation de produits de la pêche et de l'aquaculture au monde. En 2018, elle en représentait 34 % (en valeur), suivie par les États-Unis (14 %) et le Japon (9 %). D'ici 2030, on prévoit que l'UE, le Japon et les États-Unis représenteront 32 % du total des importations mondiales en termes de volume de poisson destiné à la consommation humaine, l'UE représentant 18 % des importations mondiales (soit une augmentation de 4,3 % par rapport à 2018)¹⁷.

Dans l'UE, la demande de produits de la mer dépasse largement l'offre intérieure, ce qui fait des importations un élément clé du commerce. Si les exportations des États membres de l'UE sont faibles par rapport aux importations, elles consistent en une grande variété de produits et sont destinées aux autres États membres, ainsi qu'aux marchés extérieurs des pays tiers. Le commerce, principal indicateur pour mesurer l'évolution du marché, a connu une croissance continue au cours des dix dernières années ; toutefois, la croissance s'est ralentie ces dernières années.

En 2019, les importations de l'UE en provenance de pays tiers (importations extra-UE) sont restées stables en volume¹⁸ et ont légèrement augmenté (+2,5 %) en valeur depuis 2018, pour atteindre 6,3 milliards de tonnes, évaluées à 27,2 milliards d'euros. Les exportations extra-UE ont augmenté plus rapidement en valeur en 2019, de 7,6 %, pour atteindre 6,2 milliards d'euros. Dans le même temps, le volume des exportations extra-UE est resté inchangé à 2,2 millions de tonnes. Les échanges intra-UE ont¹⁹ légèrement dépassé les importations de l'UE en provenance de pays tiers. En 2019, les exportations intra-UE ont diminué de 2,6 % en volume et ont légèrement augmenté en valeur (+0,3 %), pour atteindre 6,4 millions de tonnes, soit une valeur de 27,4 milliards d'euros.

Figure 45. FLUX COMMERCIAUX DE L'UE (valeur en milliards d'euros)



Source : EUMOFA, sur la base d'Eurostat (mise à jour 11.05.2020). Les valeurs sont déflatées en utilisant le déflateur du PIB (base=2015).

La balance commerciale de l'UE pour les produits de la pêche et de l'aquaculture a continué d'afficher une tendance négative, confirmant la dépendance croissante de l'UE à l'égard des importations. Le taux d'autosuffisance, qui mesure la capacité des États membres de l'UE à répondre à la demande grâce à leur propre production, est resté conforme à la moyenne décennale, à savoir 43 %²⁰. Le déficit commercial de la pêche et de l'aquaculture a atteint un niveau record de -21,0 milliards d'euros, soit une augmentation de 1,1 % par rapport à 2018. Mesuré en termes de volume, le déficit commercial est resté stable, atteignant -4,1 millions de tonnes.

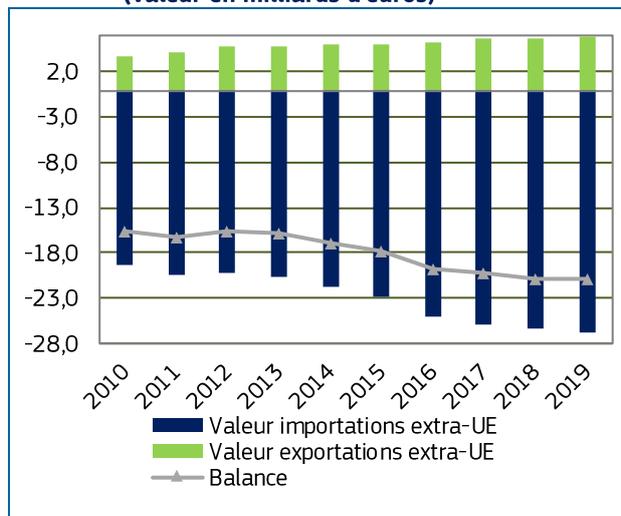
¹⁷ FAO, La situation mondiale des pêches et de l'aquaculture 2020, tableau 18, page 172.

¹⁸ Équivalent en poids vif.

¹⁹ L'analyse du commerce intra-UE est basée uniquement sur les données d'exportation. Les flux commerciaux intra-UE tels que rapportés par EUROSTAT et couvrent à la fois les arrivées (c'est-à-dire les importations) et les expéditions (c'est-à-dire les exportations). En raison d'un principe d'évaluation différent (CAF > FOB), les arrivées doivent être évaluées légèrement à la hausse par rapport aux expéditions. C'est l'une des principales raisons expliquant les asymétries entre les chiffres des importations et des exportations. En général, les comparaisons bilatérales entre les États membres des flux intra-UE ont révélé des divergences importantes et persistantes. Par conséquent, les comparaisons portant sur les statistiques du commerce intra-UE et les résultats connexes doivent être considérées avec prudence et l'existence de ces divergences doit être prise en compte.

²⁰ EUMOFA, Le marché du poisson de l'UE 2019.

Figure 46. **BALANCE COMMERCIALE EXTRA-EUROPEENNE**
(valeur en milliards d'euros)



Source : EUMOFA, sur la base d'Eurostat (mise à jour 11.05.2020). Les valeurs sont déflatées en utilisant le déflatateur du PIB (base=2015).

IMPORTATIONS EXTRA-EUROPEENNES : En 2019, les importations en provenance de pays tiers ont augmenté en volume et en valeur à partir de 2018, de 0,3 % et 2,5 % respectivement. En 2019, les salmonidés (6,4 milliards d'euros), les poissons de fond (5,1 milliards d'euros) et les crustacés (4,7 milliards d'euros) étaient les groupes de produits les plus importés, représentant 60 % de la valeur totale des importations extra-UE. Les poissons de fond (en hausse de 544 millions d'euros, +12 %), les salmonidés (en hausse de 168 millions d'euros, +3 %) et les produits d'utilisation non alimentaire (en hausse de 97 millions d'euros, +11 %) ont été les principaux contributeurs à l'augmentation globale de la valeur des importations extra-UE. La baisse de valeur la plus importante a été enregistrée pour les céphalopodes (-292 millions d'euros, -11 %). La principale raison de cette baisse est la chute brutale du prix à l'importation du poulpe (-22 %), qui représente environ 30% de la valeur des importations de céphalopodes. Des baisses de valeur plus faibles ont été observées pour le thon et les espèces apparentées (-61 millions d'euros, -2 %) et les crustacés (-46 millions d'euros, -1 %). Sur le volume total des importations, ce sont les salmonidés qui ont connu la plus forte hausse, avec une augmentation de 44 millions de tonnes (+5 %). En revanche, les poissons de fond ont enregistré la plus forte baisse (-30 millions de tonnes, -2 %). L'UE importe des produits de la pêche et de l'aquaculture d'environ 150 pays du monde entier. Toutefois, en 2019, 57 % de la valeur totale des importations (27,21 milliards d'euros, soit 15,5 milliards d'euros) provenaient de sept pays seulement, chacun d'entre eux exportant plus d'un milliard d'euros vers l'UE.

Les principaux fournisseurs en termes de valeur étaient :

- La Norvège (7,05 milliards d'euros, en hausse de 2 % par rapport à 2018, principalement pour le saumon) ;
- La Chine (2,15 milliards d'euros, +16 %, principalement du colin d'Alaska et du cabillaud) ;
- L'Islande (1,4 milliard d'euros, +9 %, principalement du cabillaud) ;
- Équateur (1,37 milliard d'euros, +4 %, principalement pour les crevettes tropicales et le listao) ;
- Maroc (1,33 milliard d'euros, +1 %, principalement du poulpe) ;
- Vietnam (1,17 milliard d'euros, -1 %, principalement des crevettes tropicales) ;
- États-Unis (1 milliard d'euros, +3 %, principalement du lieu d'Alaska).

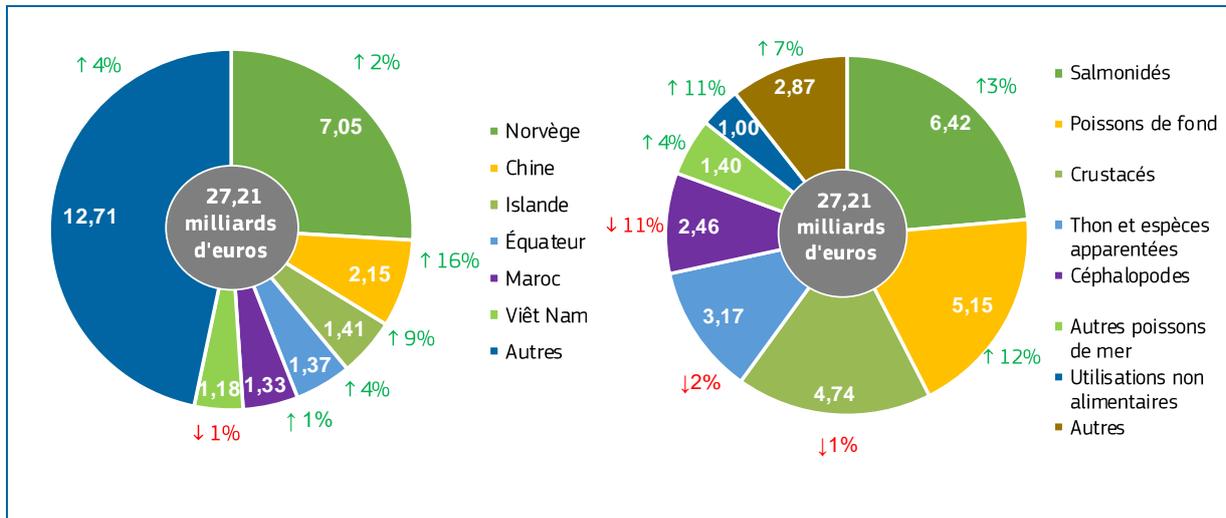
D'autres pays ont contribué de manière significative à l'augmentation des importations de l'UE :

- Îles Féroé (740 millions d'euros, +30 %) ;
- Groenland (639 millions d'euros, +32 %) ;
- Fédération de Russie (735 millions d'euros, +7 %) ;
- Turquie (568 millions d'euros, +7 %).

Les pays qui ont le plus réduit leurs exportations vers l'UE sont les suivants

- Chili (-41 millions d'euros, -8 %, principalement du saumon) ;
- L'Inde (-36 millions d'euros, -4 %, principalement des crevettes tropicales) ;
- Argentine (-29 millions d'euros, -4 %, crevettes diverses).

Figure 47. **IMPORTATIONS EXTRA-UE : PRINCIPAUX PARTENAIRES ET PRINCIPAUX GROUPES DE PRODUITS EN 2019 (valeur en milliards d'euros)***



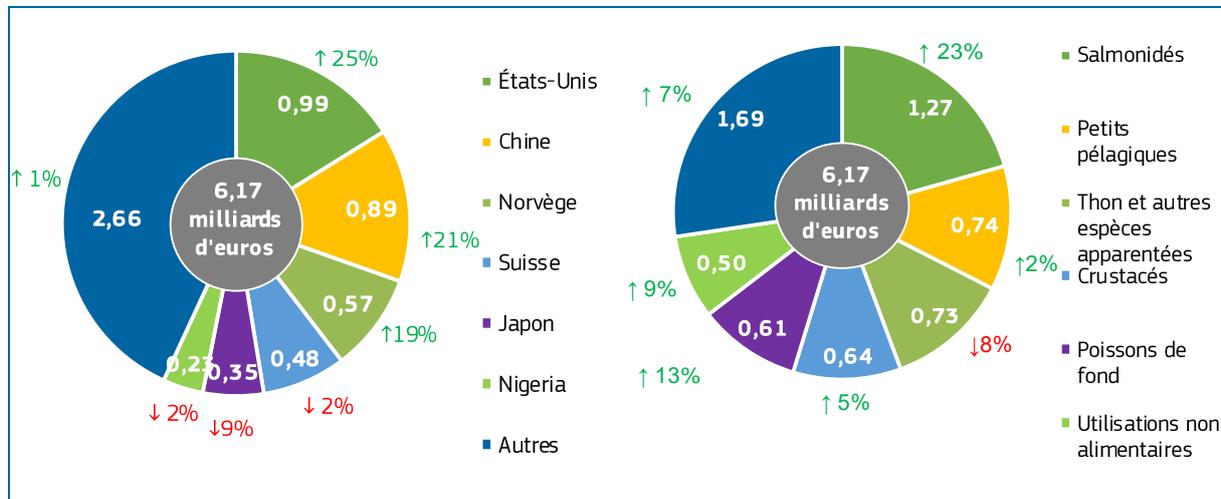
Source : EUMOFA, sur la base d'Eurostat (mise à jour 11.05.2020). *Les données sur la valeur sont pour 2019, les pourcentages indiquent le changement par rapport à 2018.

LES EXPORTATIONS EXTRA-EUROPEENNES : L'augmentation globale des exportations extra-UE en 2019 est due dans une large mesure aux exportations de salmonidés (en hausse de 236 millions d'euros, soit 23 %, par rapport à 2018), qui représentent environ la moitié de la croissance totale en valeur (+435 millions d'euros). Les autres groupes de produits qui ont contribué à l'augmentation sont les poissons de fond (+72 millions d'euros, +13 %), les poissons plats (+49 millions d'euros, +17 %) et produits non alimentaires (+40 millions d'euros, +9 %). La baisse la plus importante des exportations extra-UE a été observée pour le thon et les espèces apparentées, avec une chute de 61 millions d'euros, soit -8 %. La croissance en valeur affichée a été alimentée par une hausse de la valeur unitaire des exportations, tandis que le volume est resté relativement inchangé. Le prix moyen à l'exportation a augmenté principalement pour les produits non alimentaires et les poissons de fond, de 8 % et 5 % respectivement.

Sur les 205 pays vers lesquels les exportations extra-UE étaient destinées en 2019, quatre marchés représentaient près de la moitié de la valeur totale des exportations (47 %, soit 2,9 milliards d'euros). Les exportations vers les États-Unis ont augmenté de 120 millions d'euros en 2019, y compris le saumon, le poulpe et la truite. Les exportations vers le deuxième marché de l'UE, la Chine, ont augmenté de 153 millions d'euros en 2019, notamment le flétan noir, le cabillaud et les crevettes d'eau froide. Les exportations vers la Norvège ont également progressé (+ 19 %). En revanche, les exportations vers le Japon ont diminué de 9 % et, dans une moindre mesure (- 2 %), vers la Suisse et le Nigeria.

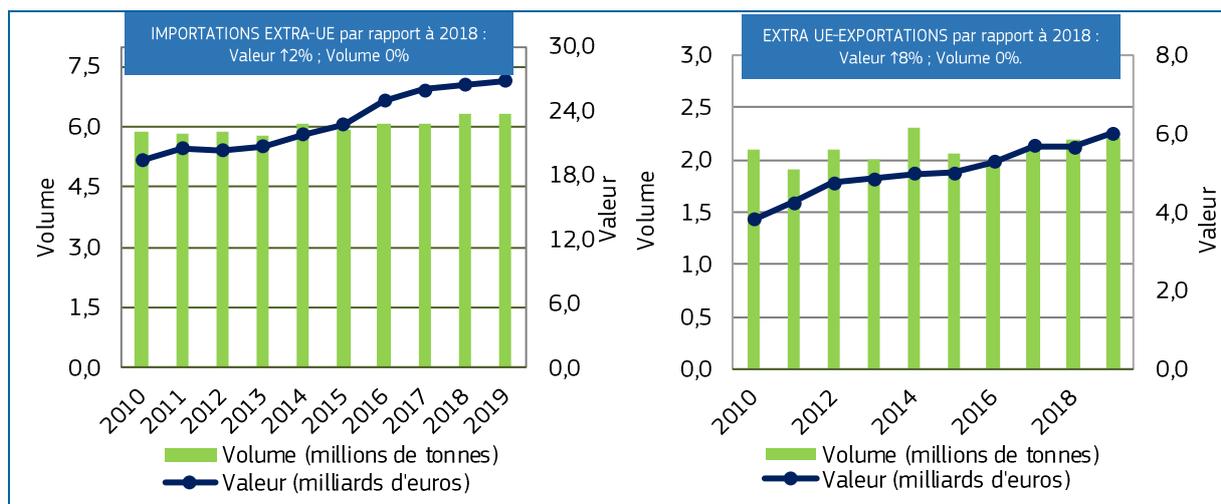
En volume, les cinq principaux marchés d'exportation étaient la Norvège, le Nigeria, la Chine, l'Égypte et les États-Unis, qui représentaient ensemble 48 % du volume des exportations en 2019. Les États-Unis ont connu la plus forte augmentation des exportations, +19 %. Les exportations vers la Norvège et la Chine ont augmenté de 15 %. La seule baisse sur les principaux marchés a été observée au Nigeria, où les exportations ont diminué de 40.600 tonnes en 2019. Les exportations de l'UE vers l'Égypte ont augmenté de 10 % par rapport aux niveaux de 2018.

Figure 48. **EXPORTATIONS EXTRA-UE : PRINCIPAUX PARTENAIRES ET PRINCIPAUX GROUPES DE PRODUITS EN 2019 (valeur en milliards d'euros)***



Source : EUMOFA, sur la base d'Eurostat (mise à jour 11.05.2020). *Les données en valeur sont pour 2019, les pourcentages indiquent le changement par rapport à 2018.

Figure 49. **TENDANCE SUR 10 ANS DU COMMERCE EXTRA-EUROPÉEN**



Source : EUMOFA, sur la base d'Eurostat (mise à jour 11.05.2020). Les valeurs sont déflatées en utilisant le déflatateur du PIB (base=2015).

4.2. Flux commerciaux de crevettes diverses

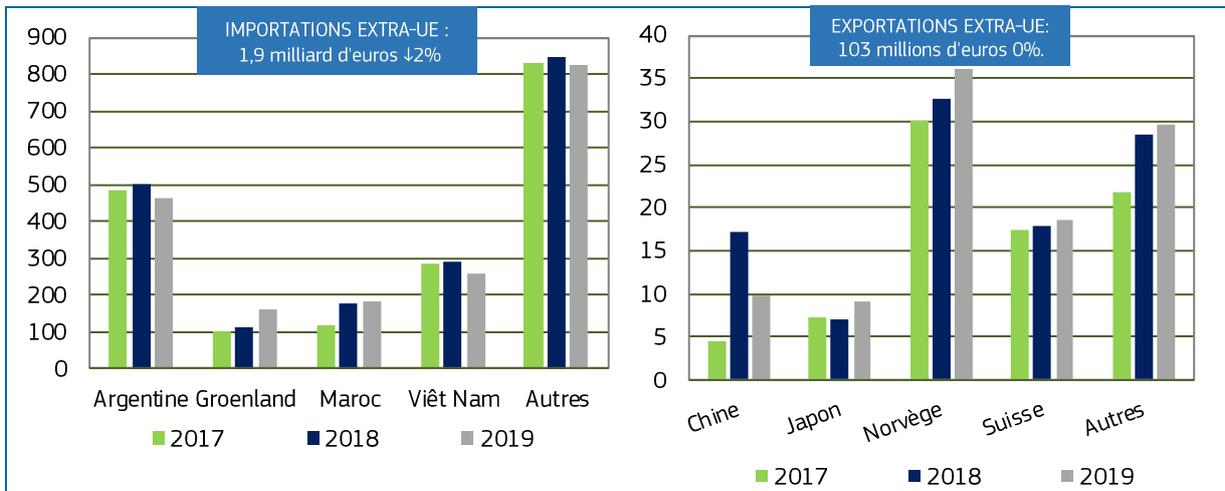
IMPORTATIONS EXTRA-UE : Les crevettes diverses²¹ ont joué un rôle important dans le flux commercial du groupe de produits des crustacés, représentant respectivement 40 % et 39 % de sa valeur et de son volume. En 2019, les importations de crustacés ont été évaluées à 4,7 milliards d'euros et à un volume de 632.900 tonnes (respectivement -1 % et -2 % par rapport aux niveaux de 2018). En 2019, l'UE a importé 1,9 milliard d'euros et 248.400 tonnes de crevettes diverses, soit une baisse de 2 % et 3 %, respectivement, par rapport à 2018. Les crevettes diverses ont été principalement importées d'Argentine et du Vietnam, qui représentaient ensemble 38 % de la valeur totale des importations de l'UE. Les autres pays partenaires comprenaient le Groenland, l'Inde et le Maroc. En 2019, l'Argentine a fourni 76.600 tonnes pour un montant de 464 millions d'euros, soit une baisse de 6 % et 8 % respectivement par rapport à l'année précédente. La valeur unitaire moyenne était de 6,06 EUR/kg, ce qui représente également une légère baisse par rapport à l'année précédente.

²¹ Code CN-8 : 13061799 ; 03063690 ; 03069590 ; 16052110 ; 16052190 ; 16052900.

(6,21 EUR/kg). Les importations en provenance du Vietnam ont atteint 30.500 tonnes pour 260 millions d'euros, soit une baisse de 7 % et 11 % respectivement par rapport à 2018. La valeur unitaire était de 8,52 EUR/kg, soit une baisse de 4 % par rapport à 2018. Les importations en provenance du Groenland ont suivi une tendance à la hausse depuis 2017, passant de 102 millions d'euros à 158 millions d'euros en 2019. Le volume a également augmenté (19.100 tonnes, +6%), malgré une hausse significative de la valeur unitaire : 8,30 EUR/kg (+32% par rapport à 2018). Les importations en provenance du Maroc ont également augmenté depuis 2018, atteignant 17.500 tonnes et 181 millions d'euros (+21% et +4%, respectivement). Simultanément, la valeur unitaire a baissé de 14 %, pour atteindre 10,34 EUR/kg. Les crevettes diverses sont importées à la fois congelées et préparées. L'Argentine est le plus grand fournisseur de produits congelés, tandis que le Vietnam fournit principalement des produits préparés.

LES EXPORTATIONS EXTRA-UE : En 2019, le total des exportations extra-UE de crevettes diverses était évalué à 103 millions d'euros, soit le même montant qu'en 2018. Simultanément, le volume a toutefois diminué de 6 %, tandis que la valeur unitaire a atteint 10,72 EUR/kg, soit une augmentation de 7 % par rapport à 2018. Les deux principaux marchés d'exportation de l'UE pour les crevettes diverses sont la Norvège et la Suisse, qui représentent ensemble 53 % de la valeur des exportations extra-UE. Les exportations vers la Norvège, le plus grand marché de pays tiers pour les crevettes diverses, ont augmenté régulièrement en valeur au cours des trois dernières années. En 2019, les exportations vers la Norvège s'élevaient à 3.000 tonnes (- 2 %) pour une valeur de 36 millions d'euros (+ 10 % par rapport à 2018). La valeur unitaire des exportations était de 12 EUR/kg, soit 13 % de plus que l'année précédente. Les exportations vers la Suisse, le deuxième marché pour les crevettes diverses, ont absorbé 18 % de la valeur totale des exportations. Cela représente une augmentation depuis 2016. La valeur des échanges a atteint 19 millions d'euros, soit une hausse de 3 % par rapport à 2018. Cela est dû à une augmentation constante du volume (1.400 tonnes, +5%), et à une légère baisse du prix (13,18 EUR/kg, -1%). Les exportations de l'UE vers la Chine ont fortement diminué de 41 % en volume et de 42 % en valeur, tombant à 937 tonnes et 9,9 millions d'euros. Ce déclin a inversé la croissance observée entre 2017 et 2018, lorsque les exportations ont presque triplé en volume et en valeur. Les exportations de l'UE vers le Japon, bien que relativement faibles, ont connu une croissance remarquable, inversant la baisse observée depuis 2017. De 733 tonnes et 6,9 millions d'euros en 2018, les échanges sont passés à 934 tonnes et 9,1 millions d'euros (+28 % et +31 %, respectivement). Les crevettes diverses congelées sont principalement exportées vers la Chine, tandis que les crevettes préparées sont principalement fournies à la Norvège.

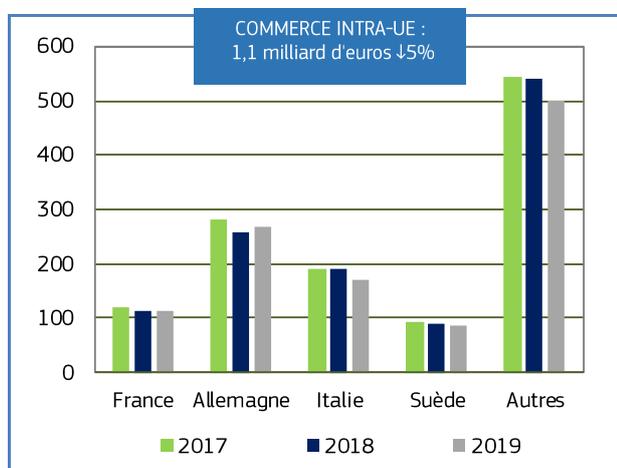
Figure 50. **CREVETTES DIVERSES : IMPORTATIONS ET EXPORTATIONS EXTRA-UE (valeur en millions d'euros)**



Source : EUMOFA, sur la base d'Eurostat. (mis à jour le 11.05.2020).

COMMERCE INTRA-UE : Le commerce de crevettes diverses entre les États membres de l'UE a diminué depuis 2018. En 2019, le total des exportations intra-UE de crevettes diverses a atteint 120.800 tonnes, d'une valeur de 1,1 milliard d'euros, à la fois en volume et en valeur, en baisse de 5%. La valeur unitaire moyenne était de 9,41 EUR/kg en 2019, relativement inchangée par rapport à 2018 (9,39 EUR/kg). Les États membres ayant les plus importantes exportations intra-UE étaient la France, l'Allemagne et l'Italie, qui détenaient ensemble 48 % de la valeur totale des échanges en 2019. En 2019, l'Allemagne, qui détient la plus grande part de marché, a augmenté ses exportations par rapport à l'année précédente, atteignant 24.800 tonnes (+7%), pour une valeur de 267 millions d'euros (+4%). Il s'agit d'un renversement de la tendance observée entre 2017 et 2018. Chaque année depuis 2016, tant l'Italie que la France (respectivement deuxième et troisième marchés) ont connu une baisse continue de leurs exportations. Les exportations de l'Italie se sont élevées à 19.000 tonnes et 169 millions d'euros (respectivement -16 % et -11 % par rapport à 2018) et celles de la France à 13.100 tonnes et 111 millions d'euros (respectivement -2 % et -3 %). La valeur unitaire moyenne dans les deux pays semble converger : 8,94 EUR/kg (+7%) en Italie et 8,45 EUR/kg (-1%) en France. Les exportations suédoises de crevettes diverses ont progressivement diminué depuis 2016. En 2019, bien qu'avec seulement 7.900 tonnes, la Suède a dépassé le Royaume-Uni en valeur, pour un total de 88 millions d'euros, grâce à une valeur unitaire d'exportation plus élevée. Les prix en Suède et en Allemagne sont similaires (11,00 EUR/kg et 10,74 EUR/kg, respectivement).

Figure 51. **CREVETTES DIVERSES : COMMERCE INTRA-UE PAR PRINCIPAUX PAYS EXPORTATEURS (valeur en millions d'euros)**



Source : EUMOFA, sur la base d'Eurostat. (mis à jour le 11.05.2020).

4.3. Flux commerciaux de crevettes tropicales

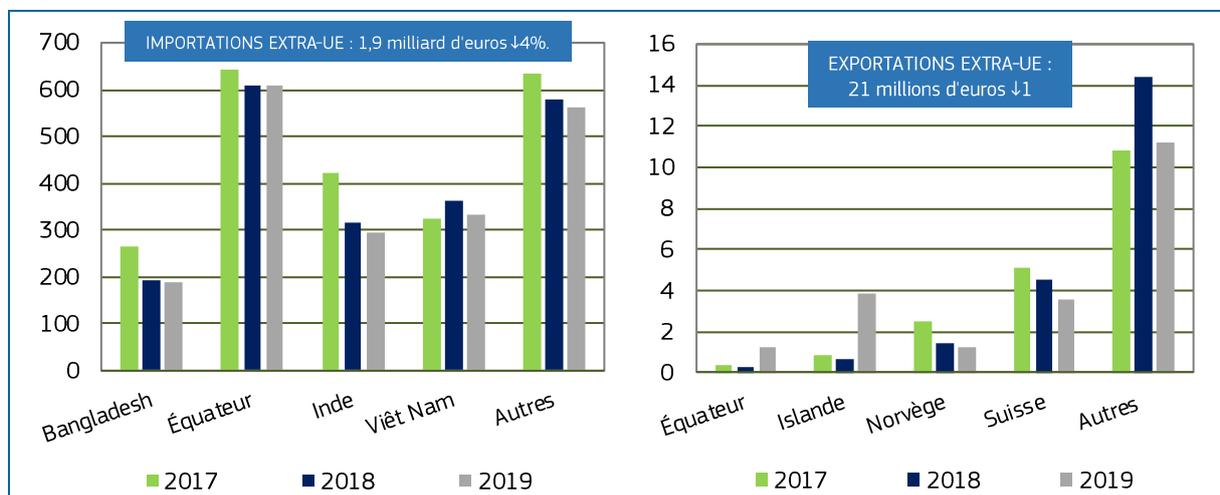
IMPORTATIONS EXTRA-UE : En 2019, les crevettes tropicales²² ont dominé le flux commercial du groupe de produits des crustacés, représentant 42 % de sa valeur et 45 % de son volume. Toutes les crevettes tropicales entrent dans l'UE sous forme congelée. Les importations extra-UE de crevettes d'eaux chaudes ont légèrement diminué entre 2018 et 2019, pour atteindre 284.300 tonnes, évaluées à 1,9 milliards d'euros. Dans l'ensemble, cela représente une baisse de 1 % en volume et de 4 % en valeur par rapport à 2018. La valeur unitaire moyenne a diminué de 3 % (6,98 EUR/kg), ce qui a accentué la baisse de la valeur des importations. L'Équateur et le Vietnam sont les principaux fournisseurs extra-UE de crevettes d'eau chaude, représentant à eux deux 48 % de la valeur totale des importations. Les autres fournisseurs de crevettes d'eaux chaudes sont l'Inde et le Bangladesh. En 2019, bien que les importations en provenance de l'Équateur aient légèrement augmenté en volume (+1 % par rapport à 2018), elles sont restées inchangées en valeur (608 millions d'euros). Depuis 2017, la valeur unitaire a continué à baisser, atteignant 5,90 EUR/kg (-13 % à partir de 2017 et -1 % à partir de 2018). Une baisse des approvisionnements en provenance du Vietnam (après une augmentation en 2018 par rapport à 2017), a conduit à des niveaux plus faibles en 2019 (38.800 tonnes et 332 millions d'euros - tous deux en baisse de 8 %). Les importations en provenance de l'Inde, qui ont fourni environ 15 % de la valeur totale des crevettes tropicales, ont continué à diminuer, tant en volume (39.600 tonnes, -5 %) qu'en valeur (293 millions d'euros, -7 %) à partir de 2018. Les importations en provenance du Bangladesh ont augmenté de 2 % en volume (21.200 tonnes), tandis que la valeur a chuté à 189 millions

²² Code CN-8 : 03061792.

d'euros (-3 % à partir de 2018). Dans le même temps, la valeur unitaire des importations en provenance du Bangladesh a chuté de 10,78 EUR/kg en 2017 à 8,90 EUR/kg en 2019.

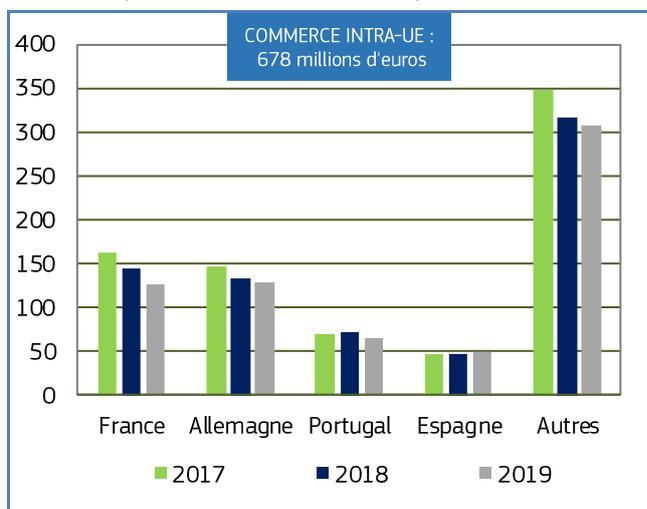
EXPORTATIONS EXTRA-UE : Les exportations de crevettes tropicales de l'UE vers les marchés des pays tiers ont augmenté en volume depuis 2017, mais ont connu une baisse en valeur par rapport à 2018. En 2019, les exportations se sont élevées à 3.500 tonnes (+ 40 % par rapport à 2018), pour une valeur de 21 millions d'euros, ce qui représente une légère baisse de valeur (-1%). Les valeurs unitaires moyennes ont diminué, passant de 9,37 EUR/kg en 2017 à 6,06 EUR/kg en 2019. Les principaux marchés pour les exportations extra-UE de crevettes tropicales sont l'Islande (18 % de la valeur totale), la Suisse (17 %), l'Équateur et la Norvège (8 % chacun). Les exportations vers l'Islande ont fluctué, et après avoir chuté en 2018 par rapport à 2017, elles ont connu une hausse spectaculaire en 2019, atteignant 1300 tonnes (contre 86 tonnes en 2018). Une baisse importante de la valeur unitaire (2,96 EUR/kg, -61 %) n'a pas compensé la valeur de la croissance (3,9 millions d'euros, +493 %). En revanche, les exportations vers la Suisse ont diminué depuis 2017, passant à 340 tonnes (-19 %) et 3,5 millions d'euros (-22 %). La valeur unitaire moyenne de ces exportations (10,42 EUR/kg) a diminué de 3 % et de 7 %, respectivement à partir de 2018 et 2017. Après une baisse en 2018 par rapport à 2017, les exportations vers l'Équateur ont atteint 235 tonnes en 2019 (contre 30 tonnes en 2018) et ont été évaluées à 1,3 million d'euros (+370 %). La valeur unitaire a fortement diminué pour atteindre 5,43 EUR/kg (-41 %). Avec 130 tonnes, les exportations vers la Norvège ont chuté de 19 % à partir de 2018. Une augmentation du prix à 9,93 EUR/kg (+8 %) n'a pas que légèrement atténué la baisse de valeur (-12 %).

Figure 52. **CREVETTES TROPICALES : IMPORTATIONS ET EXPORTATIONS EXTRA-UE (valeur en millions d'euros)**



Source : EUMOFA, sur la base d'Eurostat. (mis à jour le 11.05.2020).

Figure 53. **CREVETTES TROPICALES : COMMERCE INTRA-UE PAR LES PRINCIPAUX PAYS EXPORTATEURS (valeur en millions d'euros)**



Source : EUMOFA, sur la base d'Eurostat. (mis à jour le 11.05.2020).

COMMERCE INTRA-UE : En 2019, les exportations de crevettes tropicales entre les États membres de l'UE se sont élevées à 85.100 tonnes, évaluées à 678 millions d'euros. Cela représente une augmentation de 5 % en volume et une réduction de 5 % en valeur des exportations de crevettes d'eau chaude, par rapport à 2018. Les principaux États membres en matière d'exportations intra-UE de crevettes tropicales sont la France et l'Allemagne, qui représentaient chacune 19 % de la valeur totale des exportations de l'UE en 2019. Les exportations intra-UE allemandes ont augmenté en volume (16.400 tonnes, +13 %) et diminué en valeur (129 millions d'euros, -3 %) ; cette dernière baisse est due à une forte diminution de la valeur unitaire (7,88 EUR/kg, soit -14 %). La France a suivi une tendance similaire : le volume a atteint 16.700 tonnes (+4 %), mais la valeur a chuté à 127 millions d'euros (-13 %). La valeur unitaire est également tombée à 7,62 EUR/kg (-16 %). Le Portugal et l'Espagne représentaient respectivement 10 % et 7 % de la valeur totale des exportations intra-UE.

Le Portugal a connu une baisse à la fois en volume (8.300 tonnes, -4 %) et en valeur (65 millions d'euros, -9 %) de crevettes tropicales. Cependant, la valeur unitaire (7,78 EUR/kg) a diminué de 5 % à partir de 2018. Les exportations espagnoles ont augmenté à la fois en volume (6.000 tonnes, +17 %) et en valeur (49 millions d'euros, +6 %), parallèlement à une baisse de 9 % des prix (8,13 EUR/kg) à partir de 2018.

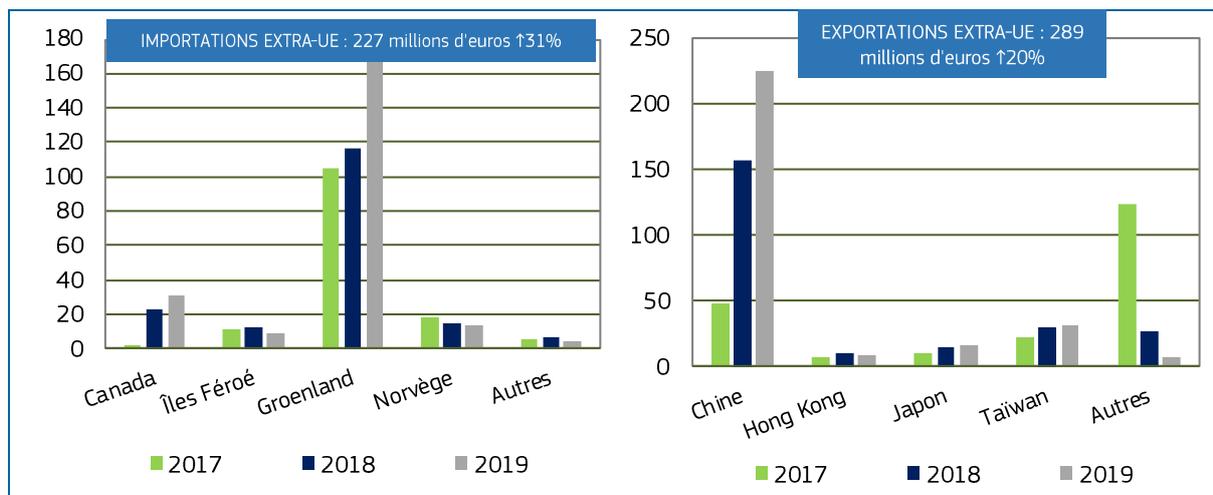
4.4. Flux commerciaux du flétan noir

IMPORTATIONS EXTRA-UE : Le flétan noir est l'espèce commerciale la plus échangée au sein du groupe de produits des poissons plats, représentant 49 % de la valeur totale des importations extra-UE de poissons plats. En 2019, les importations extra-UE de flétan noir (44.300 tonnes, d'une valeur de 227 millions d'euros), étaient supérieures de 10 % en volume et de 31 % en valeur aux niveaux de 2018. La valeur unitaire moyenne de 5,11 EUR/kg en 2019 était également supérieure de 20 % à celle de l'année précédente. Le flétan noir est en grande partie importé congelé.

Le Groenland est de loin le plus grand fournisseur du marché de l'UE, puisqu'il représente 76 % du volume total et 75 % de la valeur totale des importations de flétan noir en 2019. Les expéditions en provenance du Groenland n'ont cessé d'augmenter depuis 2017. En 2019, elles ont atteint 33.700 tonnes et 169 millions d'euros, soit une augmentation de 14 % et 45 % respectivement par rapport à 2018. À 5,01 EUR/kg, la valeur unitaire des importations a également connu une croissance remarquable (+28 %). Les trois principaux fournisseurs suivants sont le Canada, la Norvège et les îles Féroé, avec des parts de marché respectives de 14 %, 6 % et 4 %. De 2018 à 2019, les importations canadiennes ont fortement augmenté (+35 % en volume et +36 % en valeur), à un prix de 5,44 EUR/kg, ce qui est légèrement supérieur (+1 %) à l'année précédente. Les importations en provenance de Norvège ont poursuivi leur déclin depuis 2017, atteignant 2.400 tonnes (-8 %), pour une valeur de 14 millions d'euros (-4 %). Environ un quart du flétan noir de Norvège est importé à l'état frais. Les approvisionnements en provenance des îles Féroé ont également diminué, tombant à 1.700 tonnes et 8,9 millions d'euros (-21 % et -25 %, respectivement, à partir de 2018). Environ 40 % du flétan noir originaire des îles Féroé est fourni à l'état frais.

EXPORTATIONS EXTRA-UE : En 2019, les exportations de flétan noir vers les marchés extérieurs à l'UE ont atteint 53.000 tonnes. Cela représente une augmentation de 16 % par rapport à 2018, pour une valeur de 289 millions d'euros (+20 %), et une valeur unitaire moyenne de 5,45 EUR/kg. La Chine est de loin le plus grand marché d'exportation, absorbant environ 80 % (en volume et en valeur) du flétan noir exporté vers les pays tiers. Après la Chine, les marchés les plus importants sont Hong Kong, le Japon et Taïwan, qui représentent ensemble 20 % de la valeur totale des exportations extra-UE de flétan noir. Les exportations vers la Chine ont considérablement augmenté ces dernières années. En 2018-2019, le volume et la valeur ont augmenté respectivement de 37 % et 43 %, pour atteindre 43 000 tonnes, avec une valeur de 225 millions d'euros, pour une valeur unitaire moyenne d'exportation de 5,25 EUR/kg (+4% à partir de 2018). Les exportations vers Taïwan, le deuxième marché le plus important, ont légèrement diminué en volume (-1%) et ont augmenté de 5 % en valeur, en raison d'une valeur unitaire d'exportation plus élevée (6,41 EUR/kg, +6 %). Le marché japonais a connu une croissance continue depuis 2017, atteignant 2 600 tonnes et 16 millions d'euros (+2 % et +6 %, respectivement, à partir de 2018). En revanche, Hong Kong a connu une baisse de 19 % en volume et de 11 % en valeur, avec une augmentation simultanée de 10 % de la valeur unitaire des exportations (6,65 EUR/kg), la plus élevée des quatre marchés.

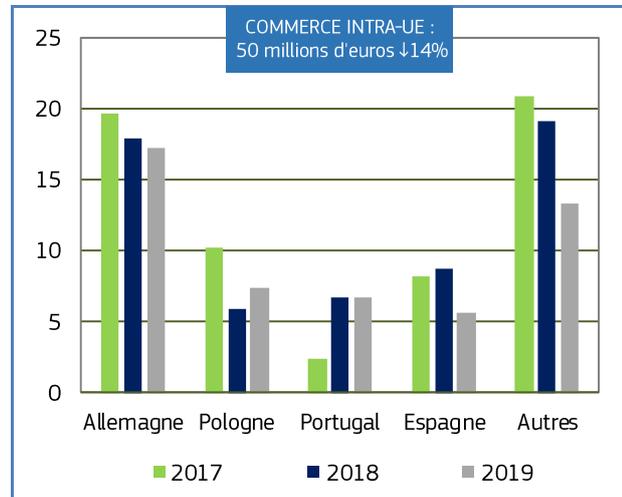
Figure 54. FLETAN NOIR : IMPORTATIONS ET EXPORTATIONS EXTRA-UE (valeur en millions d'euros)



Source : EUMOFA, sur la base d'Eurostat. (mis à jour le 11.05.2020).

COMMERCE INTRA-UE : Le commerce du flétan noir entre les États membres de l'UE a diminué ces dernières années. En 2019, les exportations intra-UE ont atteint 7.900 tonnes, pour une valeur de 50 millions d'euros, en baisse de 18 % et 14 % respectivement par rapport à 2018. La valeur unitaire moyenne a augmenté de 5 % pour atteindre 6,45 EUR/kg en 2019. L'Allemagne est le premier État membre en termes d'exportations intra-UE de flétan noir, avec une part de 34 % de la valeur totale en 2019. Les autres exportateurs importants sont la Pologne, le Portugal et l'Espagne, avec une part d'exportation combinée de 39 %. Avec une valeur unitaire de 7,33 EUR/kg, les exportations de l'Allemagne ont totalisé 2.400 tonnes, pour une valeur de 17 millions d'euros, soit une baisse de 7 % en volume et de 3 % en valeur par rapport à 2018. La Pologne, le deuxième marché le plus important, a connu une croissance significative (1.300 tonnes, +15 % et 7 millions d'euros, +25 %), ce qui correspond à une valeur unitaire moyenne de 5,88 EUR/kg (+9 %). Le Portugal et l'Espagne ont tous deux connu une baisse de leurs exportations, cette dernière étant la plus notable. Les exportations du Portugal ont atteint 1.300 tonnes et 7 millions d'euros (-1% chacun), ce qui correspond à une valeur unitaire moyenne de 5,09 EUR/kg (inchangée par rapport à l'année précédente). Les exportations de l'Espagne ont diminué de 35 % en volume et de 36 % en valeur (911 tonnes, 6 millions d'euros). Toutefois, la valeur unitaire moyenne de 6,16 EUR/kg a légèrement diminué par rapport à 2018 (-1%).

Figure 55. **FLÉTAN NOIR : ECHANGES INTRA-UE DES PRINCIPAUX PAYS EXPORTATEURS (valeur en millions d'euros)**



Source : EUMOFA, sur la base d'Eurostat. (mis à jour le 11.05.2020).

4.5. Flux commerciaux de la sole commune

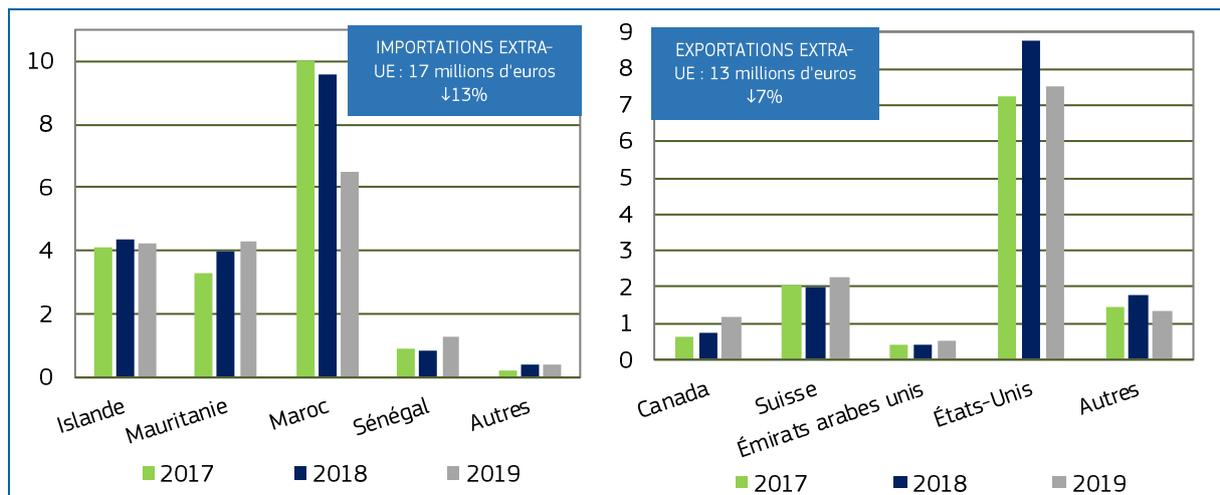
IMPORTATIONS EXTRA-UE : La sole commune (*Solea spp.*) est principalement importée des pays où les navires de pêche battant pavillon des États membres de l'UE débarquent leurs captures. En 2019, les importations extra-UE de sole commune ont diminué de 10 % en volume (2.900 tonnes) et 13 % en valeur (17 millions d'euros) à partir de 2018, soit un renversement de la tendance observée de 2017 à 2018. La valeur unitaire moyenne en 2019 était de 5,69 EUR/kg (-3 % à partir de 2018). La sole est généralement importée congelée. Les principaux fournisseurs sont la Mauritanie, le Maroc et le Sénégal, qui représentent 73 % de la valeur totale des importations de l'UE en 2019.

Les importations de l'UE en provenance du Maroc, le plus grand marché, n'ont cessé de diminuer depuis 2017. En 2019, les importations s'élevaient à 1.300 tonnes (-26 %), pour une valeur de 6 millions d'euros (-32 % à partir de 2018). En même temps, la valeur unitaire de 5,01 EUR/kg, a baissé de 8 %. Environ 13 % de la sole importée du Maroc (en volume) est fraîche. Les importations de l'UE en provenance de Mauritanie (le deuxième marché le plus important) ont augmenté régulièrement au cours de la période 2017-2019, atteignant 736 tonnes, soit une hausse de 5 %, pour une valeur totale de 4 millions d'euros (+8 %). La valeur unitaire de 5,85 EUR/kg a augmenté de 3 % par rapport à 2018. Environ 49 % des soles importées de Mauritanie sont fraîches. Une forte augmentation de la valeur unitaire à 12,16 EUR/kg (+23 %) des importations de soles en provenance d'Islande a entraîné des baisses à la fois en volume (349 tonnes, -21 %) et en valeur (4,2 millions d'euros, -2 %). Cette tendance se poursuit depuis 2017-2018. La sole commune est importée fraîche d'Islande. En revanche, les importations en provenance du Sénégal ont augmenté, atteignant 408 tonnes (+46 %) et 1,3 million d'euros (+50 %), en valeur unitaire d'importation : 3,14 EUR/kg (+3 % à partir de 2018). La majeure partie de la sole est importée congelée.

LES EXPORTATIONS EXTRA-UE : Les exportations extra-UE de sole se présentent sous forme congelée ou fraîche. Le total des exportations extra-UE de sole a diminué de 2018 à 2019, passant de 893 tonnes à 712 tonnes, et de 14 millions d'euros à 13 millions d'euros. Simultanément, cependant, la valeur unitaire moyenne des exportations est passée de 15,37 EUR/kg (2018) à 18,02 EUR/kg (2019). Les exportations de l'UE vers les États-Unis, le plus grand marché, ont diminué par rapport à 2018, tant en volume (423 tonnes, -29 %) qu'en valeur (8 millions d'euros, -14 %), inversant la tendance observée entre 2017 et 2018.

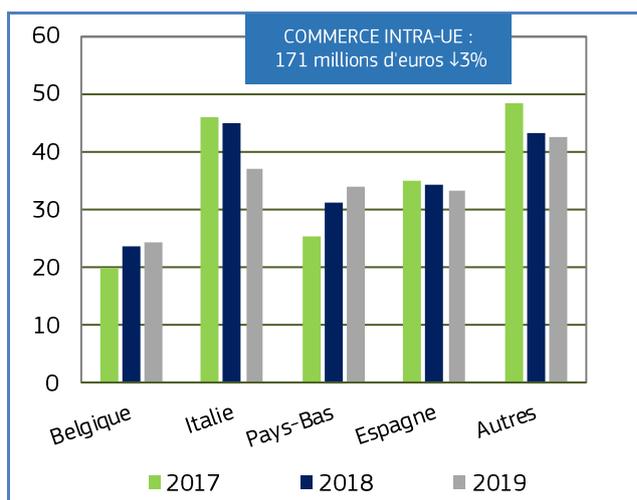
La plupart des soles (88 %) exportées vers le marché américain sont congelées. Avec 17,81 EUR/kg, la valeur unitaire a augmenté de 20 % à partir de 2018. En revanche, les exportations vers la Suisse, le deuxième marché le plus important, ont augmenté de 5 % en volume (120 tonnes) et de 12 % en valeur (2 millions d'euros), tandis que de 2017 à 2018, les exportations ont légèrement diminué. La valeur unitaire des exportations a augmenté de 7 % à partir de 2018, pour atteindre 18,84 EUR/kg. Environ 89 % des soles exportées vers la Suisse sont fraîches. Les approvisionnements ont augmenté régulièrement de 2017 à 2019, atteignant 67 tonnes (+37 %) à 1 million d'euros (+58 %), par rapport à 2018. Dans le même temps, la valeur unitaire est passée à 17,72 EUR/kg (+15 %). La sole est exportée congelée au Canada. Les Émirats arabes unis (EAU) ont connu une évolution contrastée entre 2017 et 2019 : les exportations ont augmenté entre 2018 et 2019 pour atteindre 23 tonnes (+10 %), d'une valeur de 0,5 million d'euros (+26 %), puis ont légèrement diminué au cours de la période 2017-2018. La plupart des soles (86 %) exportées vers les EAU sont fraîches. La valeur unitaire (21,14 EUR/kg) a augmenté de 14 % par rapport à 2018.

Figure 56. **SOLE COMMUNE : IMPORTATIONS ET EXPORTATIONS EXTRA-UE (valeur en millions d'euros)**



Source : EUMOFA, sur la base d'Eurostat. (mis à jour le 11.05.2020).

Figure 57. **SOLE COMMUNE : COMMERCE INTRA-UE PAR PRINCIPAUX PAYS EXPORTATEURS (valeur en millions d'euros)**



Source : EUMOFA, sur la base d'Eurostat. (mis à jour le 11.05.2020).

COMMERCE INTRA-UE : La sole commune fait l'objet d'échanges entre les États membres, soit à l'état frais, soit à l'état congelé. En 2019, les exportations intra-UE de sole se sont élevées à 13.800 tonnes (-7 %), pour une valeur de 171 millions d'euros (-3 %), à une valeur unitaire moyenne de 12,34 EUR/kg (+4 % à partir de 2018). En 2019, les principaux États membres exportateurs de sole étaient la Belgique, l'Italie, les Pays-Bas et l'Espagne, représentant ensemble 75 % de la valeur totale des exportations. L'Italie (part de 20 %) a connu une baisse des échanges depuis 2017. En 2019, les exportations de sole ont atteint 3.200 tonnes (-24 %), pour une valeur de 37 millions d'euros (-17 % à partir de 2018). Simultanément, la valeur unitaire de la sole (11,58 EUR/kg) a augmenté de 8 %. La sole exportée par l'Italie était principalement fraîche (62 % en volume). Les Pays-Bas et l'Espagne ont presque la même part du total des échanges intra-EU (20 % et 19 % respectivement) et si les exportations des Pays-Bas ont augmenté entre 2018 et 2019, l'Espagne a connu la tendance inverse.

En 2019, les exportations de sole des Pays-Bas ont diminué de 5 % en volume (2.800 tonnes) et ont augmenté de 9 % en valeur (34 millions d'euros), parallèlement à une hausse de 15 % de la valeur unitaire (12,07 euros par kg). La plupart des soles exportées par les Pays-Bas sont fraîches. Les exportations espagnoles ont continué à diminuer régulièrement. Tant en volume qu'en valeur, elles ont diminué de 2018 à 2019, poursuivant la tendance observée entre 2017 et 2018. Le volume a atteint 2.900 tonnes (-1%), et la valeur 33 millions d'euros (-3 %). Le prix (11,38 EUR/kg) a également diminué (- 2 %). La majorité des soles exportées par l'Espagne étaient fraîches (71 %). La Belgique a connu une croissance continue, avec 1.700 tonnes de sole fraîche (-1%) d'une valeur 24 millions d'euros (+3 %), avec une valeur unitaire de 14,45 EUR/kg (+4 %).

5 Étude de cas - Le cabillaud de l'Atlantique dans l'UE

5.1 Introduction

Le cabillaud de l'Atlantique (*Gadus morhua*) est un poisson benthopélagique qui vit dans l'eau juste au-dessus du fond de la mer, se nourrissant de zooplancton, de poissons et de benthos. Le cabillaud de l'Atlantique peut vivre jusqu'à 25 ans et les adultes ont une longueur moyenne de 1 m. En général, ils pèsent entre 5 et 12 kg, mais le plus grand poids jamais enregistré est de 96 kg²³. L'espèce atteint généralement sa maturité sexuelle entre deux et quatre ans, mais certains prennent plus de temps pour arriver à maturité - certains individus ne sont pas matures avant d'avoir atteint l'âge de six ans. Le cabillaud de la mer du Nord septentrionale a également tendance à mettre plus de temps à atteindre la maturité que celui de la mer du Nord méridionale²⁴. Le frai a lieu en hiver et au début du printemps, lorsque les poissons se rassemblent en grands bancs.



Le cabillaud de l'Atlantique a une large répartition géographique, de la mer de Barents et des îles des Ours à l'est à la mer du Nord, à la mer Baltique, et autour de l'Islande et du Groenland jusqu'à la côte de l'Amérique du Nord. Dans l'océan Atlantique Nord, le cabillaud vit normalement à des profondeurs allant jusqu'à 600 m en pleine mer, ainsi que dans les zones proches du rivage et dans les fjords. Il peut s'adapter à une variété de températures et de salinités, de l'eau presque douce à l'eau océanique²⁵. Le cabillaud de l'Atlantique Nord-Est est divisé en 14 stocks distincts qui restent largement séparés les uns des autres. Les stocks importants des eaux européennes comprennent la mer du Nord, le Skagerrak, la Baltique occidentale, la Baltique orientale, la mer Celtique, la mer d'Irlande et l'ouest de l'Écosse²⁶. Le cabillaud de l'Arctique du Nord-Est est de loin le plus grand stock de cabillaud de l'Atlantique au monde, et ce stock est connu pour entreprendre de longues migrations de la mer de Barents vers la côte de Norvège pour frayer pendant l'hiver.

Le cabillaud de l'Atlantique est l'un des plus importants poissons commerciaux et il est exploité depuis que la pêche a commencé dans les mers d'Europe. Aujourd'hui, les principales zones de pêche se trouvent dans l'Atlantique Nord-Est, dans la mer de Barents, les eaux islandaises et la mer du Nord. Jusqu'au début des années 1990, il existait une importante pêche commerciale dans l'Atlantique Nord-Ouest, mais en raison d'une forte surpêche, le stock de poissons dans les eaux canadiennes s'est effondré.

Alors que le cabillaud peut être capturé par une large variété d'engins, y compris les palangres et les casiers, les captures commerciales proviennent presque entièrement de la pêche au chalut mixte, dans laquelle il est capturé aux côtés d'autres espèces démersales telles que l'églefin et le merlan.

²³ <https://www.fishbase.de/summary/gadus-morhua.html>

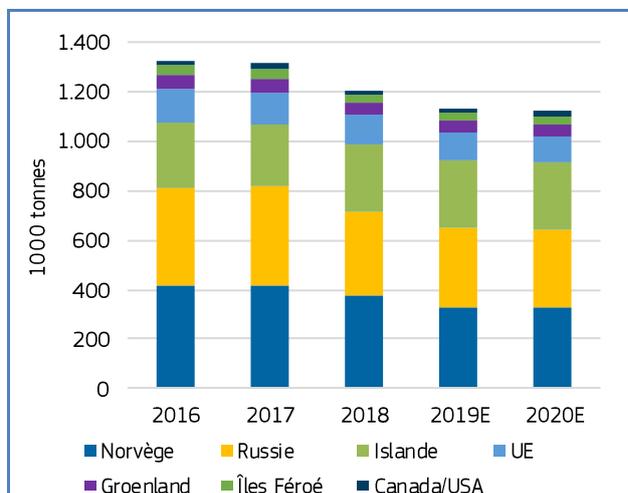
²⁴ <http://ices.dk/about-ICES/projects/EU-RFP/EU%20Repository/ICES%20FishMap/ICES%20FishMap%20species%20factsheet-cod.pdf>

²⁵ Cohen, D.M., T. Inada, T. Iwamoto et N. Scialabba, 1990. Catalogue des espèces de la FAO. Vol. 10. Les poissons gadiformes du monde (Ordre des gadiformes). Un catalogue annoté et illustré des cabillauds, merlus, grenadiers et autres poissons gadiformes connus à ce jour. FAO Poissons. Synop. 125(10). Rome : FAO. 442 p.

²⁶ https://ec.europa.eu/fisheries/marine_species/wild_species/cod_en

5.2 Captures

Figure 58. **CAPTURES MONDIALES DE CABILLAUD ATLANTIQUE**

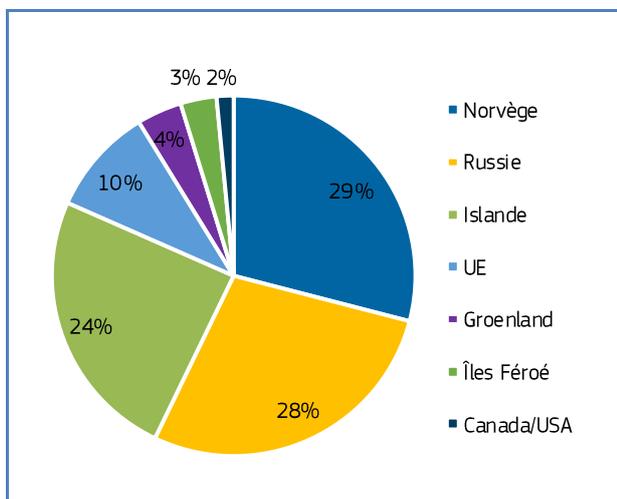


Source : FAO / Groundfish Forum / Kontali.

Depuis 2016, les captures mondiales de cabillaud de l'Atlantique diminuent chaque année, passant de 1,33 million de tonnes en 2016 à 1,12 million de tonnes en 2020²⁷. La baisse des volumes de capture est la conséquence de la réduction des quotas de la plus importante pêche commerciale de cabillaud de l'Atlantique, qui se trouve dans la mer de Barents. Dans l'UE, les quotas ont considérablement diminué au cours des dernières années. Depuis 2015, le quota de cabillaud de l'Atlantique disponible pour les pêcheries de l'UE a diminué de plus de moitié. Le quota pour 2020 est fixé à environ 80 000 tonnes. Cela représente une baisse de 34 % par rapport à 2019. La plupart des baisses de quotas pour l'UE sont dues à des limitations importantes de la pêche en mer Baltique (-83%) et dans le Skagerrak/Kattegat (-47%).

Les principaux pays de capture du cabillaud de l'Atlantique sont la Norvège, la Russie et l'Islande, qui représentent respectivement 29 %, 28 % et 24 % du total (selon les estimations de 2020)²⁸. Les captures de cabillaud norvégiennes et russes ont lieu dans la mer de Barents et visent le grand stock de cabillaud du nord-est de l'Arctique. La pêche commerciale islandaise du cabillaud se déroule principalement dans la zone de pêche exclusive de l'Islande, où ils gèrent et pêchent leur propre stock de cabillaud dans tout le pays.

Figure 59. **ESTIMATION DES CAPTURES MONDIALES DE CABILLAUD ATLANTIQUE PAR PAYS EN 2020**



Source : Groundfish Forum / Kontali.

²⁷ FAO (2016) / Forum sur les poissons de fond / Kontali (estimations 2019 et 2020).

²⁸ Groundfish Forum / Kontali.

5.3 Captures de cabillaud dans l'UE

On estime que l'UE est responsable d'environ 10 % des captures mondiales de cabillaud en 2020. La pêche commerciale de l'UE du cabillaud de l'Atlantique se déroule principalement dans les eaux européennes de la mer du Nord, de la mer Baltique et de la mer de Barents.

En 2018, les débarquements de cabillaud dans l'UE ont atteint 68.000 tonnes, pour une valeur de 216 millions d'euros. Ce chiffre se classe au 10^e rang en valeur parmi toutes les espèces débarquées dans l'UE, et représente 2 % de la valeur totale des débarquements de l'UE. Les débarquements ont été effectués principalement par les principaux détenteurs de quotas, à savoir le Danemark et le Royaume-Uni, ainsi que l'Allemagne, la Pologne et la France. Au total, les volumes ont diminué de 16 % et la valeur de 1 % par rapport à 2017²⁹.

Contrairement aux autres grandes nations de pêche du cabillaud dans l'UE, le Royaume-Uni et l'Allemagne ont connu une tendance à la hausse des débarquements au cours des deux dernières années, les débarquements britanniques ayant augmenté de 6 % en volume et de 18 % en valeur entre 2017 et 2018. Ces dernières années, les principaux pays de l'UE pratiquant la pêche au cabillaud, tels que le Danemark, l'Espagne et la Pologne, ont connu une tendance négative en ce qui concerne les volumes débarqués, principalement en raison de la réduction des TAC et des quotas disponibles pour les États membres de l'UE. Les débarquements totaux de cabillaud dans l'UE ont diminué pendant quatre années consécutives, les débarquements en 2018 étant inférieurs de 35 % à ceux de 2015.

Table 4. **DÉBARQUEMENTS DE MORUE ATLANTIQUE DANS L'UE PAR ÉTAT MEMBRE (volume en 1000 tonnes, valeur en millions d'euros)**

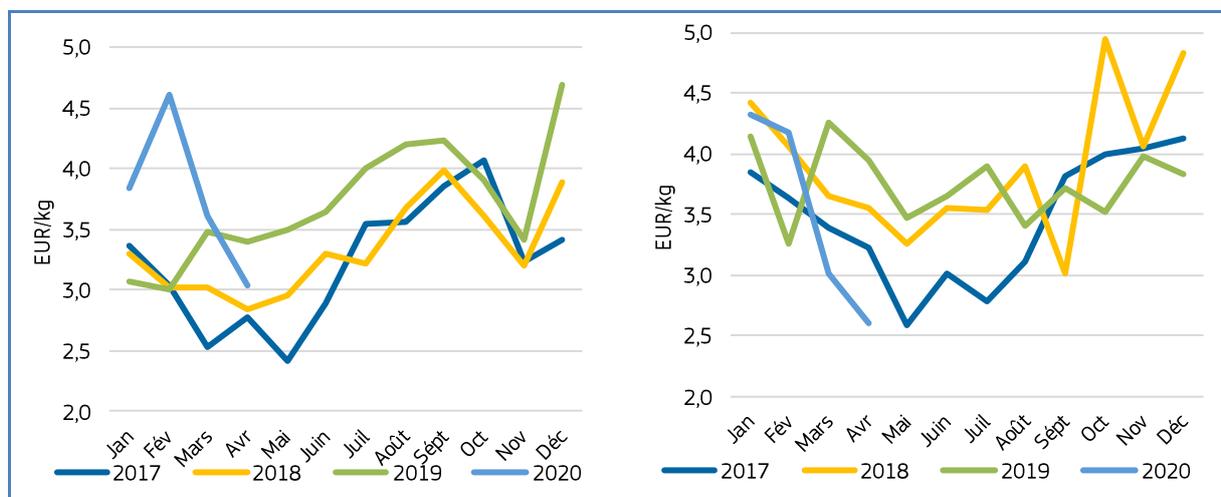
État membre	2014		2015		2016		2017		2018	
	Volume	Valeur	Volume	Valeur	Volume	Valeur	Volume	Valeur	Volume	Valeur
Royaume-Uni	13	35	14	44	17	49	18	57	21	65
Danemark	21	51	23	56	20	56	16	53	15	49
Allemagne	10	21	8	22	5	15	1	4	7	36
France	7	19	6	21	8	28	8	35	5	21
Espagne	19	56	20	60	15	44	15	40	4	14
Pologne	14	18	17	18	13	16	11	14	9	12
Autres	16	19	17	22	14	18	12	15	7	19
Total	98	219	104	244	92	226	81	219	68	216

Source : Eurostat.

En 2019, les prix en première vente du cabillaud frais de l'Atlantique ont été les plus élevés jamais enregistrés au Danemark et en Espagne. Au Danemark, le prix en première vente du cabillaud était en moyenne de 3,68 EUR/kg, soit une hausse de 11 % par rapport à 2018, tandis qu'en Espagne, le prix moyen était de 3,75 EUR/kg, soit un peu plus qu'en 2018. Le Danemark et l'Espagne ont tous deux connu une forte baisse des prix de première vente en mars et avril 2020, fortement influencés par la pandémie de COVID.

²⁹ EUMOFA, "The EU fish market - 2019 Edition" disponible sur <http://www.eumofa.eu/market-analysis#yearly>

Figure 60. **PRIX EN PREMIERE VENTE DU CABILLAUD FRAIS AU DANEMARK (A GAUCHE) ET EN ESPAGNE (A DROITE)**



Source : EUMOFA.

5.4 Importations extra-UE

La plupart des produits de la pêche et de l'aquaculture importés dans l'UE sont originaires de Norvège. Le Danemark et la Suède sont les principaux points d'entrée des produits norvégiens sur le marché intérieur. En 2019, l'approvisionnement norvégien représentait environ 32 % (158.000 tonnes) du cabillaud importé dans l'UE. L'Islande et la Russie sont également d'importants fournisseurs de cabillaud de l'UE, représentant respectivement 21 % (102.000 tonnes) et 19 % (95.000 tonnes) du volume total des importations extra-UE en 2019.

Table 4. **IMPORTATIONS DE CABILLAUD DE L'UE : PRINCIPAUX FOURNISSEURS (volume en milliers de tonnes, valeur en millions d'euros)**

Fournisseur	2016		2017		2018		2019		Janvier - Février 2020	
	Volume	Valeur	Volume	Valeur	Volume	Valeur	Volume	Valeur	Volume	Valeur
Norvège	177	814	184	870	170	867	158	914	29	170
Islande	102	620	93	585	105	658	102	703	12	86
Russie	100	375	111	445	101	435	95	469	12	57
Chine	82	328	75	320	69	307	76	407	14	70
Îles Féroé	19	86	20	98	21	110	27	148	3	21
Groenland	27	64	25	61	20	50	18	64	1	6
Autres	26	88	22	85	19	82	20	90	4	18
Total	534	2.375	530	2.463	504	2.509	496	2.793	75	428

Source : EUMOFA, sur la base d'Eurostat

Entre 2016 et 2019, les importations de cabillaud dans l'UE ont diminué en volume, tandis que leur valeur a évolué en sens inverse. Au cours de cette période, le volume des importations a diminué de 7 % et leur valeur a augmenté de 187 %. En 2019, les importations de cabillaud dans l'UE étaient de 496.000 tonnes, évaluées à 2,8 milliards d'euros. La Norvège était le principal fournisseur, avec 158.000 tonnes, d'une valeur de 914 millions d'euros. Cela représente 32 % du cabillaud importé par les pays tiers en volume et en valeur. Une hausse de prix de 13 %, de 4,98 à 5,63 EUR/kg, a entraîné une augmentation totale de la valeur des importations de tous les pays de 285 millions d'euros, soit 11 % de plus qu'en 2018.

Au cours des deux premiers mois de l'année, les importations en provenance de tous les fournisseurs ont atteint 75.000 tonnes, pour une valeur de 170 millions d'euros. Cela représente une diminution à la fois en volume (-11 %) et en valeur (-6 %) par rapport à la même période en 2019.

Table 5. **IMPORTATIONS DE L'UE DE CABILLAUD PAR ÉTAT DE PRÉSERVATION (volume en milliers de tonnes, valeur en millions d'euros)**

État de conservation	2016		2017		2018		2019		Janvier - Février 2020	
	Volume	Valeur	Volume	Valeur	Volume	Valeur	Volume	Valeur	Volume	Valeur
Congelé	347	1.317	342	1.373	309	1.336	318	1.578	46	228
Frais	89	461	95	490	100	526	87	530	18	109
Séché	35	272	32	263	31	274	32	313	5	30
Salé	52	254	47	250	48	273	44	269	4	41
Non spécifié	12	71	14	87	15	100	15	102	3	19
Préparé/ en conserve	0	1	0	0	0	0	0	1	0	1
Total	535	2.375	530	2.463	503	2.509	496	2.793	76	428

Source : EUMOFA, sur la base d'Eurostat.

La majeure partie du cabillaud importé dans l'UE est constituée de produits congelés. En 2019, les importations de cabillaud congelé ont atteint 1,58 milliard d'euros et 318.000 tonnes, soit une augmentation de 18 % en valeur et de 3 % en volume par rapport à 2018. Les importations de produits frais, en revanche, ont diminué de 14 % en volume et augmenté de 1 % en valeur. La hausse des prix a entraîné une augmentation de 14 % de la valeur des importations de produits séchés, même si le volume n'a augmenté que de 3 % en 2019. Les produits salés ont diminué de 1 % en valeur et en volume à partir de 2018.

Au cours de la période janvier-février 2020, la valeur des importations de cabillaud a chuté de 6 %, en raison d'une baisse de 18 % de la valeur des importations de produits congelés. En revanche, la valeur des importations de cabillaud frais a augmenté de 11 %, les prix de tous les principaux fournisseurs étant nettement plus élevés au cours des premières semaines de 2020 que pendant les semaines correspondantes de 2019 (+13 %).

Les Pays-Bas sont le principal point d'entrée du cabillaud dans l'UE, suivis par le Royaume-Uni, la Suède et le Danemark. Une grande partie des volumes entrant dans ces pays sont ensuite transformés et consommés dans d'autres pays de l'UE.

Table 6. **IMPORTATIONS DE L'UE DE CABILLAUD PAR ÉTAT MEMBRE (volume en 1000 tonnes, valeur en millions d'euros)**

État membre	2016		2017		2018		2019		Janvier - Février 2020	
	Volume	Valeur	Volume	Valeur	Volume	Valeur	Volume	Valeur	Volume	Valeur
Pays-Bas	130	561	146	652	131	648	130	733	7	46
Royaume-Uni ³⁰	95	471	84	439	80	439	85	520	19	105
Suède	81	394	81	414	77	418	65	413	12	66
Danemark	82	330	83	354	83	368	72	369	14	78
Allemagne	33	195	30	173	28	178	31	209	5	37
Portugal	21	66	20	70	28	109	36	155	3	11
Autres	92	360	86	361	76	349	77	395	15	84
Total	534	2.375	530	2.463	504	2.509	496	2.793	75	427

Source : EUMOFA, sur la base d'Eurostat.

³⁰ Depuis février 2020, le Royaume-Uni n'est plus un État membre de l'UE. Il est inclus dans les tableaux et graphiques pertinents pour le contexte.

5.5 Exportations extra-UE

Les exportations de cabillaud vers les pays tiers sont bien inférieures aux importations. Les volumes exportés en 2019 se sont élevés à 60.000 tonnes, soit une légère augmentation par rapport à 2018. Cela correspond à une croissance en valeur (augmentation de 50 millions d'euros par rapport à 2018), les exportations ayant atteint 300 millions d'euros en 2019.

Table 7. **EXPORTATIONS DE L'UE VERS LES PRINCIPAUX MARCHÉS EXTÉRIEURS (volume en 1000 tonnes, valeur en millions d'euros)**

Pays	2016		2017		2018		2019		Janvier - Février 2020	
	Volume	Valeur	Volume	Valeur	Volume	Valeur	Volume	Valeur	Volume	Valeur
Chine	31	81	39	113	31	94	35	138	6	22
Brésil	7	47	8	60	7	55	7	61	2	19
Norvège	4	13	4	21	5	28	6	31	1	6
Suisse	2	18	2	20	2	22	2	17	0	3
États-Unis	1	8	2	11	2	13	2	15	0	2
Ukraine	1	2	2	5	1	3	2	5	0	1
Angola	1	9	1	8	1	8	1	5	0	0
Canada	0	2	1	3	1	5	1	5	0	1
Autres	5	20	4	16	5	22	4	22	2	14
Total	52	202	63	256	55	251	60	299	12	68

Source : EUMOFA, sur la base d'Eurostat.

La Chine est de loin le plus grand marché pour le cabillaud exporté par l'UE. En 2019, les exportations vers ce pays ont atteint 35.000 tonnes, pour une valeur de 138 millions d'euros. La majorité du cabillaud exporté est sous forme de produits congelés, provenant principalement des Pays-Bas et du Danemark. Ce cabillaud arrive initialement sur le marché de l'UE en provenance de Norvège et de Russie avant d'être expédié vers le marché chinois.

Le Brésil et la Norvège sont également des marchés d'exportation importants pour le cabillaud de l'UE. En 2019, ils ont importé 7.000 tonnes (d'une valeur de 61 millions d'euros) et 6.000 tonnes (pour une valeur de 31 millions d'euros), respectivement. La valeur des exportations de cabillaud vers ces deux pays a augmenté régulièrement au cours des dernières années.

Les exportations vers la Norvège consistent principalement en cabillaud congelé débarqué par les navires de l'UE en Norvège, et en produits de cabillaud préparés/en conserve fournis par l'industrie de transformation en Lettonie et en Lituanie. Les exportations vers le Brésil sont dominées par l'approvisionnement en provenance du Portugal, principalement en produits de cabillaud congelés et séchés³¹.

Table 8. **EXPORTATIONS EXTRA-UE DE CABILLAUD PAR ÉTAT MEMBRE (volume en 1000 tonnes, valeur en millions d'euros)**

État membre	2016		2017		2018		2019		Janvier - Février 2020	
	Volume	Valeur	Volume	Valeur	Volume	Valeur	Volume	Valeur	Volume	Valeur
Pays-Bas	16	50	24	78	18	66	24	109	5	22
Portugal	10	67	12	81	11	77	11	84	3	22
Danemark	17	45	18	50	14	44	11	39	2	8
Lettonie	0	2	1	11	2	15	1	16	0	3
Autres	9	39	8	36	11	48	12	51	2	13
Total	52	202	63	256	55	251	60	299	12	68

Source : EUMOFA, sur la base d'Eurostat.

³¹ L'EUMOFA a réalisé une analyse approfondie de la structure des prix dans la chaîne d'approvisionnement du cabillaud salé séché de la Norvège au Portugal, qui peut être consultée sur le site <http://www.eumofa.eu/market-analysis#ptat>.

Au cours des deux premiers mois de 2020, les exportations de cabillaud de l'UE ont atteint 12.000 tonnes, pour une valeur de 68 millions d'euros. Cela représente une diminution de 2 % en volume et une augmentation de 4 % en valeur, par rapport à la même période en 2019.

5.6 Exportations intra-UE

Les trois principaux exportateurs intra-UE sont les Pays-Bas, le Danemark et la Suède. Ils représentaient 69 % du volume et 67 % de la valeur du cabillaud échangé au sein de l'UE en 2019. Les échanges intra-UE de cabillaud ont connu une croissance de 3 % en valeur et une diminution de 18 % en volume en 2019. La croissance en valeur a été principalement due à l'augmentation des exportations des Pays-Bas et de l'Allemagne, tandis que les autres grands fournisseurs ont principalement connu des baisses en 2019.

Table 9. **EXPORTATIONS INTRA-UE DE CABILLAUD PAR ÉTAT MEMBRE (volume en 1000 tonnes, valeur en millions d'euros)**

État membre	2016		2017		2018		2019		Janvier - Février 2020	
	Volume	Valeur	Volume	Valeur	Volume	Valeur	Volume	Valeur	Volume	Valeur
Pays-Bas	150	574	126	609	198	640	143	705	17	105
Danemark	88	452	84	460	83	478	73	461	15	98
Suède	72	343	75	361	67	367	57	360	10	56
Allemagne	46	262	38	224	38	232	38	264	5	39
Pologne	19	105	23	132	21	130	17	112	3	19
Espagne	20	95	20	96	21	101	20	107	4	19
Portugal	10	50	11	55	11	57	13	70	2	9
Lituanie	13	68	14	72	12	67	9	56	1	9
Royaume-Uni ³²	15	63	14	63	12	58	11	55	1	4
Autres	11	65	13	76	14	89	13	98	2	15
Total	445	2.078	419	2.148	478	2.219	393	2.288	59	373

Source : EUMOFA, sur la base d'Eurostat.

5.7 Consommation

Le cabillaud est l'une des espèces de poisson les plus consommées dans l'UE. En 2017, avec une consommation apparente³³ par habitant de 2,31 kg en équivalent poids vif (EPV), il se classait au deuxième rang après le thon. Bien que la consommation apparente de cabillaud ait légèrement diminué à partir de 2016, elle a augmenté de 24 % par rapport à 2010, où sa consommation s'élevait à 1,86 kg d'équivalent poids vif. Cette évolution est principalement due à une augmentation des importations extra-UE, en raison de l'augmentation des captures de la Norvège, de l'Islande et de la Russie au cours de cette période³⁴.

³² Depuis février 2020, le Royaume-Uni n'est plus un État membre de l'UE. Il est inclus dans les tableaux et graphiques pertinents pour le contexte.

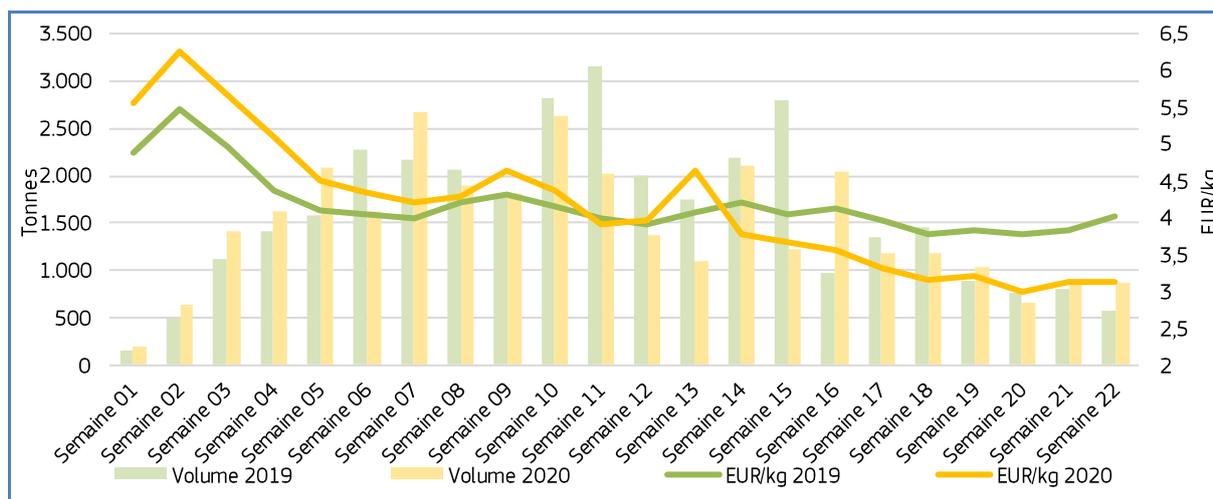
³³ Les données sur la consommation apparente proviennent du bilan d'approvisionnement élaboré par l'EUMOFA : <http://www.eumofa.eu/supply-balance>

³⁴ FAO, Eurostat, CIEM et rapport mensuel sur le cabillaud de Kontali.

5.8 Impacts de la pandémie COVID-19

Comme pour de nombreuses autres espèces, la chaîne d'approvisionnement du cabillaud dans l'UE a été fortement touchée par la pandémie. Une grande partie du cabillaud débarqué ou importé à l'état frais est normalement vendue dans le segment HoReCa. Avec les restrictions du COVID-19, ce segment de marché a pratiquement disparu et la demande globale a fortement chuté. Comme le montre la figure 60, les prix en première vente du cabillaud frais ont chuté brutalement entre février et avril au Danemark et en Espagne.

Figure 63. **IMPORTATIONS DE CABILLAUD FRAIS DE L'UE EN PROVENANCE DE LA NORVEGE (volume en kg, valeur unitaire en EUR/kg)**



Source : EUMOFA.

Alors que le cabillaud frais d'origine norvégienne est traditionnellement vendu au détail et dans les segments HoReCa, la fermeture de restaurants, d'hôtels et de cantines a entraîné une baisse significative de la demande sur le marché de l'UE. De la semaine 12 (fermeture) à la semaine 22, tant le volume que le prix des importations ont chuté de 12 % par rapport à la période correspondante de 2019. Au cours des cinq dernières semaines, l'écart en valeur par rapport à 2019 s'est creusé (-19 %). Les filets frais ont un peu mieux résisté. Les importations de l'UE de filets de cabillaud frais d'origine islandaise ont chuté de 16 % au cours de cette période et leur prix moyen a baissé de 4 %.

La dynamique du marché européen des produits surgelés a été différente de celle des produits frais, les prix semblant plus stables. À titre d'exemple, les importations européennes de filets de cabillaud congelés en provenance de Chine ont chuté de 16 % en volume pendant la période de confinement, alors que le prix moyen à l'importation était au même niveau qu'en 2019.

Si les rapports des parties prenantes du secteur indiquent que les pêcheries locales de cabillaud ont été fortement touchées, une série d'initiatives ont contribué à atténuer une partie de l'impact. Il s'agit notamment de l'ensemble des mesures de soutien de l'UE visant à atténuer les conséquences socio-économiques pour le secteur de la pêche, des programmes de soutien public, de diverses campagnes de promotion locales et de nouveaux canaux de vente en ligne.

Les restaurants ont recommencé à ouvrir dans l'UE. Même si la capacité de restauration autorisée sera d'environ 50 % de la capacité normale dans la plupart des États membres, les pêcheurs s'attendent à ce que la demande reprenne à mesure que la situation reviendra à la "normale".

6. Faits saillants au niveau mondial

UE / Flotte : La nouvelle interface conviviale du registre de la flotte de l'UE est désormais disponible. Elle comporte des filtres supplémentaires pour accéder aux données administratives ou techniques sur les navires de pêche de l'UE. L'interface remaniée permet à tous les utilisateurs du web d'obtenir facilement des informations sur les navires, de télécharger des données et d'accéder aux informations sur la capacité de la flotte, ainsi qu'aux statistiques d'entrée/sortie³⁶.



UE / Pêche / Gestion : Le 22 avril, l'Union européenne, la Norvège et les îles Féroé ont conclu un accord entre États côtiers pour le suivi, le contrôle et la surveillance (MSC) des pêcheries des stocks pélagiques partagés dans l'Atlantique du Nord-Est (maquereau, chinchard, merlan bleu et hareng). Les trois signataires se sont engagés à adopter un certain nombre de mesures de contrôle pour ces pêcheries afin d'éviter les rejets et de surveiller les opérations de débarquement et de pesée³⁷.

COVID-19 / France / Consommation : En France, malgré la faiblesse persistante des ventes de poisson frais due à la pandémie de coronavirus, les achats de produits de poisson préemballés sont en augmentation - notamment liés à la forte croissance des achats effectués par les services de drive. En conséquence, plusieurs entreprises qui vendaient auparavant leur produit sous forme de poisson entier sur les étals à poisson se tournent maintenant vers les produits préemballés³⁸.

COVID-19 / Transmission alimentaire / FAO : L'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture a annoncé que le poisson et les produits de la pêche sont un élément clé d'un régime alimentaire sain et qu'ils peuvent être consommés sans danger. Des perceptions trompeuses dans certains pays ont conduit à une diminution de la consommation de ces produits, malgré le fait qu'il n'existe aucune preuve que les virus qui provoquent des maladies respiratoires soient transmis par les aliments ou les emballages alimentaires. Les produits de la pêche et de l'aquaculture peuvent être contaminés s'ils sont manipulés par des personnes infectées par le COVID-19 si elles ne suivent pas de bonnes pratiques d'hygiène. C'est pourquoi, comme avant COVID-19, il est important de souligner la nécessité de mettre en œuvre des pratiques d'hygiène rigoureuses pour protéger les produits de la pêche et de l'aquaculture de la contamination³⁹.

COVID-19 / Chypre / Pêche : Le gouvernement de Chypre a approuvé un paiement de 1.000 euros à tout pêcheur professionnel actuellement dans l'incapacité de travailler en raison de la crise COVID-19. Dans le district de Paphos à Chypre, environ 110 pêcheurs professionnels restent actifs, dont 65 à Paphos et 45 à Polis Chrysochous⁴⁰.

COVID-19 / CGPM / Pêche : La Commission générale des pêches pour la Méditerranée a réalisé une analyse préliminaire des impacts de cette crise sur les secteurs de la pêche et de l'aquaculture en Méditerranée et dans la région de la mer Noire. L'analyse montre clairement que la crise COVID-19 a eu des effets majeurs sur la production de la pêche et de l'aquaculture ainsi que sur les marchés des produits de la pêche et de l'aquaculture⁴¹.

COVID-19 / Mexique / Pêche : L'organisation de la société civile Comunidad y Biodiversidad (COBI) a publié un rapport sur les effets de COVID-19 sur la pêche mexicaine. Ce rapport reflète les impacts sociaux et économiques immédiats du COVID-19 et se termine par une série de recommandations exprimées par le secteur de la pêche⁴².

FAO / SOFIA : L'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture a publié La situation mondiale des pêches et de l'aquaculture (SOFIA), la publication phare du Département des pêches et de l'aquaculture. L'édition 2020 de SOFIA met particulièrement l'accent sur la durabilité. Cette publication est publiée tous les deux ans afin de fournir aux décideurs politiques, à la société civile et à ceux dont les moyens de subsistance dépendent du secteur une vision globale, objective et complète des secteurs de la pêche et de l'aquaculture, y compris des questions politiques associées⁴³.

³⁶ https://ec.europa.eu/fisheries/cfp/fishing_rules/fishing_fleet_en

³⁷ https://ec.europa.eu/fisheries/sites/fisheries/files/docs/body/2020-norway-fisheries-consultations-control-measures_en.pdf

³⁸ <https://www.lineaires.com/les-produits/le-preemballe-tire-la-filiere-peche-hors-de-l-eau?sso=1589923242>

³⁹ <http://www.fao.org/2019-ncov/q-and-a/impact-on-fisheries-and-aquaculture/en/>

⁴⁰ <https://cyprus-mail.com/2020/04/16/coronavirus-fishermen-welcome-government-aid/>

⁴¹ <http://www.fao.org/gfcm/news/detail/en/c/1272985/>

⁴² <https://cobi.org.mx/wp-content/uploads/2020/05/COBI-Reporte-1-Covid19-y-Pesca-Ingles-1-mayo.pdf>

⁴³ <http://www.fao.org/documents/card/en/c/ca9229en>

7. Contexte macro-économique

7.1. Carburant maritime

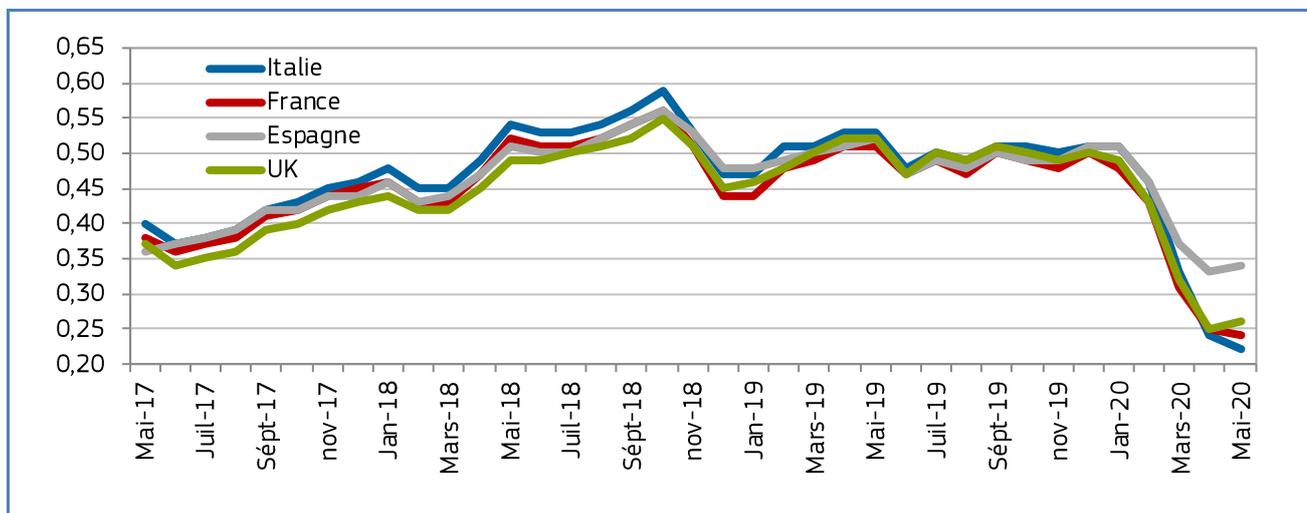
En **mai 2020**, les prix moyens du carburant maritime se situaient entre 0,22 et 0,34 EUR/litre dans les ports de **France, d'Italie, d'Espagne** et du **Royaume-Uni**. Les prix ont légèrement diminué de 1 % par rapport au mois précédent, mais ont chuté de 49 % par rapport au même mois en 2019.

Table 10. **PRIX MOYEN DU CARBURANT MARITIME EN ITALIE, EN FRANCE, EN ESPAGNE ET AU ROYAUME-UNI (EUR/LITRE)**

État membre	Mai 2020	Évolution par rapport à Avril 2020	Évolution à partir de Mai 2019
France <i>(ports de Lorient et de Boulogne)</i>	0,24	-4%	-53%
Italie <i>(ports d'Ancône et de Livourne)</i>	0,22	-8%	-58%
Espagne <i>(ports de La Corogne et de Vigo)</i>	0,34	3%	-35%
Royaume-Uni <i>(ports de Grimsby et d'Aberdeen)</i>	0,26	4%	-50%

Source : Chambre de commerce de Forlì-Cesena, Italie ; DPMA, France ; MABUX

Figure 64. **PRIX MOYEN DU CARBURANT MARITIME EN ITALIE, EN FRANCE, EN ESPAGNE ET AU ROYAUME-UNI (EUR/LITRE)**



Source : Chambre de commerce de Forlì-Cesena, Italie ; DPMA, France ; MABUX

7.2. Prix à la consommation

Le taux d'inflation annuel de l'UE était de 0,7 % en avril 2020, contre 1,2 % en mars. Un an plus tôt, il était de 1,9 %.

Inflation : taux les plus bas en avril 2020, par rapport à mars 2020.



Inflation : taux les plus élevés en avril 2020, par rapport à mars 2020.

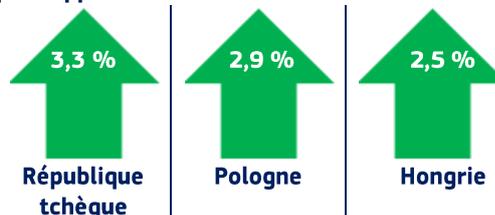


Table 11. INDICE DES PRIX A LA CONSOMMATION HARMONISÉ DANS L'UE (2015 = 100)

IPCH	Avr 2018	Avr 2019	Mar 2020	Avr 2020	Évolution de Mar 2020	Évolution de Avr 2019
Denrées alimentaires et boissons non alcooliques	104,40	106,21	109,44	110,74	↑ 1,2%	↑ 4,3%
Poissons et fruits de mer	108,77	110,11	113,22	114,91	↑ 1,5%	↑ 4,4%

Source : Eurostat.

7.3. Taux de change

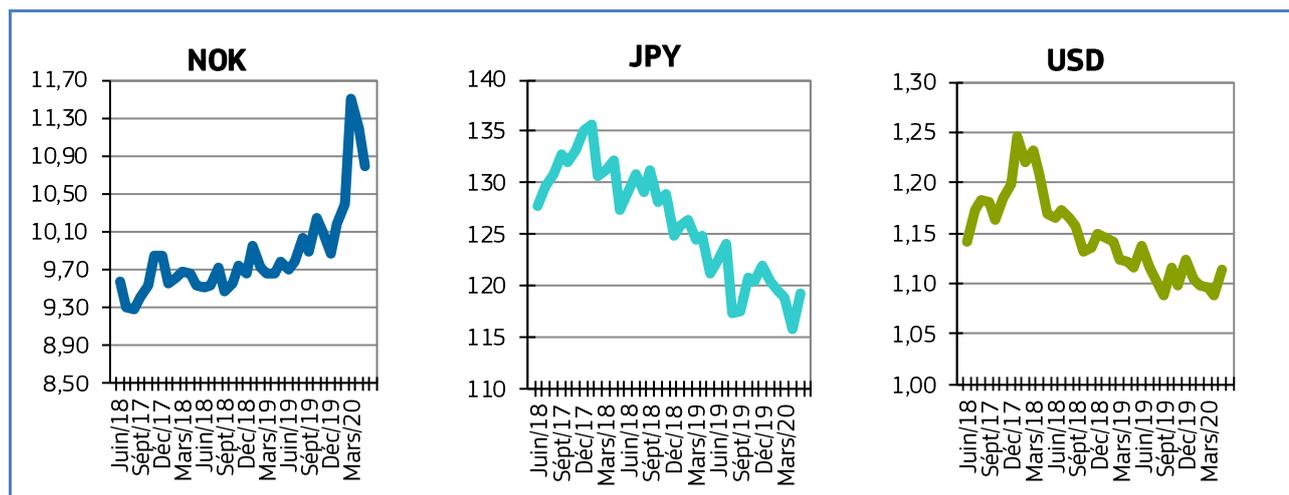
Table 12. TAUX DE CHANGE POUR LES DEVISES SELECTIONNEES

Monnaie	Mai 2018	Mai 2019	Avr 2020	Mai 2020
NOK	9,5375	9,7915	11,1840	10,7880
JPY	127,33	121,27	115,87	119,29
USD	1,1699	1,1151	1,0876	1,1136

Source : Banque centrale européenne.

En mai 2020, l'euro s'est apprécié par rapport au yen japonais (+3,0 %) et au dollar américain (+0,1 %), et s'est déprécié par rapport à la couronne norvégienne (-3,5 %) par rapport au mois précédent. Au cours des six derniers mois, l'euro a fluctué autour de 119,29 par rapport au yen japonais. Par rapport à mai 2019, l'euro s'est déprécié de 1,6 % par rapport au yen japonais, mais il s'est apprécié de 10,2 % par rapport à la couronne norvégienne et de 2,4 % par rapport au dollar américain.

Figure 65. TENDANCE DES TAUX DE CHANGE DE L'EURO



Source : Banque centrale européenne.

Manuscrit achevé en juin 2020

Ni la Commission européenne ni aucune personne agissant au nom de la Commission n'est responsable de l'utilisation qui pourrait être faite des informations suivantes.

Luxembourg : Office des publications de l'Union européenne, 2020

© Union européenne, 2020

La réutilisation est autorisée à condition que la source soit mentionnée.

La politique de réutilisation des documents de la Commission européenne est régie par la décision 2011/833/UE (JO L 330 du 14.12.2011, p. 39).

Droit d'auteur pour les photographies : © EUROFISH, 2020

Pour toute utilisation ou reproduction de photos ou d'autres matériels qui ne sont pas soumis au droit d'auteur de l'UE, il faut demander directement l'autorisation aux détenteurs du droit d'auteur.

PDF ISSN 2363-409X

POUR PLUS D'INFORMATIONS ET DE COMMENTAIRES :

Direction générale des affaires maritimes et de la pêche

B-1049 Bruxelles

Tél : +32 229-50101

Courrier électronique : contact-us@eumofa.eu

Ce rapport a été élaboré à partir des données de l'EUMOFA et des sources suivantes :

Premières ventes : Commission européenne, Conseil de l'UE, FAO, dfo.mpo.gc.ca., RoyalGreenland.com, seafoodsource.com, mcsuk.org.

Consommation : EUROPANEL

Études de cas : FAO, Fishbase, CIEM, Commission européenne, Kontali, Eurostat, Centre du Portugal.

Faits marquants mondiaux : DG MARE - Commission européenne, FAO, lineaires.com, cyprus-mail.com, cobio.org, ofigovernance.net.

Contexte macroéconomique : EUROSTAT, Chambre de commerce de Forlì-Cesena, Italie : DPMA, France : ARVI, Espagne : MABUX, Banque centrale européenne.

Les données sous-jacentes sur les premières ventes figurent dans une annexe distincte disponible sur le site web d'EUMOFA. Les analyses sont effectuées au niveau agrégé (principales espèces commerciales) et selon le système d'enregistrement et de déclaration électronique (ERS) de l'UE.

Dans le cadre de ce Point Mensuel, les analyses sont menées en prix courants et exprimées en valeurs nominales.

L'Observatoire européen du marché des produits de la pêche et de l'aquaculture (EUMOFA) a été développé par la Commission européenne, représentant l'un des outils de la nouvelle politique de marché dans le cadre de la réforme de la politique commune de la pêche. [Règlement (UE) n° 1379/2013 art. 42].

En tant qu'outil d'information sur le marché, l'EUMOFA fournit des prix hebdomadaires réguliers, des tendances mensuelles du marché et des données structurelles annuelles tout au long de la chaîne d'approvisionnement.

La base de données est basée sur des données fournies et validées par les États membres et les institutions européennes. Elle est disponible en 24 langues.

Le site web de l'EUMOFA est accessible au public à l'adresse suivante : www.eumofa.eu/fr